

Université Assane Seck de Ziguinchor



UFR des Sciences Économiques et Sociales

Département de sociologie

Mémoire de Master

Intitulé du Master : Politiques Publiques, Cultures et Développement

Spécialité : Politiques Publiques et Développement

Le rôle du Programme National de Bourses de Sécurité Familiale dans la lutte contre la pauvreté dans la commune de Ziguinchor

Présenté par : Mariama COLY

<u>Membres du Jury :</u>	<u>Sous la direction de :</u>
Pr Amadou Hamath DIA, maître de conférences en sociologie, président du Jury	Dr Mamadou Aguibou DIALLO, maître-assistant en sociologie
Pr Benoît TINE, maître de conférences en sociologie, examinateur	<u>Sous la supervision de :</u> Pr Amadou Hamath DIA, maître de conférences en sociologie
Dr Mamadou Aguibou DIALLO, maître-assistant en sociologie, encadreur	
M. El hadji Bakary Sidy NDIAYE, directeur régional du développement communautaire et de la promotion de l'équité, examinateur	

Année universitaire 2021-2022

DEDICACES

Ce travail est dédié à :

Mon père Idrissa Coly et ma mère Grégoria Badiane

Mes oncles et tantes, particulièrement à Bonaventure Badiane et Pascal Badiane

Tous nos frères, sœurs, cousins et cousines sans exception

M. Ndiaye, chef du Service Régional de l'Action Sociale

M. Abdoulaye Diallo, entrepreneur

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier particulièrement Dr Mamadou Aguibou Diallo, notre directeur de mémoire, pour sa patience, sa disponibilité et sa rigueur. Son professionnalisme nous a beaucoup motivé dans la rédaction de ce mémoire.

Nos remerciements sont aussi adressés à :

Pr Amadou Hamath Dia pour avoir accepté de superviser ce travail et de présider le jury,

Tous les professeurs du département de sociologie pour nous avoir accompagné tout au long de notre cursus universitaire, mais également de nous avoir donné des connaissances, des compétences et de nous avoir insufflé le désir d'aller de l'avant,

M. Jean Paul Sambou, agent promotionnel de la Mutuelle de Santé de la Commune de Ziguinchor (MSCZ), pour tous les efforts consentis dans le cadre de ce travail,

M. Doudou Diadiou, trésorier de la MSCZ, pour ses conseils et sa disponibilité,

M. Elhadji Magnick Ndour gestionnaire de projets, pour son accompagnement durant notre formation et ses précieux conseils,

Nous remercions également le Service Départemental de l'Action Sociale pour nous avoir motivé à travailler sur ce sujet et la Caritas pour l'accueil et pour les informations riches fournies dans le cadre de ce travail,

L'Amicale des étudiants de Saint-Louis et à l'Amicale des étudiants ressortissant Ndiagianao à Ziguinchor, pour l'accueil et l'hospitalité,

Tous les étudiants de sociologie de la promotion 2018-2021 : Alassane Sané, Alioune Diagne, Papa Abdoulaye Dieng, Yatma Loum, Marguerite Tabsy Badji, Rocky Sané et Sagar Diop pour leur soutien moral, leurs conseils et les échanges très intéressants tout au long de notre formation.

SIGLES ET ACRONYMES

ANSD : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

ASCID : Agence Suédoise de Coopération Internationale au Développement

BIT : Bureau International du Travail

BIRD : Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement

BM : Banque Mondiale

CCC : Comité Communal de Ciblage

CEC : Carte d'Égalité des Chances

CMU : Couverture Maladie Universelle

CNRS : Centre National de Réinsertion Sociale

CPRS : Centre de Promotion et de Réinsertion Sociale

CQCS : Comité de Quartier de Ciblage et de Suivi

CSS : Caisse de Sécurité Sociale

CVCS : Comité Villageois de Ciblage et de Suivi

DGBSF : Direction Générale des Bourses de Sécurité Familiale

DGPSN : Délégation Générale à la Protection Sociale et à la Solidarité Nationale

DSRP : Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté

EDMC : Enquête sur les Dépenses des Ménages de la Capitale

ESAM : Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages

ESP : Enquête Sur les Priorités

FGV : Fundação Getúlio Vargas

FMI : Fonds Monétaire International

GRS : Groupe de Réflexion Stratégique

IBGS : Institut Brésilien de Géographie et de Statistiques

IDA : Association Internationale de Développement

IPEA : Institut de Recherche Economique et Agricole

IPM : Institution de Prévoyance Maladie

IPRES : Institution de Prévoyance Retraite du Sénégal

IREA : Institut de Recherche Économique et Agricole

LARTES : Laboratoire de Recherche sur les Transformations Économiques et Sociales

LONASE : Loterie Nationale Sénégalaise

MSAS : Ministère de la Santé et de l'Action Sociale

MFDC : Mouvement des Forces Démocratiques de Casamance

ODD : Objectifs de Développement Durable

OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement

ONG : Organisation Non Gouvernementale

NETS : Nutrition ciblée sur l'Enfant et Transfert Sociaux

PAPA : Programme d'Appui à la Promotion des Aînés

PAPALF : Programme d'Appui à la Promotion des Personnes Affectées par la Lèpre et Famille

PAS : Politique d'Ajustement Structurel

PED : Programme Enfant Déshérité

PNBSF : Programme National de Bourses de Sécurité Familiale

PNRBC : Programme National de Réadaptation à Base Communautaire

PROGRESA : Programme Éducation Santé Alimentation

PSE : Plan Sénégal Émergent

RNU : Registre National Unique

SDAS : Service Départemental de l'Action Sociale

SNPS : Stratégie Nationale de Protection Sociale

SRAS : Service Régional de l'Action Sociale

UEMOA : Union Économique et Monétaire Ouest Africaine

UNICEF : Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Liste des tableaux

Tableau 1: modèle d'analyse de l'étude portant sur le concept de protections sociale.....	24
Tableau 2 : modèle d'analyse de l'étude portant sur le concept de pauvreté.....	25
Tableau 3 modèle d'analyse de l'étude portant sur le concept de protections sociale.....	27
Tableau 4 montant de financement du PNBSF 2013-2021	42
Tableau 5 nombre de bénéficiaires de la bourse de sécurité familiale de 2015 à 2019	43
Tableau 6 effectif des bénéficiaires par quartier dans la commune de Ziguinchor.....	44
Tableau 7 : les acteurs du PNBSF	49
Tableau 8 analyse institutionnelle SWOT (Forces, Faiblesses, Menaces, Opportunités) des différents acteurs du PNBSF	55
Tableau 9: le nombre de bénéficiaires de la bourse de sécurité familiale enrôler au niveau de la CMU.....	60
Tableau 10 Présentation Cumulée des prestations de santé et fournitures en médicaments prises en charge durant l'exercice 2021 (taux de 80% et 100%).....	62
Tableau 11 Statistiques descriptives de l'âge des enquêtés	66
Tableau 12 : répartition de l'échantillon selon le quartier de résidence.....	67
Tableau 13 : répartition de l'échantillon selon le type d'études effectué.....	68
Tableau 14 : répartition de l'échantillon selon le niveau d'étude des bénéficiaires.....	69
Tableau 15 : répartition de l'échantillon selon le nombre de personnes dans le ménage.	70
Tableau 16 : répartition de l'échantillon selon le nombre d'enfant de 0-5 ans.....	70
Tableau 17: répartition de l'échantillon selon le nombre de personnes en charge à l'exception des enfants de 0-5 ans.....	71
Tableau 18: répartition de l'échantillon selon la stratégie de résolution des problèmes du ménage	73
Tableau 19 : répartition de l'échantillon selon le niveau de satisfaction des bénéficiaires par rapport au PNBSF	74

Tableau 20: répartition de l'échantillon sur la résolution des problèmes par la bourse.....	76
Tableau 21: répartition de l'échantillon selon le sexe et la résolution des problèmes financiers dans le ménage	76
Tableau 22 : répartition de l'échantillon selon les sources de revenus	78
Tableau 23:: Niveau de satisfaction des bénéficiaires par rapport à la bourse familiale	79
Tableau 24 : Extrait de discours des bénéficiaires sur l'appréciation du changement apporté par le PNBSF.....	81
Tableau 25 : le domaine de problèmes que rencontrent le plus les ménages.....	83
Tableau 26: répartition de l'échantillon selon l'accès aux structures de santé	86

Liste des graphiques

Graphique 1: l'évolution de la population de Ziguinchor de 2018 à 2021	32
Graphique 2 : L'échantillonnage selon le sexe	66
Graphique 3 représentation de l'échantillonnage selon l'ethnie des bénéficiaires	68
Graphique 4: répartition de l'échantillon selon le domaine de problème du ménage.....	72
Graphique 5: répartition de l'échantillon sur la résolution des problèmes par la bourse.....	82
Graphique 6: répartition de l'échantillon selon Les bénéficiaires enrôlés dans la CMU.....	85
Graphique 7: répartition de l'échantillon selon la situation des ménages enrôlés dans la MSCZ en 2021	89

Liste des figures

Figure 1: Carte de la commune de Ziguinchor.....	33
Figure 2: Carte de la zone d'étude	34
Figure 3: schéma sur les différents acteurs du PNBSF	57
Figure 4: Nuage de mots sur l'effet de la bourse sur le changement des conditions de vie des ménages.....	79
Figure 5: les occurrences dans les discours des bénéficiaires.....	80
Figure 6: nuage de mots les observations des bénéficiaires par rapport à la CMU	87
Figure 7: nuage de mots portant sur les souhaits des enquêtés	90

SOMMAIRE

DEDICACES	i
REMERCIEMENTS	ii
SIGLES ET ACRONYMES	iii
TABLE DES ILLUSTRATIONS	v
SOMMAIRE	vii
RESUME.....	i
SUMMARY	ii
ABSTRATO.....	iii
INTRODUCTION.....	1
PREMIERE PARTIE : APPROCHE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE.....	3
CHAPITRE 1 : CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUEL.....	4
CHAPITRE 2 : APPROCHE METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE	30
DEUXIEME PARTIE : ANALYSE DU PROGRAMME NATIONAL DE BOURSES DE SÉCURITÉ FAMILIALE	40
■ CHAPITRE 3: LE PROGRAMME NATIONAL DE BOURSES DE SECURITE FAMILIALE	41
■ CHAPITRE 4 : le Programme National de Bourse de Sécurité Familiale et la Couverture Maladie Universelle	59
■ CHAPITRE 5 : LA BOURSE DE SECURITE FAMILIALE A ZIGUINCHOR : APPRÉCIATIONS ET USAGES	65
■ CHAPITRE 6 : L'EFFET SOCIO-ÉCONOMIQUE DU PNBSF DANS LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ DANS LA COMMUNE ZIGUINCHOR.....	77
CONCLUSION	92
BIBLIOGRAPHIE	94
TABLE DES MATIERES	98

RESUME

Le présent mémoire s'intéresse au rôle du Programme National de Bourses de Sécurité Familiale dans la lutte contre la pauvreté socio-économique dans la commune de Ziguinchor.

Cette recherche est une combinaison des deux méthodes (qualitative et quantitative) : l'enquête par questionnaire auprès de 110 bénéficiaires et 20 entretiens semi directifs avec des personnels impliqués dans le déroulement du programme (PNBSF).

Les résultats de cette étude montrent d'abord, que le PNBSF est exécuté par de multiples acteurs étatiques et non étatiques, qui interagissent pour le bon fonctionnement du Programme. L'étude montre également que le programme est très apprécié par les bénéficiaires malgré la faiblesse du montant de la bourse (25 000 FCFA chaque trimestre). Ensuite, au niveau socio-économique, l'étude montre que le programme a eu des résultats positifs avec une légère amélioration des conditions de vie des bénéficiaires. Ces résultats peuvent s'expliquer par le fait que les stratégies mises en place par les acteurs n'aident pas les ménages pauvres à être financièrement autonomes. En outre, aucune initiative n'a été mise en place pour inciter les ménages à effectuer des activités génératrices de revenus. Enfin, les bénéficiaires de la bourse de sécurité familiale sont enrôlés gratuitement au niveau de la Couverture Maladie Universelle pour bénéficier des services et soins de santé. Cependant, il arrive que certains d'entre eux ne parviennent pas à se soigner, parce que l'Etat ne verse pas régulièrement et entièrement les subventions aux mutuelles de santé mobilisées dans le cadre de la Couverture Maladie Universelle.

Mots-clés : Bourse familiale, pauvreté, ménages, protection sociale, vulnérabilité, Ziguinchor

SUMMARY

This paper examines the role of the National Family Security Grant Program in the fight against socio-economic poverty in the commune of Ziguinchor.

This research is a combination of two methods (qualitative and quantitative): a questionnaire survey of 110 beneficiaries and 20 semi-structured interviews with staff involved in the program (PNBSF).

The results of this study show firstly that the PNBSF is implemented by multiple state and non-state actors, who interact for the proper functioning of the program. The study also shows that the program is highly appreciated by beneficiaries despite the low amount of the grant (25 000 XOF every three months). Secondly, at the socio-economic level, the study shows that the program had positive results with a slight improvement in the living conditions of the beneficiaries. These results can be explained by the fact that the strategies put in place by the actors do not help poor households to be financially autonomous. In addition, no initiative has been put in place to encourage households to engage in income-generating activities. Finally, beneficiaries of the family security grant are enrolled in the Universal Health Coverage program free of charge in order to receive health care services. However, it happens that some of them do not manage to get health care, because the government does not pay regularly and entirely the subsidies to the mutual health insurance companies mobilized in the framework of the Universal Health Coverage.

Keywords: *Family grant, poverty, households, social protection, vulnerability, Ziguinchor*

ABSTRATO

Esta dissertação examina o papel do Programa Nacional de Segurança Familiar na luta contra a pobreza socio-económica na comuna de Ziguinchor.

Esta investigação é uma combinação de dois métodos (qualitativo e quantitativo): um inquérito por questionário de 110 beneficiários e entrevistas semi-directivas com o pessoal envolvido no programa (PNBSF).

Os resultados deste estudo mostram, em primeiro lugar, que o PNBSF é implementado por múltiplos actores estatais e não estatais, que interagem para o bom funcionamento do Programa. O estudo mostra também que o programa é muito apreciado pelos beneficiários, apesar do pequeno montante da subvenção. Em segundo lugar, a nível socioeconómico, o estudo mostra que o programa teve resultados positivos com uma ligeira melhoria das condições de vida dos beneficiários. Estes resultados podem ser explicados pelo facto de que as estratégias postas em prática pelos actores não ajudam as famílias pobres a serem financeiramente autónomas. Além disso, não foi posta em prática nenhuma estratégia para encorajar as famílias a envolverem-se em actividades geradoras de rendimentos. Finalmente, os beneficiários da bolsa de segurança familiar são inscritos gratuitamente no seguro universal de saúde para beneficiarem de serviços e cuidados de saúde. Contudo, algumas delas não conseguem obter cuidados de saúde, porque o Estado não paga regular e integralmente os subsídios às companhias mútuas de seguros de saúde mobilizadas no âmbito da Cobertura Universal de Saúde.

Palavras-chave: *subsídio familiar, pobreza, agregados familiares, protecção social, vulnerabilidade, Ziguinchor*

INTRODUCTION

Dans de nombreux pays africains, la persistance de la pauvreté, le chômage, les maladies, etc. ont conduit les gouvernements et les organisations internationaux comme la Banque Mondiale à mettre en place des politiques de protection sociale pour faire face à divers risques sociaux. Ces politiques ont pour objectif de prendre en charge des personnes ou groupes vulnérables.

Aujourd'hui un peu partout en Afrique subsaharienne, la question de la prise en charge des personnes vulnérables occupe de plus en plus une place très importante dans le discours des hommes politiques, des acteurs de développement, des chercheurs et de la population.

Car, généralement, chaque individu est menacé au cours de son existence par divers événements susceptibles d'affecter sa santé, de supprimer son revenu ou d'une autre façon plus générale, de réduire son niveau de vie (N'gaka, 2011, p. 8).

En Afrique, la protection sociale a été longtemps faiblement prise en compte dans les stratégies nationales de développement. « Elle est maintenant reconnue par plusieurs États africains comme un mécanisme puissant de réduction des inégalités, de résilience face aux chocs, de soutien à la croissance sur le long terme et de lutte contre la pauvreté et la vulnérabilité » (DGPSN, 2016 p. 2).

Au Sénégal, près de la moitié de la population vit sous le seuil de la pauvreté. Le taux de pauvreté monétaire est actuellement à 12,2% (ANSD, 2021, p. 3). Ces données vont à l'encontre de l'attente des Objectifs de Développement Durable (ODD)¹, qui est de mettre fin à l'extrême pauvreté et les inégalités sous toutes ses formes et partout dans le monde d'ici 2030. Pour atteindre ces objectifs, il est nécessaire de mettre en place un cadre organisationnel et des réformes aussi bien au niveau national qu'international afin de promouvoir l'accélération de la croissance, améliorer l'équité et l'égalité des chances et déterminer la viabilité environnementale (MEFP, 2018, p. 7)

Cette situation inquiétante, a interpellé l'attention des autorités sénégalaises. En fait, depuis l'accession des indépendances, le Sénégal a essayé de venir en aide aux personnes

¹ La communauté internationale s'est engagée, dans un nouvel agenda déclinant les Objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030 (MEFP, 2018, p. 7)

vivant dans une situation de pauvreté à travers des politiques de protection sociale. Malgré ces efforts, la pauvreté a continué de gagner du terrain. Aussi, il faut noter que la plupart de ces politiques de protection étaient trop limitées et ne prenaient pas en charge l'ensemble du territoire.

Il faut donc mettre en place un système de protection sociale qui prendra en charge l'ensemble des personnes vulnérables vivant sur le territoire.

En 2013, on assiste au Sénégal à l'élaboration et à la mise en œuvre du Programme National de Bourses de Sécurité Familiale (PNBSF). C'est un Programme National de transfert monétaire, créé pour réduire les inégalités et soutenir la résilience socioéconomique des personnes vulnérables vivant sur le territoire. Le PNBSF est financé par l'Etat du Sénégal et la Banque Mondiale. Elle a ciblé au départ, c'est-à-dire à l'horizon 2017, un transfert monétaire (25 000 FCFA par trimestre) à 300 000 ménages, lequel transfert est conditionné à l'utilisation des services d'éducation et de santé, et renforcer le développement du capital humain des enfants afin d'enrayer le processus de transmission intergénérationnelle de la pauvreté concrètement, il faut que les bénéficiaires procèdent à l'enregistrement à l'état civil des enfants, la tenue à jour des carnets de vaccination des enfants de 0 à 5ans et les respects de l'inscription et le maintien des enfants de 6 à 12 ans à l'école.

Notre recherche s'intéresse à l'effet socio-économique du Programme National de Bourses de Sécurité Familiale dans la commune de Ziguinchor. Plus particulièrement, dans cette recherche, nous essayons de voir comment le PNBSF contribue à la lutte contre la pauvreté socio-économique dans la commune de Ziguinchor.

Notre mémoire est structuré autour de trois grandes parties comprenant six chapitres : la première s'intéresse au cadre théorique et méthodologique. La deuxième partie traite du PNBSF en tant que politique sociale et met en relief la stratégie du programme, les objectifs et les acteurs et la deuxième des acteurs institutionnels du PNBSF. Enfin, la Troisième partie porte sur l'analyse des données empiriques (enquête par questionnaire et par entretien) et l'effet socioéconomique du PNBSF chez les bénéficiaires dans la ville de Ziguinchor.

PREMIERE PARTIE : APPROCHE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE

Gaston Bachelard dans *la formation de l'esprit scientifique* (1938), affirme que tout fait scientifique doit être conquis, construit, constaté. Dans ce mémoire, la conquête et la construction se font dans cette partie consacrée à la méthodologie et au cadre théorique et conceptuel. Cette partie est essentielle car elle va nous permettre d'avoir une vue très large sur les théories, les écrits concernant la protection sociale, la pauvreté, la justice sociale, etc. En somme, l'élaboration théorique et la construction méthodologique vont nous permettre de mieux appréhender notre thème et notre sujet d'étude.

CHAPITRE 1 : CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUEL

Ce chapitre est consacré à la revue littéraire et à la construction théorique de l'étude. Il s'agit d'élaborer la problématique, de définir les objectifs, de proposer les hypothèses, de démontrer l'intérêt du sujet, et de mobiliser les modèles théoriques d'analyse. Dans ce chapitre, nous cherchons à exploiter des documents, des ouvrages et d'auteurs, qui traitent de notre sujet de manière spécifique ou générale.

1.1 Revue critique de la littérature

Pour cerner notre sujet axé autour du rôle socio-économique du Programme National de Bourses de Sécurité Familiale dans la commune de Ziguinchor, nous avons procédé à une recherche documentaire. Ce travail nous a permis de consulter un certain nombre de documents en rapport avec notre étude. Présentés dans leur grande ligne, ces documents nous ont permis de mieux cerner le débat que cette problématique a pu soulever dans la communauté scientifique.

Pour commencer, nous rappelons que notre thématique de recherche a été l'objet d'étude de plusieurs chercheurs en sciences sociales. Selon Robert Castel, l'Etat intervient dans la société pour renforcer la cohésion sociale et réduire l'insécurité sociale des personnes (Castel, 2003). Dans son ouvrage : l'insécurité sociale : Qu'est-ce qu'être protégé ? (2003), il souligne que l'Etat doit ainsi agir pour éradiquer les risques de désintégration sociale voire désaffiliation sociale², basée sur une rupture progressive des liens sociaux et un affaiblissement des liens de proximité et de solidarité entre individus. Et lorsque les liens sociaux sont fragilisés, l'individu risque d'être isolé voire exclu des nombreux champs de la vie sociale. L'isolement de l'individu vivant dans la précarité se fait progressivement en fonction du niveau de protection sociale dont il bénéficie. Pour R. Castel, le processus fait passer l'individu d'une zone d'intégration à une Zone de désaffiliation voire d'exclusion en passant par une zone de vulnérabilité³. Pour lutter

² Robert Castel définit la désaffiliation comme un processus traduisant le passage de l'individu de l'intégration à l'exclusion sociale, avec un problème d'accès à la propriété, voire au logement, au crédit bancaire et donc aux activités sociales et de loisirs

³ Dans la Zone d'intégration l'individu est situé dans un cadre sécurisé, dans lequel il occupe un emploi stable et entretient des relations sociales stables et solides. La zone de vulnérabilité positionne l'individu dans un environnement de fragilité, avec une précarisation de l'emploi occupé et une dégradation des relations sociales. La zone de désaffiliation concerne un univers dans lequel l'individu est fortement

contre la précarisation selon Castel, l'Etat peut ici intervenir à deux niveaux, à travers deux types de politiques qui sont censées réduire les risques : les politiques préventives et les politiques réparatrices.

Les politiques préventives sont les décisions et actions menées par l'Etat, pour mieux contrôler les zones de vulnérabilité. Il s'agit par exemple des ménages à très faibles ressources (travailleurs pauvres) qui participent difficilement à la dynamique de l'économie locale.

Les politiques réparatrices visent à aider concrètement des personnes en phase de précarisation avancée, voire de marginalisation, qui ont été progressivement mises en retrait de la société. Il s'agit donc de personnes qui se trouvent à l'extérieur du processus public d'assistance. Les politiques réparatrices vont donc chercher ici à limiter les risques possibles. Ceci via une politique d'insertion ou de réinsertion adaptée, centrée prioritairement sur les "besoins " (apport de nourriture, aide aux soins, etc).

Cet ouvrage du sociologue R. Castel est très intéressant dans la mesure où il nous permet de mieux comprendre l'importance des politiques de protection sociale dans l'insertion ou le maintien en société des personnes en situation de vulnérabilité. Également, ce livre permet de cerner l'importance de l'intervention de l'État sur la prise en charge des personnes vulnérables, laquelle intervention est vue par Amadou Diouf comme « un droit fondamental de tout être humain et une nécessité politique et économique pour la stabilisation d'un pays » (Diouf, 2014, p. 5).

Les idées développées par Robert Castel, nous ont également permis d'évoquer une autre problématique auquel font face les programmes de protection sociale à savoir la question de la bonne coordination des programmes. Ninno et Mills dans leur ouvrage intitulé *Les filets sociaux en Afrique : Des méthodes efficaces pour cibler les populations pauvres et vulnérables en Afrique Sub-Saharienne* (2015), expliquent qu'en Afrique subsaharienne, la mise en œuvre de filets sociaux a manqué de coordination et le potentiel de ces programmes a peu été mis à profit pour lutter à la fois contre la pauvreté transitoire générée par les crises et contre la pauvreté chronique associé à une faible consommation des ménages sur le long terme (Ninno et Mills, 2015, p. 3). En effet, ces programmes sont pour la plupart temporaires et leur durée d'exécution très limitée.

fragilisé (perte de repères, au bord de la rupture marquée par le chômage et une forme avérée d'isolement sociale).

L'autre aspect, est que ce sont des programmes mis en place et financés par des partenaires internationaux comme la Banque Mondiale ou le FMI. « Ces programmes sont principalement mis en place pour apporter des réponses aux chocs ou aux crises telles que des catastrophes naturelles ou des conflits contraignant les ménages à se déplacer » (Ninno et Mills, 2015, p. 3). La plupart des programmes conçus très souvent avec l'aide de la Banque Mondiale ou d'autres instituts financiers internationaux vise à aider les populations pauvres. Toutefois, il y a peu de filets sociaux qui ont été mis en œuvre pour faire face à des chocs spécifiques comme la maladie ou le décès d'un membre du ménage. En outre, il est fort de constater que les ressources des filets sociaux sont bien souvent en dessous des besoins. Au Kenya par exemple, « les bailleurs ont financé en 2007-2008 plus des trois quarts des dépenses totales des programmes ciblés et ces fonds ont majoritairement bénéficié à quatre provinces (sur un total de huit) qui ne concentrent pourtant pas le plus grand nombre de pauvres » (Ninno et Mills, 2015, p. 3).

Au Sénégal, après une décennie 1990 marquée par de bons résultats économiques, le pays a été frappé par une succession de chocs internes et externes. En effet, « dans la décennie qui a suivi 1995, le Sénégal a traversé une période de forte croissance du Produit Intérieur Brut (PIB), situé autour de 5 pour cent par an en moyenne et en termes réels » (Ninno et Mills, 2015, p. 239). Cependant des facteurs comme la sécheresse, la dévaluation du FCFA, les conséquences des politiques d'ajustement structurel ont brusquement changé l'économie du Sénégal. Plongeant ainsi le pays dans une situation de vulnérabilité. Plus, en 2007, les prix du pétrole ont connu une augmentation (ANSD, 2008, p. 7). Cette augmentation a ralenti l'économie du Sénégal et a entraîné une grave détérioration de la situation fiscale et internationale du Sénégal. « Par ailleurs, la faible pluviométrie enregistrée pendant deux années successives a réduit la production agricole et la disponibilité des denrées alimentaires » (Ninno et Mills, 2015, p. 239). Toutefois, le Gouvernement sénégalais a apporté des réponses directes face à cette situation. En ce qui concerne les sécheresses, il a fourni une aide financière aux producteurs agricoles et une aide générale à la population rurale. « Au cours de cette période, ces interventions ont représenté une dépense totale équivalente à 0,2 pour cent du PIB » (Ninno & Mills, 2015, p. 244). En outre, le Gouvernement a introduit en 2007 un allègement fiscal généralisé et des subventions au riz et à d'autres denrées de base » (Ninno & Mills, 2015, p. 240). Toutefois, ces interventions ont coûté très chers au gouvernement « (entre 3 et 4 pour cent du PIB) et ont été peu axées sur les populations pauvres » (Ninno & Mills, 2015, p. 240).

Vu les limites de ces mesures, l'Etat a fini par lever vers la fin de 2008 certaines de ces subventions. Cette situation et cette expérience ont mis en évidence le besoin pour le gouvernement de mettre en place de programmes capables de fournir aux plus vulnérables une protection contre les chocs extérieurs. C'est ainsi qu'est née l'idée de mettre en œuvre un système national de filets sociaux.

Amacodou Diouf, dans la même logique rejoint les idées développées par Ninno et Mills. Diouf met en lumière la volonté de l'Etat du Sénégal à mettre en place un système national de protection sociale. Dans son rapport intitulé, « système de protection social dans les stratégies de lutte contre la pauvreté au Sénégal » (2014), Diouf explique que, « les dispositions de l'article des articles 22 et 23 de la déclaration universelle des droits de l'homme, l'article 25, couvrent un champ plus large et précise que « toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l'alimentation, l'habillement, le logement, les soins médicaux, ... » (Diouf A. , 2014, p. 5).

Les systèmes de protection sociale constituent donc le moyen qui va permettre d'assurer aux personnes vulnérables le bien-être dont ils ont besoin pour faire face aux différents chocs et risques. Dès lors que « la protection sociale est un droit » (Diouf A., 2014, p. 4), plusieurs initiatives et mesures en matière de protection sociale vont être lancées. La communauté internationale a lancé une croisade, en adoptant en 2000 la résolution 52/2, portant sur la déclaration du millénaire, le Bureau International du Travail (BIT) a également lancé la « campagne mondiale sur la sécurité sociale et la couverture pour tous » en 2003 à Genève (Diouf, 2014, p.4).

Avec ces initiatives, il y a des pays qui en matière de protection sociale ont obtenu de bons résultats comme le Brésil, le Mexique, le Chili, l'Afrique du Sud etc. Le Sénégal quant à lui s'est beaucoup inspiré du modèle brésilien avec les bourses de sécurité familiale. La revue de la protection sociale réalisée par l'Union Européenne en juin 2010 dans quelques pays d'Afrique de l'Ouest, indique que les systèmes formels de protection sociale du Sénégal connaissent de sérieux problèmes de performance et des limites dans leurs capacités de répondre aux besoins multiples des populations (Diouf, 2014, p.6).

Il faut donc mettre en place un système de protection sociale performant et apte à prendre en charge les besoins des populations. C'est ainsi que le gouvernement du Sénégal et la Banque Mondiale « ont conclu que la mise en place d'un système de filets sociaux ciblés était préférable à la poursuite des subventions généralisées des prix (Diouf, 2014, *ibid.*p.4).

Par ailleurs, la protection sociale est un domaine qui implique l'intervention de plusieurs acteurs. Les principaux acteurs sont : « la présidence de la république (à travers la Délégation Générale à la Protection et à la Solidarité Nationale (DGPSN), les Ministères Techniques en charge du Développement sociale (ministère de la famille et ministère de la santé) », La Direction Générale de l'Action Sociale (Diouf, 2014, p.9). D'autres acteurs privés interviennent également dans la protection sociale des personnes vulnérables sans oublier les organisations de la société civile. Ce document de Diouf est très important, parce que d'une part, il nous a permis de comprendre à peu près le système de protection sociale du Sénégal, ainsi que les différents acteurs qui interviennent dans la protection sociale. Mais d'autre part, il ne nous a pas donné des informations plus approfondies sur cette protection sociale, parce que l'auteur s'est limité à nous expliquer les systèmes de protection du Sénégal sans bien nous donner des détails sur les programmes mis en place pour prendre en charge les personnes vulnérables.

Contrairement au rapport de Amacodou Diouf, la Délégation Générale de la Protection sociale et à la Solidarité Nationale (DGPSN), dans un document intitulé : « Stratégies Nationale de Protection Sociale SNPS 2015-2035 », nous donne une vision plus large en ce qui concerne la protection sociale au Sénégal. Dans ce document, la DGPSN explique que la vision adoptée par le Sénégal, à travers le Plan Sénégal Émergent (PSE), est celle d'un pays émergent en 2035 avec une société solidaire dans un Etat de droit ((DGPSN), 2016, p. 8). En effet, cette vision s'appuie sur une économie compétitive soutenue par une croissance forte et inclusive. Pour contribuer à la mise en œuvre des orientations stratégiques du PSE, il a été procédé à l'actualisation de la Stratégie Nationale de Protection Sociale (SNPS) de 2005. Cette actualisation s'est tenue également dans un contexte international marqué par le consensus mondial sur un agenda de développement qui place la protection sociale au cœur des politiques publiques avec notamment les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). De ce fait, « la protection sociale devient, ainsi, un levier essentiel de réduction de la pauvreté et des inégalités et un facteur

de croissance inclusive valorisant le capital humain soutenant la demande interne et facilitant la transformation structurelle des économies nationales » (DGPSN, 2021, p. 2).

Par ailleurs, la DGPSN explique que les divers programmes de filets de sécurité sociale qui ont émergé ces dernières décennies sont une réponse des autorités et de leurs partenaires pour aider les personnes en situation de pauvreté et surtout celles en situation d'extrême pauvreté à faire face aux chocs qui affectent leur bien-être dans des contextes encore marqués par les effets des politiques d'ajustement structurel des décennies passées.

La protection sociale est caractérisée par une dispersion et une fragmentation des interventions avec au moins une trentaine de projets et programmes. En effet, la DGPSN souligne que « dix des projets et programmes représentent 93% du total du budget de 2015. Les programmes sont par ordre d'importance. Les deux grands programmes sont : le programme de bourse de sécurité familiale qui représente 61,1% des montants des dépenses de protection sociale et la CMU pour 6,1% » (DGPSN, 2016, p.9). La place qu'occupe le programme de bourse de sécurité familiale dans le budget de 2015, montre l'urgence de prendre en charge les personnes vulnérables au Sénégal.

Les travaux du Laboratoire de Recherche sur les Transformations Économiques et Sociales de l'Université de Dakar basés sur des enquêtes longitudinales au Sénégal⁴, ont montré aussi la nécessité de prendre en charge les populations en situation de vulnérabilité à temps. Ces travaux montrent que la pauvreté en général et la pauvreté chronique en particulier sont liées à des chocs qui sont repérables durant le cycle de vie des individus (DGPSN, 2016, p. 33)⁵. Ainsi, selon la DGPSN, il faut « inscrire les programmes à temps et tout au long du cycle de vie des personnes en situation de vulnérabilité. Cela va permettre de voir le déficit de protection et les défis auxquels les populations en situation de vulnérabilité sont confrontées à différents stades de leur cycle de vie » (DGPSN, 2016, p.34). Cette approche est plus stratégique et plus analytique par ce qu'elle va permettre

⁴ Les vulnérabilités des femmes et les conséquences sur leur santé au Sénégal (Cissé, 2021) ; Les Sénégalais sont-ils solidairement pauvres ? (Fall, 2019) ; Santé, Pauvreté et vulnérabilités intergénérationnelle au Sénégal (Cissé, 2012).

⁵ Le Laboratoire de Recherche sur les Transformations Économiques et Sociales (LARTES- IFAN) est institué sous ce nom en 2012 au sein de l'IFAN à l'université Cheikh Anta Diop et, en soutien à la Formation Doctorale « Sciences Sociales Appliquées au Développement » dans le cadre de la réforme Licence-Master-Doctorat (LMD). (LARTES-IFAN-UCAD). Le Laboratoire capitalise de nombreuses études depuis une vingtaine d'années et une solide expérience dans l'analyse des politiques publiques, la vulnérabilité, la résilience, l'éducation, la santé, la gouvernance des ressources naturelles.

de s'attaquer aux causes de la pauvreté et à anticiper sur les risques. Beaucoup de pays émergents inscrivent même leurs systèmes de protection sociale vers cette approche orientée sur les risques et les défis à travers le cycle de vie.

Cependant, le fait d'inclure les interventions et prestations sociales en cours avec les risques qui ciblent les différentes étapes du cycle de vie, « montre que les programmes et régimes visant à atténuer les risques de maternité, de la petite enfance, du handicap et des personnes en âge de travailler sont remarquablement limités bien en termes de nombre de bénéficiaires et d'inclusion sociale qu'en terme de montant budgétaire » (DGPSN, 2016, p.34). Comme les systèmes de protection sociale (CSS, IPRES, IPM, FNR) étaient très limités, ils n'étaient pas bénéfiques au grand nombre et particulièrement aux plus pauvres. Il faut mettre en place un système de protection sociale à long terme (horizon 2035). Le but de cette vision est de bâtir un système de protection sociale qui sera accessible à toutes les sénégalaises et sénégalais, en fournissant aussi à chacune un revenu minimum garanti et une couverture maladie, ainsi qu'un filet de sécurité global assurant la résilience à tous ceux qui souffrent des chocs et des crises qui peuvent basculer dans la pauvreté. « Les enfants ne sont pas écartés de cet objectif de bâtir un système de protection sociale à long terme. En effet, des investissements sur les enfants ont été aussi mis en œuvre » (DGPSN, 2016, p.38). Au Sénégal, l'enfant occupe une place très importante dans la mesure où c'est un bien de la communauté, s'il réussit dans l'avenir ce n'est pas seulement ses parents qui seront les seuls bénéficiaires, mais toute la communauté ou la société qui vont en bénéficier. C'est pourquoi des investissements ont été mis en œuvre pour les enfants, « des investissements qui n'auront pas seulement pour objectifs d'améliorer leur bien-être et de réduire la pauvreté infantile à moyen terme, à améliorer leur santé et leur situation nutritionnelle, mais surtout de prévenir la transmission intergénérationnelle de la pauvreté » (DGPSN, 2016, p.38). Ceci dans le but de fournir à la nation un capital humain de qualité quand ils atteindront l'âge adulte. Donc, les enfants sont les priorités, ils doivent être bien pris en charge par ce qu'ils constituent l'avenir de demain. En outre, « les populations non salariées même si elles ne bénéficient d'aucune couverture en prestations familiales, des initiatives de cash transfert bourse de sécurité familiale ont été mises en place dans le cadre de soutien à ces populations ». (DGPSN, 2016, p.39).

Toutefois, il est fort de constater que ces initiatives ne concernent qu'une partie des familles en situation d'extrême pauvreté et laissés-en rade les familles en situation de pauvreté, une grande partie des classes moins pauvres mis vulnérables (et qui peuvent d'ailleurs basculer dans l'extrême pauvreté à tout moment) et ceux du secteur informel.

Nous voyons ainsi que ces initiatives ne sont pas complètes, car elles ne prennent pas en compte toutes les familles vulnérables. L'expansion de la couverture pour les transferts sociaux destinés aux familles avec enfants est d'autant « plus pertinente et urgente que la pauvreté monétaire des enfants se situe actuellement à 49% » (DGPSN, 2016, p.39). Ces transferts sociaux destinés aux familles avec enfants, les services sociaux de base, ainsi que l'amélioration de la situation économique des ménages, permettent de réduire le travail des enfants, de les maintenir plus longtemps à l'école, de réduire les mariages et les grossesses précoces.

Le Sénégal vise à mettre en place à l'horizon 2025 un système universel d'allocations aux familles avec d'une part la consolidation des prestations familiales payées aux travailleurs « salariés du secteur privé et de l'Etat (CSS) et son extension aux travailleurs des TPE⁶, des UPI ⁷etc. Et d'autre part, le renforcement du programme de bourses de sécurité familiale » (DGPSN, 2016, p.49). L'objectif est de moins stigmatiser et d'être en cohérence dans la mise en œuvre du Programme.

Pour qu'une politique publique soit efficace, il faut que les modalités de la mise en œuvre soient adéquates. En effet, « l'expérience internationale démontre que les modalités de mise en œuvre sont influencées par la stratégie spécifiée. L'idée ici et non pas de remplacer ou de contourner les politiques permanentes de l'Etat, mais de les renforcer en tant que droit pour tous » (DGPSN, 2016, p49.).

Enfin de lecture nous voyons que ce document est très important parce qu'il nous a permis d'avoir une vision plus large sur la protection sociale actuelle du Sénégal. Mais, il nous a également permis de comprendre les objectifs que l'Etat a mis en place pour assurer aux sénégalais et sénégalaises une protection sociale à long terme. En plus de la vision plus

⁶ Les TPE (Très petite entreprise) sont par définition des entreprises de moins de 10 salariés. Elles se trouvent donc sous les seuils légaux qui imposent la formation d'un comité social et économique, la désignation de délégués syndicaux et la tenue de négociations collectives.

⁷ Les Unités Pédagogiques d'Intégration sont des classes (de 10 élèves maximum) qui accueillent des jeunes handicapés âgés de 11 à 16 ans dans un collège ou un lycée ordinaire.

large qu'il nous offre, ce document nous a permis de voir la cause de l'échec des précédents programmes de protection sociale.

Par ailleurs, le rapport d'Anthony Hodges (2015), nous a permis d'avoir des connaissances plus approfondies sur cette protection sociale au Sénégal à travers les filets sociaux. Anthony Hodges explique le contexte dans lequel les filets sociaux se sont développés au Sénégal. Dans son rapport intitulé « appui à la conception d'un dispositif d'échange et de formation régional sur les filets sociaux de sécurité en Afrique de l'Ouest, mission au Sénégal » souligne que les filets sociaux se sont développés au Sénégal dans un contexte de stagnation des taux de pauvreté et d'une inquiétude croissante quant à la vulnérabilité des populations aux chocs (Hodges, 2015, p. 3). Cette situation inquiétante a conduit les autorités à mettre en place des filets sociaux pour qui vont permettre aux populations les plus vulnérables de faire face à cette situation. La pauvreté a peu diminué dans les années récentes, allant de 48,3% en 2005 à 46,7% en 2011, et reste encore élevée en milieu rural (57%). Nous voyons ainsi qu'en milieu rural la pauvreté ne diminue pas, elle s'élève chaque année » (Hodges, 2015, p. 3). En effet, il faut savoir que la majeure partie des populations vivant en milieu rural compte sur l'agriculture pour pouvoir vivre. C'est pourquoi avant les récoltes si la nourriture stockée s'épuise, la population va avoir du mal à trouver de la nourriture. De ce fait, elle va se retrouver dans une situation d'insuffisance alimentaire. Cette situation que vivent les populations rurales est différente de celles qui résident en milieu urbain. Malgré la pauvreté qui se présente en milieu urbain, les populations qui y résident peuvent parfois s'en sortir car dans ce domaine, il y a plus de chance de trouver un travail et d'avoir des revenus quotidiens qu'en milieu rural. Pour lutter contre la pauvreté qui touche plus le milieu rural, les Etats, ainsi que les acteurs de développement beaucoup de programmes consistant à transférer des fonds aux couches les plus vulnérables appelés les filets sociaux.

« L'expérience a montré que la plupart de ces filets sociaux ont connu d'échecs. Une revue des filets sociaux (Banque Mondiale, 2013) a mis en relief l'existence de multitude de filets sociaux fragmentés » (Hodges, 2015, p.3). Le Sénégal a donc besoin de revoir comment mettre en place un système de filets sociaux national plus apte à prendre en charge les personnes en situation de pauvreté de manière générale.

Pour ne pas reproduire les mêmes erreurs constatées sur les autres programmes, qui, en effet, avaient souvent une couverture limitée de leurs populations cibles avec des méthodes de ciblage diverses. « La banque mondiale a recommandé le développement d'un système national de filets sociaux mieux intégrés » (Hodges, 2015, p. 3).

C'est ainsi que plusieurs programmes vont être mis en place dont. C'est le cas du Programme de bons d'achat en faveur de ménages pauvres en milieu périurbain géré par le Programme Alimentaire Mondiale. Avec 97.000 ménages bénéficiaires en 2010 et 55.000 en 2011. Le Programme Nutrition ciblée sur l'Enfant et Transfert Sociaux (PNETS).

En 2012, on assiste à une évolution très importante des filets sociaux avec la mise en œuvre du Programme National de Bourses de Sécurité Familiale (PNBSF).

En Afrique de l'Ouest, le PNBSF sur une courte période est le plus grand programme de transferts sociaux monétaires mis en place ces dernières années. En effet, « en 2015, 200.000 ménages ont été pris en charge. En 2017, le nombre de bénéficiaires va atteindre 300.000 ménages. Ce chiffre dépasse largement le nombre de ménages en situation d'extrême pauvreté, estimée à 162.000 » (Hodges, 2015, p.7). Contrairement aux autres programmes précédents, le PNBSF en peu de temps a élargi sa couverture pour permettre aux populations pauvres et vulnérables d'être les bénéficiaires. En plus des transferts trimestriels que les bénéficiaires perçoivent, ils bénéficient également de certaines mesures d'accompagnement⁸. En effet, les transferts sont assortis de mesures d'accompagnement, mises en place à travers des accords avec des ONG, pour promouvoir l'autonomisation des ménages à long terme. Par exemple, « l'ONG Helen Keller International est impliquée dans la distribution de petit bétail et la mise en place de mécanismes communautaires de crédits redoublement au profit des ménages bénéficiaires du PNBSF » (Hodges, 2015, p.7). L'association de ces différentes structures ou ONG est faite pour accompagner les bénéficiaires dans plusieurs domaines comme la santé, l'agriculture, l'éducation etc.

Le PNBSF est un programme qui associe le paiement de transfert en espèce au respect par les bénéficiaires de certaines conditions. Il vise le développement du capital humain et la rupture de la transmission intergénérationnelle de la pauvreté. C'est l'exemple de

⁸ Les bénéficiaires, avec la CMU, ont accès gratuitement aux soins dans les structures sanitaires publiques.

l'enregistrement à l'état civil des enfants, la tenue à jour des carnets de vaccination des enfants de 0 à 5 ans et les respects de l'inscription et le maintien des enfants de 6 à 12 ans à l'école. Toutefois, on constate que ces conditions ne sont pas respectées. « La conditionnalité est de nature « douce », puisque le suivi des conditions n'est pas assuré de manière rigoureuse dans les écoles et les formations sanitaires, le programme n'applique de sanctions en cas de non-respect des conditions. » (Hodges, 2015, p.7) Il s'agit plutôt de l'utilisation de « condition » comme moyen de sensibilisation des ménages. Cependant, poursuit l'auteur, « une lacune importante est le manque d'un cadre légal de la protection sociale, qui fait en sorte que les programmes actuels (PNBSF, Plan Sésame, CMU, etc.) ne sont pas pleinement institutionnalisés. Vus que ces programmes ont été mis en place par un régime au pouvoir durant son mandat ». De ce fait, le manque d'encadrement légal pourrait constituer une menace à la pérennisation de ces programmes, surtout dans un contexte de changement politique.

Ce document très riche et qui parle de notre sujet, nous a permis de mieux comprendre la situation de la pauvreté au Sénégal, mais également le système de protection social au Sénégal. Les idées développées dans ce document nous ont permis d'avoir une description générale des filets sociaux et pourquoi certains programmes n'ont pas pu réussir à réduire l'extrême pauvreté au Sénégal. La présentation que l'auteur a fait sur le PNBSF, nous a permis également d'avoir des connaissances plus approfondies sur le Programme. Toutefois, l'auteur a oublié de faire une petite étude ou une évaluation sur l'effet du PNBSF, ce qui aurait permis de mieux voir si le programme a apporté une réponse à la lutte contre la pauvreté ou non. A cet effet, l'article de Ismaila Sène et de Mamadou Aguibou Diallo (2021) vient ainsi compléter l'étude de Hodges. Cet article propose de faire un regard critique sur les résultats du Programme National de Bourses de Sécurité Familiale mis en œuvre par l'État sénégalais et la Banque Mondiale pour lutter contre la vulnérabilité sociale et économique des ménages pauvres au Sénégal. Les résultats de cette étude de Sène et de Diallo montrent que « plus de 70% des bénéficiaires à Kolda, utilisent généralement la bourse de sécurité familiale pour compléter la dépense quotidienne même si elle couvre, de manière générale, moins du tiers des dépenses de nourriture » (Sène et Diallo, 2021, p. 75). Toutefois, le Programme présente des avantages comme des inconvénients, analysable au plan économique comme social. En effet, la bourse est un filet de sécurité familiale ; Malgré la faiblesse du montant, elle représente une partie des dépenses des ménages. La bourse est également utilisée pour d'autres

besoins comme la scolarisation des enfants et leurs prises en charge scolaire. Cependant, chez certains bénéficiaires, la bourse de sécurité familiale ne constitue pas la seule source de revenu. « Les autres sources de revenus proviennent souvent de l'agriculture familiale à faible intensité, du développement d'activités informelles par certains membres du ménage mais aussi d'autres appuis ponctuels sous forme de dons » (Sène et Diallo, 2021, p. 75). Ceci n'est pas le cas pour d'autres bénéficiaires pour qui la bourse constitue l'unique source de revenu. Ils ne comptent que sur la bourse pour régler leurs problèmes. Il faut rappeler que la bourse c'est seulement 25 000 FCFA par trimestre et qu'elle ne pourra pas couvrir l'ensemble des besoins économiques des bénéficiaires.

Les effets du programme s'appréhendent beaucoup plus au niveau social. Du fait que, « la bourse s'accompagne de l'octroi d'un certain nombre de services non financiers tels que les sensibilisations sur les thématiques sociales et sanitaires mais aussi l'accompagnement des familles dans le suivi des calendriers de vaccination des enfants, la scolarisation des enfants, la déclaration des enfants à l'État-civil, la déclaration des décès, etc. » (Sène, et Diallo, 2021, p.75). Ce travail généralement fait par les relais a apporté un changement très positif dans la vie des bénéficiaires.

Par ailleurs, la mise en œuvre du PNBSF s'est faite avec beaucoup de contraintes. En effet, « le programme a fait naître des conflits sociaux liés au choix des gestionnaires en l'absence d'un chef de ménage, au manque de transparence dans l'utilisation de la bourse ou encore à des suspicions d'accaparement ou de détournement de celle-ci » (Sène, et Diallo, 2021, p.75). Mais malgré ces contraintes, la faiblesse de la bourse, les résultats mitigés du Programme, il faut reconnaître que les bénéficiaires sont très satisfaits de la mise en œuvre du PNBSF puisque, malgré tout, la bourse reste une source de revenus qui permet aux bénéficiaires de compléter leurs dépenses.

Cet article très intéressant nous a apporté plus de connaissances plus approfondies et plus claires sur le PNBSF. En plus, les résultats de cette étude nous ont permis de comprendre les contraintes de la mise en œuvre du Programme mais également son effet. Une étude plus approfondie sur ce sujet sera beaucoup plus importante, car cela va nous permettre de voir dans chaque localité le rôle du PNBSF dans la lutte contre la pauvreté socio-économique.

1.2 Problématique

La pauvreté est un phénomène complexe qui constitue un défi mondial. Tout au long de l'histoire, l'humanité, les églises (des œuvres caritatives pour améliorer la vie des pauvres), les chercheurs, les autorités politiques, ont cherché à mettre en place des mécanismes de protection sociale. De leur côté, les autorités étatiques ont également réagi face à la situation de la pauvreté dans le monde. Si les pays occidentaux ont réussi à faire face à ce phénomène, ce n'est pas le cas pour les pays africains. A cet effet, la lutte pour la réduction de la pauvreté devient un défi mondial, surtout du côté de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire Internationale. « En 2015, on constate une amélioration, la part de la population mondiale vivant dans la pauvreté a baissé pour s'établir à 10%, ce qui représente environ 736 millions de personnes » (Banque Mondiale, 2018, p. 1). Cette baisse de la pauvreté reste tout de même inégale. En effet, certains pays peinent toujours à sortir de leur situation. L'exemple en n'est qu'en 2015, « plus de la moitié des pauvres de la planète vivait en Afrique subsaharienne, et c'est dans cette région et en Asie du Sud que se concentrent 85% des personnes pauvres » (Banque Mondiale, 2018, p. 1).

Des pays américains comme le Mexique et le Brésil, ont adopté des politiques de protection sociale qui ont connu un grand succès. Au Mexique, dans le but d'atténuer les niveaux élevés de pauvreté et d'extrême pauvreté, « le gouvernement mexicain lance en 1997 un transfert monétaire conditionnel intitulé *PROGRESA* (Programme Éducation, Santé, Alimentation) » (Bey, 2008). Il s'agissait de programmes de soutien à « des communautés locales pour le traitement des eaux usées et l'approvisionnement en eau potable, la santé, l'éducation, la distribution alimentaire, le logement, l'électrification, l'asphaltage des rues ainsi que des « soft loans » pour les producteurs ruraux à faible revenu » (Fox, 1994, p.167). Ce programme, baptisé par la suite *Oportunidades* (opportunités), couvre actuellement environ 30% de la population. Le programme a réussi à diminuer la pauvreté et à améliorer les moyens de subsistance des bénéficiaires.

Au Brésil, les propositions visant à introduire de nouveaux programmes de transferts de revenus sont apparues à la fin de la « décennie 1980 pour faire face rapidement au maintien des indices de pauvreté à des niveaux élevés et à l'inégalité de revenu caractéristique de la pauvreté » (Rocha, 2008, p. 195). En effet, c'est après plusieurs tentatives à des échelles diverses, visant les populations pauvres différenciés, que les

programmes fédéraux créés depuis le milieu des années 1990 ont été unifiés en 2003 sous l'actuel *Bolsa Familia*. Ce programme présente trois domaines principaux : « le transfert de revenus, les facteurs conditionnels et les programmes complémentaires » (De Sylva, 2014, p. 15). En fait, la *Bolsa Familia* est un programme est un ensemble de mesures de transfert de revenus aux familles pauvres, avec des conditionnalités comme la fréquence scolaire des enfants en âge scolaire obligatoire qui doit être au moins 85%, une carte de vaccination à jour, un accompagnement pré et postnatal des femmes enceintes (Albuquerque, 2007, p.99). Le programme associe le transfert financier à l'ampliation de l'accès aux droits essentiels (santé, éducation, assistance sociale, etc.). Enfin, la *Bolsa Familia* promeut « la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et contribue à l'exercice de la citoyenneté de la part des franges de la population les plus exposées à la faim » (Mourão et Macedo de Jesus, 2012, p. 9).

De nombreuses enquêtes, articles ou études ont démontré le grand apport que le Programme *Bolsa Familia* a contribué à la réduction immédiate de la pauvreté, parmi celles-ci on peut citer : « l'enquête sur les foyers brésiliens » effectué par l'Institut de recherche économique appliquée (IPEA). « Le quatrième rapport brésilien sur les objectifs du Millénaire pour le développement révèle une baisse de la pauvreté extrême, de 12 % en 2003 à 4,8 % en 2008 » (Mourão et Macedo de Jésus, 2012, p. 20). Selon Soares (2010), le programme *Bolsa Familia* est responsable à hauteur de la réduction de 21 % du coefficient de Gini. Des études récentes, comme celles qui ont été déclenchées par la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), par l'Institut de recherche économique et agricole (IPEA, 2011) et par la Fondation Getúlio Vargas (FGV, 2005), que l'enquête nationale a été réalisée par l'Institut Brésilien de Géographie et de Statistiques (IBGS, 2008) ont montré un recul de la pauvreté et de l'inégalité sociale au Brésil. Ce programme *Bolsa Familia* a aussi influencé plusieurs pays comme le Sénégal dans sa volonté de lutter contre la pauvreté.

Par ailleurs, en Afrique, plusieurs pays, depuis leur accession à l'indépendance tentent de construire leur propre modèle de développement. Durant les années 70, beaucoup de pays africains ont connu une situation facilitée de prêt favorisée par la conjoncture économique internationale de l'époque. Ainsi, les pays occidentaux à travers leurs institutions financières comme la Banque Mondiale (BM) et le Fonds Monétaire International (FMI) vont proposer d'aider les pays africains à mettre en marche l'économie de leur pays en leurs octroyant des prêts. En 1999, la BM et le FMI ont lancé une initiative conjointe qui

place la lutte contre la pauvreté au cœur des politiques de développement » (Cling, Razafindrakoto, et Roubaud, 2003, p. 10). Ainsi, les pays à revenu faible désirant obtenir une aide financière doivent préparer un programme de lutte contre la pauvreté. Ce programme se retrouve dans le Document Stratégique de la Réduction de la pauvreté (DSRP). Cette initiative des deux organisations (BM, FMI) a rapidement influencé les autres donateurs, « qui à leur tour décidèrent également de placer leur politique d'aide à travers les DSRP. C'est l'exemple de l'Union européenne ou les pays nordique » (Cling, Razafindrakoto, et Roubaud, 2003, p.2). Cependant, malgré la forte mobilisation des acteurs de développement, des institutions financières, les aides financières octroyées aux pays à revenu bas n'ont pas, de manière générale, aidé ces pays à sortir de la pauvreté. Cette situation peut s'expliquer du fait que les prêts étaient accordés étaient faibles ; elles ne permettaient pas aux pays africains de réaliser leurs projets et de faire fonctionner leurs économies de façon optimale. Ainsi, au lieu d'aider les pays africains à sortir de la pauvreté et à faire fonctionner leur économie postcoloniale, ils ont au contraire plongé ces derniers dans une crise financière et de pauvreté, En effet, on a constaté qu'à la fin des années 1970, les stratégies mises en place par la plupart des pays africains au cours des années 1960 et 1970 ont été des échecs. Face à cette situation, les institutions financières internationales vont apporter leur soutien à ces pays en leur proposant une restructuration de leurs économies par le moyen des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS).

Le « Sénégal sera parmi les pays pilotes qui vont tester et mettre en exécution ces mesures d'austérité que sont les Programmes d'Ajustements Structurels (PAS) » (Diallo, 2014, p. 81). Cette politique a été mise en place suivant des objectifs que sont « le rétablissement des grands équilibres macroéconomiques et financiers, la maîtrise de l'inflation et la réalisation d'une croissance économique saine et durable » (Diallo, 2014, p.81).

Après dix ans d'ajustement, le gouvernement du Sénégal effectue une vaste enquête sur l'incidence de la rigueur sur la population. Les données de cette étude montrent un taux de chômage très élevé (27%) dans la région de Dakar, une population essentiellement agricole et un faible taux d'emploi dans les secteurs modernes (administration et privé) (Diallo, 2014, p. 82). Les dépenses en matière de santé, d'eau, d'éducation ont enregistré une baisse et sont ainsi limitées. De grandes disparités sont notées entre les milieux urbains et ruraux (Diallo, p.82). Une grande partie de la population vivant dans ces milieux vivent ainsi dans une situation d'extrême pauvreté.

Nous voyons donc, que les politiques d'ajustement structurel n'ont pas permis de changer la situation des pays sous-développés. Elles ont en revanche engendré de grosses dettes dans ces pays favorisant ainsi la pauvreté.

L'échec de ces politiques s'explique d'abord par le fait qu'il y avait une méconnaissance des réalités sociétales des pays africains de la part des concepteurs et des institutions financières internationales. Ensuite, l'objectif premier des PAS n'était pas de lutter contre la pauvreté, mais plutôt de préparer les pays africains à l'économie de marché. En 1987, l'UNICEF a même publié un document intitulé « l'ajustement à visage humain » qui alertait sur les conséquences sociales néfastes des politiques d'ajustement structurel (Cling, Razafindrakoto, Roubaud, 2003, p.3). Surendettés et ne trouvant pas de solutions pour sortir leur pays dans la pauvreté, de nombreux pays africains vont essayer de prendre en main l'avenir de leurs territoires. Ils vont ainsi élaborer leur propre programme de lutte contre la pauvreté. C'est l'exemple du Kenya qui s'est fortement inspiré du programme brésilien de lutte contre la pauvreté.

Au Sénégal, la prise de conscience de la nécessité de lutter contre la pauvreté s'est renforcée au cours des années 1990. En effet, après l'échec des politiques de stabilisation de l'économie qui ont engendré la situation de la pauvreté, le gouvernement sénégalais décida ainsi d'éradiquer cette situation. Durant la décennie 2000, le gouvernement du Sénégal a mis en œuvre les Documents de Stratégie de Réduction de la Pauvreté I et II. Ces documents comportent des revues qui mettent en évidence la nécessité d'accélérer l'accès aux services sociaux de base et sur l'amélioration de leur qualité.

Par ailleurs, malgré la légère réduction de la pauvreté, l'extrême pauvreté a gagné du terrain. En effet, le taux de pauvreté est passé de 55,2 à 48,3 pour cent entre 2001 et 2005, sa progression a toutefois ralenti au cours des cinq années suivantes pour atteindre 46,7 pour cent en 2011 (LARTES-IFAN-UCAD). Ce type de pauvreté renvoie à la part de la population dont le niveau de consommation totale est inférieur au coût du panier alimentaire.

La décennie 2010 est marquée quant à elle par une période de transition et de redéfinition des politiques publiques. Ce changement est dû à l'arrivée au pouvoir en 2012 d'un nouveau régime politique d'inspiration libérale. En effet, dès 2013, on assiste à l'élaboration de la SNDES, suivie de celle du PSE qui ont inscrit la protection sociale, notamment l'allocation de bourses de sécurité familiale dans ses engagements

prioritaires. Pendant cette période, on assiste au lancement de quatre grandes innovations majeures que sont : le Programme de Bourses de Sécurité Familiale (PNBSF), la Couverture Maladie Universelle (CMU), la Carte de l'Égalité des Chances (CEC) pour les personnes en situation de handicap et la mise en place d'un système commun de ciblage pour tous les programmes de filets sociaux à travers le Registre National Unique (RNU) (SNPS, 2015, p.31).

Pour prendre en charge les problèmes sociaux (vulnérabilités socio-économiques causées par 40 ans de conflits) de la région et en particulier de la commune de Ziguinchor, le Ministère de la Santé et de l'Action Sociale a mis en place plusieurs programmes parmi lesquels on peut citer: le Programme d'Appui à la Promotion des Aînés (PAPA) qui assure de petits financements aux personnes âgées de plus 60 ans et qui n'ont pas des pensions de retraite, le Programme Enfants Déshérités dont l'objectif est d'améliorer les conditions de vie des enfants et des jeunes en situation difficile, le Programme National de Bourses de Sécurité Familiale et la Couverture Maladie Universelle. Ces programmes cités sont exécutés sur le terrain par le Service Régional de l'Action Sociale, le Service Départemental de l'Action Sociale, la Caritas, etc.

Concernant le Programme National de Bourses de Sécurité Familiale (PNBSF), Ziguinchor est une région ciblée dès le départ à cause des difficultés engendrées par le conflit casamançais depuis près de 40 ans. Le PNBSF est en effet fondé sur la reconstruction des solidarités et une redistribution des ressources basée sur l'équité, la justice sociale correspondant à des formes d'aides sociales utiles et pouvant atténuer les risques et chocs de la pauvreté sur les couches sociales les plus vulnérables. Ce programme a suscité beaucoup de débats sur son effet et sa durabilité. C'est dans ce sens que nous posons des questions à savoir, quelle est le rôle du Programme National de Bourse de Sécurité Familiale dans la lutte contre la pauvreté socio-économique dans la commune de Ziguinchor ? Quels sont les ménages les plus ciblés par le Programme ? Quelles sont les stratégies mises en place par les acteurs pour identifier et accompagner les ménages vulnérables dans la commune de Ziguinchor ?

Toutes ces questions trouveront des réponses dans l'enquête de terrain que nous avons effectuée auprès d'une centaine de bénéficiaires du programme dans les différents quartiers de la ville de Ziguinchor.

1.3 Objectifs de recherche

Pour les besoins de cette étude, nous nous sommes fixées un objectif général et des objectifs spécifiques, qui nous permettront de mieux appréhender la réalité.

1.3.1 Objectif général

Ce travail cherche à comprendre le rôle que le Programme National de Bourses de Sécurité Familiale a joué dans la lutte contre la pauvreté socio-économique dans la commune de Ziguinchor.

1.3.2 Objectifs spécifiques

Dans ce mémoire nous avons défini deux objectifs spécifiques qui sont les suivants :

Le premier objectif spécifique consiste à mesurer l'effet économique et social du Programme National de Bourses de Sécurité Familiale sur la des vies bénéficiaires de la commune de Ziguinchor.

Le second objectif veut saisir les différentes stratégies mises en place par les acteurs du Programme National de Bourses de Sécurité Familiale pour éradiquer le phénomène de la pauvreté dans la commune de Ziguinchor.

1.4 Hypothèses

Analyser le rôle du PNBSF dans la lutte contre la pauvreté dans la commune de Ziguinchor nous a conduit à formuler un certain nombre d'hypothèses, à savoir une hypothèse générale et deux hypothèses spécifiques.

1.4.1 Hypothèse générale

Pour ce travail, notre hypothèse générale est la suivante : le Programme National de Bourses de Sécurité Familiale a joué un rôle dans la lutte contre la pauvreté socio-économique dans la commune de Ziguinchor grâce à un transfert monétaire aux ménages les plus démunis.

1.4.2 Hypothèses secondaires

Pour vérifier notre hypothèse générale, nous avons formulé deux hypothèses spécifiques.

Premièrement, le soutien financier du Programme de Bourses de Sécurité familiale est intégralement investi pour prendre en charge les besoins des ménages.

Deuxièmement, les stratégies mises en place par les acteurs du Programme National de Bourses de Sécurité Familiale permettent de lutter contre la pauvreté dans la commune de Ziguinchor

1.5 Contexte et intérêt de sujet

La pauvreté est un phénomène qui prend de plus en plus de l'ampleur, surtout dans les pays du Sud. C'est un phénomène social total pour reprendre l'expression de Marcel Mauss, qui appelle un ensemble d'acteurs (autorités politiques, États, les acteurs de développement, institutions financières, etc.) à discuter autour de ce fléau qui est devenu un débat mondial.

Depuis plusieurs années de nombreux programmes ou projets ont été mis en place par les États africains, les acteurs de développement, les institutions financières internationales, pour éradiquer ce phénomène. Malgré tous ces efforts, la question de la pauvreté persiste toujours et occupe une place très importante dans le discours des acteurs politiques, sociaux, culturels et économiques. C'est dans ce sens que nous avons jugé nécessaire d'étudier ce phénomène, mais également de montrer le rôle que le Programme National de Bourses de Sécurité Familiale a joué dans la lutte contre la pauvreté socio-économique dans la commune de Ziguinchor.

Par ailleurs, le choix de cette thématique de recherche se justifie par de multiples raisons. En effet ce choix est animé d'abord par notre curiosité scientifique, mais également pour l'apport capital que cette étude va apporter à de nombreux acteurs (les structures de santé, les ONG de développement, la société civile, les ménages, les acteurs politiques) et la communauté scientifique et pour ceux qui voudront faire des études sur ce sujet dans l'avenir.

Par ailleurs, cette étude est motivée par le souci de mieux comprendre la problématique de la pauvreté dans la commune de Ziguinchor et les programmes mises en place par l'État du Sénégal pour lutter contre ce phénomène à l'exemple du Programme de la Couverture Maladie Universelle (CMU). Cette étude est motivée également par le besoin d'avoir des données sur la perception et la représentation que les populations ont du PNBSF et de voir aussi le changement qu'à apporter le programme sur la vie de ces dernières.

Au niveau sociologique cette étude va permettre de voir l'approche que la sociologie a de la pauvreté et de la protection sociale.

1.6 Conceptualisation et modèle théorique d'analyse

Cette sous-partie est consacrée à la conceptualisation et au modèle d'analyse. Nous allons définir des concepts mais également parler de la théorie dont nous nous sommes inspirés dans cette étude.

1.6.1 Conceptualisation ou modèle d'analyse

L'analyse conceptuelle est la tâche méthodologique cruciale à laquelle tout chercheur est confronté. « Il oppose le discours scientifique au discours du sens commun très peu précis » (Sartori 1984). C'est donc, un processus d'élaboration des concepts. « Quel que soit son niveau d'abstraction, pour qu'un concept possède une utilité scientifique, il doit être défini afin de rendre possible l'observation de certains aspects de la réalité » (Depelteau, 2000). Le modèle d'analyse représente le schéma de compréhension et constitue le fil conducteur qui permet de lier l'élaboration théorique et les résultats empiriques (Diallo, 2014, p. 37).

Pour ce qui concerne notre sujet, trois concepts vont être définis, il s'agit : de la Protection Sociale, la pauvreté et les ménages

La conceptualisation de ces trois grands concepts va nous permettre d'avoir une vision plus large de notre sujet.

La protection sociale

La protection sociale est composée par plusieurs éléments comme : la sécurité sociale, la couverture santé, le régime de l'assurance chômage etc. Elle regroupe plusieurs acteurs comme l'Etat, les collectivités territoriales, les institutions financières... La protection sociale a pour but d'apporter une assurance et/ou une assistance à des personnes vulnérables qui sont dans le besoin. Elle permet ainsi de se prémunir contre un risque de perte de revenus. Notre conception de la protection sociale se rapproche de celle donnée par Mamadou Aguibou Diallo et Ismaila Sène. En effet, ces deux auteurs définissent la protection sociale « un ensemble de mesures publiques sous formes de subvention et/ou remboursements mais aussi de dons en nature ou de transferts monétaires, portées généralement par l'Etat et destinées à améliorer la vie des populations en situations de vulnérabilité » (Sène et Diallo, 2021, p. 63). La protection sociale est donc, un système qui permet ainsi aux individus, aux ménages et aux familles qui sont en situation de vulnérabilité de faire face aux chocs et crises.

Les systèmes de protection sociale figurent en bonne place dans les objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. L'objectif 1.3 appelle ainsi à mettre en place « des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptés » au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient ». Seulement, la protection sociale est un combat universel et à long terme qui mobilise divers acteurs dans différents domaines.

Par ailleurs, on ne peut pas parler de la protection sociale sans évoquer un élément essentiel de la protection sociale qui est la sécurité sociale. Elle est le principal élément de la protection sociale car elle assure des risques sociaux très probables comme la maternité, le chômage, la vieillesse, la maladie et les accidents de travail. La protection sociale est un concept qui revête plusieurs dimensions que sont :

Tableau 1: modèle d'analyse de l'étude portant sur le concept de protections sociale

CONCEPT	DIMENSIONS	INDICATEURS
Protection sociale	Sociale	L'accès aux ressources fondamentales (logement, éducation, santé notamment, emploi, sécurité)
	Politique	Les politiques de protection sociale (Le Programme National de Bourse de Sécurité familiale (PNBSF) La Couverture Maladie Universelle (CMU)
	Économique	Taux de chômage, Indice de pauvreté Le Produit Intérieur Brut (PIB). Le budget de financement des Programmes de protection sociale.
	Juridique	Code de sécurité sociale
	Sanitaire	Taux de couverture santé Nombre de personnes prises en charge par CMU
	Démographie	Nombre de personnes dans le ménage Nombre d'enfants 0-5 Nombre de bénéficiaires du Programme de Bourses de Sécurité Familiale

La pauvreté

La pauvreté est un phénomène complexe et pluridimensionnel. Selon le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), « la pauvreté n'est pas un phénomène unidimensionnel, un manque de revenus pouvant être résolu de façon sectorielle. Il s'agit d'un problème multidimensionnel qui nécessite des solutions multisectorielles intégrées. Dans le même ordre d'idées, la Banque Mondiale considère que « la pauvreté a des dimensions multiples », de « nombreuses facettes » et qu'elle est « la résultante de processus économiques, politiques, et sociaux interagissant entre eux dans des sens qui exacerbent l'état d'indigence dans lequel vivent les personnes pauvres » (Banque Mondiale, 2000, p.1). Ainsi, en raison de la pluralité des formes qu'elle peut prendre, chaque discipline, chaque acteur de développement ou structure appréhende la pauvreté de différentes façons. Cependant, beaucoup de spécialistes appréhendent la pauvreté en lien avec les ressources économiques, les opportunités, le pouvoir, la sécurité, etc.

En sociologie, la pauvreté s'impose d'abord comme une question sociale, avant d'être un problème sociologique. Selon Georg Simmel (1908), la pauvreté est une notion relative et non absolue. Elle est relative à la société, au groupe, et à l'identification du pauvre qui se fait par le lien d'assistance établi entre l'individu pauvre et sa famille, ou le groupe social défavorisé et l'Etat.

Tableau 2 : modèle d'analyse de l'étude portant sur le concept de pauvreté

CONCEPTS	DIMENSIONS	INDICATEURS
Pauvreté	Sociale	Violence physique, sexuelle, psychologique. L'accès aux ressources (l'éducation, la santé, l'eau, l'électricité, logement etc.). Le niveau d'instruction
	Juridique	Loi n° 2016-832 du 24 juin 2016 visant à lutter contre la discrimination à raison de la précarité sociale
	Sanitaire	Taux de mortalité, l'accès aux services de soins, le taux de couverture sanitaire
	Economique	Accès à la terre, Taux de chômage, revenus, épargne, dépenses

Ménage

Selon l' Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), le ménage est l'ensemble des occupants d'un même logement, considéré comme la résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Différent de la famille, le ménage se distingue par ses caractéristiques suivantes :

- La taille du ménage : elle est mesurée par le nombre de personnes qui composent le ménage. En ce qui concerne le PNBSF, la taille du ménage est mesurée en fonction du nombre d'enfants en charge, du nombre d'enfants scolarisés et du nombre de personnes dépendant du chef de ménage.
- Le niveau de vie c'est-à-dire le niveau de richesse et de prospérité d'une population. Il faut voir la situation de l'habitat (si la maison est en location ou si elle lui appartient), l'existence d'eau et d'électricité et l'inexistence d'équipement dans la maison.
- La situation matrimoniale : ici on cherche à voir si les chefs du ménage sont des monogames, polygames, veufs (ves), divorcés (es), célibataires ou sont dans une autre situation matrimoniale.
- La situation professionnelle : elle est mesurée à travers des indicateurs comme : la profession du chef de ménage, si c'est un retraité sans pension, s'il est sans emploi.

Le ménage se caractérise à travers certaines dimensions comme :

Tableau 3 modèle d'analyse de l'étude portant sur le concept de protections sociale

CONCEPTS	DIMENSIONS	INDICATEURS
Ménage	Sociodémographique	Situation matrimoniale. Nombre de personnes qui composent le ménage, nombre d'enfants en charge, le nombre d'enfants scolarisés et le nombre de personnes dépendant du chef de ménage. L'habitat (si la maison est en location ou si elle l'appartient), l'existence d'eau et d'électricité et l'inexistence d'équipement dans la maison.
	Culturelle	Le mode de vie. La religion. L'appartenance sociale. La langue de communication.
	Juridique	Code de la famille, Code de la sécurité sociale, Loi sur la prévoyance sociale de 1975, la Loi d'orientation sociale de 2010
	Économique	La profession du chef de ménage, les sources de revenus, les dépenses, l'épargne, le patrimoine économique

1.6.2 Les modèles théoriques

Dans cette étude, nous mobilisons les théories sur la protection sociale et plus spécifiquement la théorie de la justice sociale de John Rawls et la théorie de l'Etat-Providence de Gosta Esping-Andersen.

John Rawls propose une théorie de justice sociale (1971) qui se fonde sur une redistribution des richesses (justice distributive) comme moyen de lutter contre les inégalités dans la société. Dans les États dits modernes, la justice distributive telle que pensée par Rawls se réalise à travers l'Etat-Providence

La notion de l'Etat-providence évoque clairement l'une des nouvelles fonctions de l'Etat moderne : s'occuper du bien-être social des citoyens, et non pas plus seulement de la police, de battre monnaie, de gérer ses relations internationales ou de faire la guerre (Merrien, 2007).

Gosta Esping-Andersen, dans son ouvrage intitulé, *Les trois mondes de l'Etat-providence. Essai sur le capitalisme moderne (1999)*, souligne qu'il n'existe pas une forme unique d'Etat-providence, mais trois types ou régime d'Etat providence (conservateur, libéral et social-démocrate) doté chacun de sa propre logique d'organisation, de stratification et d'intégration sociale (Esping-Andersen, 1999, p. 423). L'Etat-providence conservateur ou corporatiste repose sur des droits sociaux différenciés et segmentés « en programmes distincts, fondés sur le travail et le statut ». Quant à l'Etat-providence libérale, il tend à limiter la protection sociale aux pauvres qui reçoivent des indemnités fort restreintes et dont le statut est déprécié. Ce type d'Etat privilégie le marché et la couverture sociale doit être faible afin d'inciter chacun à s'intégrer au marché du travail. A ce niveau, l'Etat n'intervient que là où le marché a échoué. L'Etat-providence social-démocrate est le modèle qui nous intéresse dans ce travail de mémoire. Pour G. Esping-Andersen, ce modèle se caractérise par un niveau élevé de protection sociale qui couvre la totalité de la population, indépendamment de la situation des individus sur le marché du travail ou de leur situation familiale. Dans ce modèle la démarchandisation de la protection est le plus fort, contrairement à l'Etat providence libérale et conservateur. En outre, dans l'Etat providence social-démocrate, l'offre de services collectifs publics et sociaux est importante. Le financement ne se fait pas sur la base de la rémunération obtenue sur le marché (cotisation du salaire) mais se réalise par l'imposition de toute la population (modèle d'inspiration beveridgienne). Le système cible l'individu quel que soit son sexe ou son statut professionnel. La finalité de tout cela c'est l'égalité des citoyens par le biais de la redistribution sociale.

Par rapport à cette même logique, François-Xavier Merrien dans son ouvrage intitulé *l'Etat providence (2007)*, met en évidence le fait que dans les États-providence, lorsque les solidarités primaires sont défaillantes, les citoyens (et parfois les résidents) peuvent compter sur la puissance publique, émanation de la solidarité nationale (Merrien, 2007, p. 3). Merrien souligne que la rationalisation et l'objectivation du droit au secours que constitue le passage d'une solidarité subjective (en mon âme et conscience) à une solidarité objective fondée sur les droits des citoyens et/ou des travailleurs.

Dès lors, la société est obligée d'inventer des équivalents fonctionnels (services de santé, sécurité sociale, etc...), vue que les groupes primaires (famille, clan, communauté,) sont devenus moins capables d'assurer le soin de leurs membres dans les moments de détresse (maladie, vieillesse...), et les collectivités religieuses également incapables de jouer ce rôle, c'est donc à la collectivité publique peu à peu de prendre en charge ceux qui ne peuvent subvenir par eux-mêmes à leur besoin. La création des États-providence c'est pour répondre à la fois aux crises d'efficacité des solidarités primaires, mais aussi à la sécularisation des sociétés.

Cette intervention importante de l'Etat envers les personnes vulnérables telle que présentée par G. Esping-Andersen et à François-Xavier Merrien, est mal vue par Malthus. En effet, Robert Malthus dans son *Essai sur le principe de population* (1798), fustige les aides apportées aux nécessiteux à travers les lois sur les pauvres (*Poor laws*). Malthus pointe que « l'assistance publique » n'a pas les effets souhaités et que bien au contraire elle enferme ses bénéficiaires et la société elle-même dans des logiques incontrôlées et aliénantes. De ce fait, pour lui « secourir les pauvres, c'est multiplier la pauvreté et encourager l'immoralité » (Malthus, 1798).

Anthony Giddens (2002) contrairement à Malthus apporte des idées qui viennent renforcer la théorie de l'Etat-providence. Giddens insiste sur le rôle de l'Etat comme investisseur social. Il aborde le rôle de l'Etat dans la sphère publique. Un rôle qui implique une « nouvelle économie mixte », une réorientation des investissements de l'Etat, des dépenses accrues dans le domaine éducatif en particulier pour la formation permanente et la requalification, et la multiplication des partenariats avec le système dit du « troisième secteur » (mutuelles, associations, économie solidaire...). En effet, Giddens prône « la redistribution des possibilités », par opposition à la redistribution des richesses. La valorisation de « l'égalité réelle des chances » suggère la possibilité ouverte à tous dans une société donnée d'avoir accès à des « biens stratégiques » fondamentaux, tels que l'éducation, la santé, le travail, etc. C'est l'égalité d'accès et non de résultat qui est valorisée.

CHAPITRE 2 : APPROCHE METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE

Ce chapitre porte sur la méthodologie utilisée pour collecter, traiter et analyser les données. Le chapitre est constitué de quatre grands points que sont : la présentation du cadre d'étude, l'historique de la collecte des données, les méthodes et les techniques de collecte de données et les difficultés rencontrées.

2.1 Présentation du cadre général et physique d'étude

La présentation du cadre d'étude est une partie importante, car elle permet de situer et de délimiter le terrain de recherche.

2.1.1 Cadre général de l'étude

Notre étude s'inscrit dans un cadre général de protection sociale. De ce fait pour mieux comprendre ce concept on s'est basé spécifiquement sur le Programme National de Bourses de Sécurité Familiale.

Pour commencer, il faut dire que pour faire face à des situations d'inégalité les pouvoirs politiques opèrent des transferts de richesse entre les individus. Cela peut être des transferts de richesses vers les pauvres, les jeunes, les vieux, etc.

Pour s'assurer de l'efficacité des programmes sociaux, l'Etat du Sénégal s'est doté d'une structure de coordination et de pilotage des politiques publiques de protection sociale à travers la création de la Délégation Générale à la Protection Sociale et à la Solidarité Nationale qui a été mise en place dans un contexte marqué par les effets dévastateurs des crises énergétique, climatique, alimentaire et financière sur la situation économique et sociale du Sénégal qui fait encore face à des défis importants en matière de pauvreté, de malnutrition, de santé et d'éducation. Cette volonté des pouvoirs publics à chercher des solutions durables aux problèmes sociaux s'est reflété à travers le développement de mécanisme de transfert monétaire à travers le Programme National de Bourses de Sécurité Familiale (PNBSF). Ce programme est lancé pour prendre en charge les familles en situation d'extrême pauvreté surtout dans les zones de vulnérabilités sanitaire, socioéconomique et environnementale.

Pour réaliser le PNBSF, le Gouvernement du Sénégal a reçu un crédit de l'Association International de Développement (IDA) d'un montant de 40,5 millions de dollars américains (24 087,375 FCFA), d'un premier financement additionnel de 11,5 millions de dollars américains, (6 839, 625 FCFA) et d'un deuxième financement additionnel de 50,3 millions d'Euros (32 695 000 FCFA) en vue de financer le développement d'un système national de filets sociaux et d'appuyer le PNBSF.

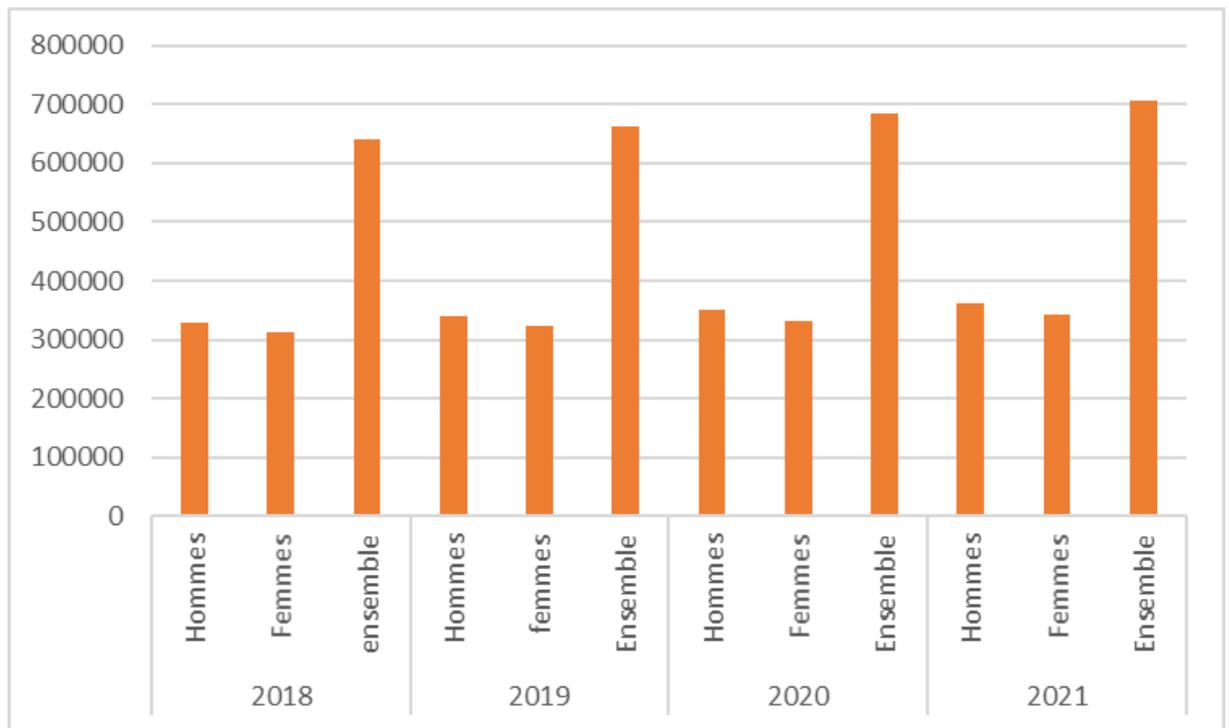
Par ailleurs, en juin 2021, la Banque Mondiale et le gouvernement du Sénégal à travers son Ministère des finances ont signé un Accord de financement additionnel au Projet d'Appui aux filets Sociaux pour un montant global de 110 millions de dollars américains.

2.1.2 Cadre physique d'étude

Sur le plan physique, la région de Ziguinchor est située à 454 km de la capitale Dakar et occupe une superficie de 7339km² soit 3,73% du territoire national. Elle est limitée au Nord par la République de Gambie, au Sud par la République de Guinée Bissau, à l'Est par les régions de Kolda et Sédhiou et à l'Ouest par l'Océan Atlantique. La région est composée de 3 départements (Bignona, Oussouye et Ziguinchor). La région de Ziguinchor compte 8 arrondissements, 30 communes et environ 502 villages. Les principales activités économiques qui s'y exercent sont l'agriculture, la pêche et le tourisme.

En 2018, l'ensemble de la population de Ziguinchor était estimé à 641254 habitants en 2018. Durant la période 2019 et 2021, on assiste à une forte augmentation de la population jusqu'à l'ordre de 706554. La population a connu une évolution surtout durant la période 2018-2021. Le graphique 1 suivant décrit l'évolution de la population de Ziguinchor. Dans ce graphique nous pouvons observer un rapport de masculinité favorable aux hommes c'est-à-dire que les hommes sont plus nombreux que les femmes. Cela contraste avec les données au niveau national qui indique que les femmes sont surreprésentées.

Graphique 1: l'évolution de la population de Ziguinchor de 2018 à 2021

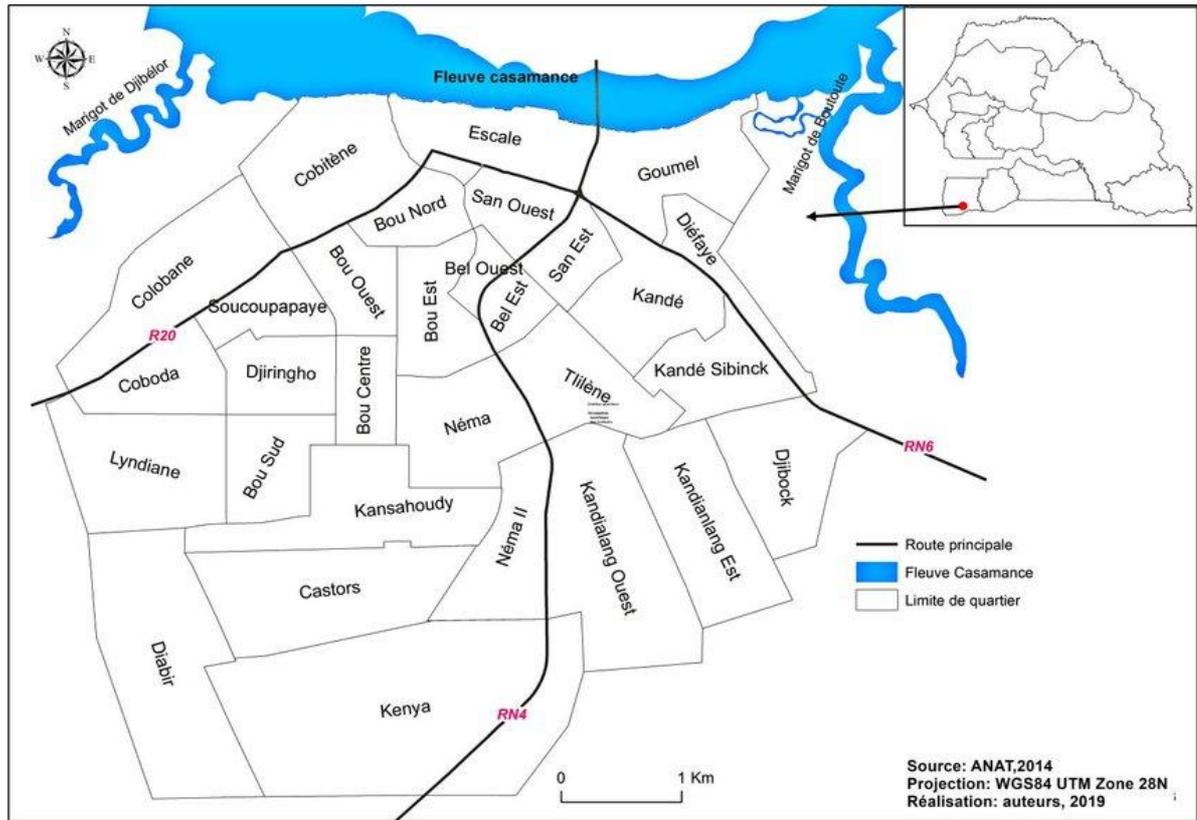


Source : projection ANSD, 2018

La commune de Ziguinchor qui nous intéresse principalement dans cette étude est composée de 289 904 habitants en 2018. La commune de Ziguinchor se trouve sur la rive gauche du fleuve Casamance à 65 km de son embouchure sur l'Océan Atlantique et 15 km de la frontière avec la Guinée Bissau. Sa superficie est estimée à 4533 hectares (ANSD, 2018, p. 9).

La ville s'est développée sur un site fluvial composé de dépressions saisonnières inondables et de bas plateaux du continental terminal. L'extension de la ville le long du fleuve Casamance est bloquée par deux marigots Boutoute et Djibélor. La commune est limitée au Nord par Tobor (Commune de Niamone), au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la Commune de Niaguis (ANSD, 2018, ibid. p.9). Connue par sa diversité socio culturelle, la commune de Ziguinchor regroupe plusieurs ethnies, comme l'ethnie Diola, Wolof, Sérère, Mancagne, Balante, Mandingue, etc. C'est aussi un carrefour des religions parce qu'on y trouve des musulmans, des chrétiens, et des animistes. La carte suivante montre les 26 quartiers de la commune de Ziguinchor.

Figure 1: Carte de la commune de Ziguinchor



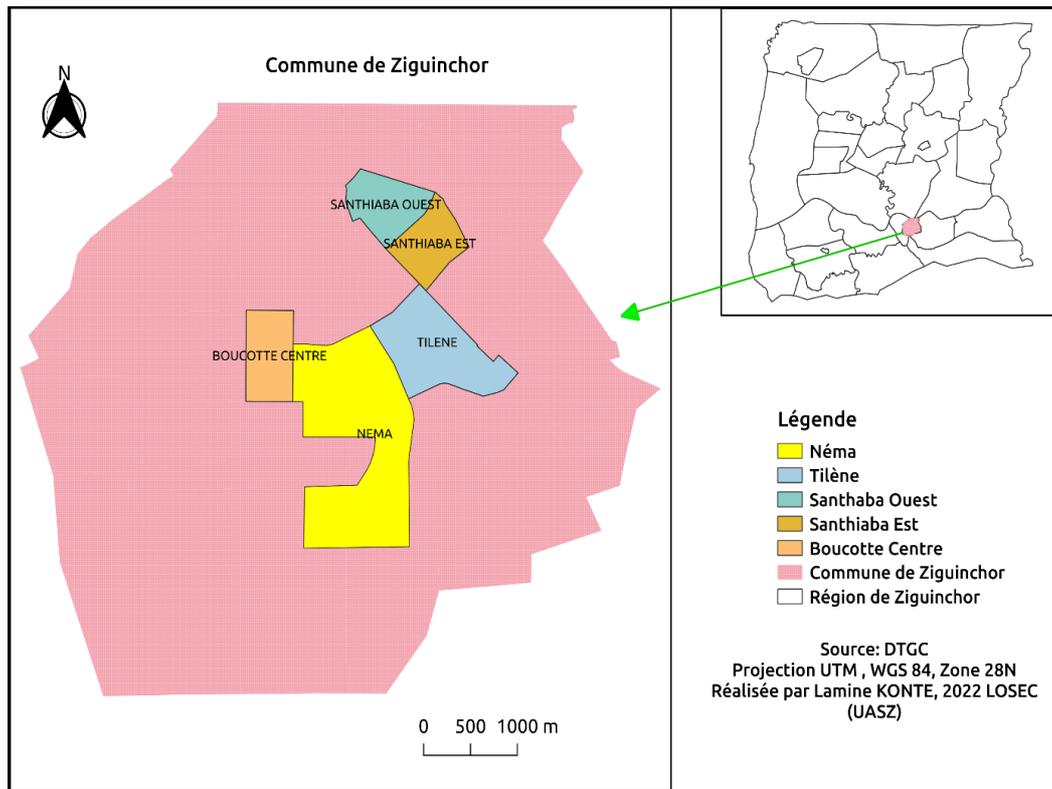
Par ailleurs, depuis près de 40 ans, la commune de Ziguinchor vit dans des situations sociales difficiles à cause des effets du « conflit casamançais ». Cette situation a laissé la population dans une extrême pauvreté faisant un sujet de débat qui occupe une place de plus en plus importante dans le discours du personnel politique, des populations, des chercheurs, etc.

Aujourd'hui, plusieurs programmes sont mis en place pour faire face aux problèmes de santé, de pauvreté, d'insertion, de scolarisation auxquels fait face la commune de Ziguinchor.

L'arrivée du Programme National de Bourses de Sécurité familiale au Sénégal en 2013 constitue également un moyen pour la commune de pouvoir prendre en charge les personnes vivant dans une situation de vulnérabilité.

Nous avons effectué des recherches dans quatre grands quartiers qui se trouvent dans la commune. La carte suivante montre la position géographique de ces quatre quartiers.

Figure 2: Carte de la zone d'étude



Nous avons choisi la commune de Ziguinchor comme terrain d'étude. Ce choix se justifié pour des raisons de proximité, de faisabilité. En effet, comme nous vivons dans la commune, faire des études dans cette zone sera très bénéfique pour nous, car cela nous permettra de mieux maîtriser notre milieu mais également de pouvoir tisser plus de relations avec les habitants de la commune.

La Caritas, le Service Départemental de l'Action Sociale, Le Service Régional de l'Action Sociale, la Poste et la Mutuelle de Santé de la Commune de Ziguinchor et la Mutuelle de Santé l'Union Régionale de Santa Yallah, l'Agence de la CMU, constituent nos lieux d'enquêtes. Dans ces différentes structures, nous avons fait des enquêtes et des entretiens pour les responsables et avec le personnel. En ce qui concerne la Caritas, là-bas on a fait plus d'entretiens que dans les autres structures. Au début c'est le Service Départemental de l'Action et le Service Régional de l'Action Sociale qui pilotait le Programme National de Bourse de Sécurité Familiale, Mais actuellement c'est la Caritas qui pilote le PNBSF, ce qui fait pour regrouper des données sur le programme depuis son commencement n'était pas une chose facile. En plus de cela, d'autres responsables entre-temps étaient partis à la retraite, d'autres sont affectés ailleurs.

2.2 Méthodes et techniques de recherche

Toute étude scientifique repose sur une méthodologie. En Sociologie, chaque phénomène social peut être analysé conformément à la méthode quantitative ou qualitative. Dans le cadre de ce travail, nous avons combiné la méthode qualitative et la méthode quantitative. La combinaison de ces méthodes va nous permettre d'avoir des informations plus diverses et plus intéressantes sur notre sujet.

2.2.1 La méthode qualitative

La méthode qualitative a pour but de comprendre ou d'expliquer un phénomène. C'est une méthode de recherche descriptive qui porte sur les interprétations, les expériences et leur signification. Les données obtenues ne sont pas mesurables statistiquement, mais sont exprimées avec les mots et interprétées de façon subjective. Pour obtenir des données qualitatives, il existe des techniques de collecte très particulières. En ce qui concerne cette étude, nous avons mobilisé la recherche documentaire et l'entretien semi-directif.

2.2.1.1 La recherche documentaire

Nous avons commencé notre mémoire par la recherche d'informations sur le PNBSF. De nombreux documents ont été consultés pour avoir des données nous permettant de mieux comprendre l'effet de la bourse sur les ménages au Sénégal en général et à Ziguinchor en particulier.

Notre recherche a débuté en octobre 2019. D'abord, nous avons commencé notre documentation au niveau du Service Départemental de l'Action Sociale de Ziguinchor. En effet, lors de notre stage au niveau de ce service, nous avons constaté qu'il n'y a pas de documents qui portent directement sur notre sujet, mais grâce à leur base de données nous avons obtenu des informations très capitales à propos de notre sujet d'étude. Ensuite, les visites au niveau de la bibliothèque de l'Université Assane SECK de Ziguinchor et celle de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar nous ont permis d'élargir nos connaissances grâce à la consultation de documents sur les politiques de lutte contre la pauvreté, la protection sociale, la pauvreté au Sénégal, les théories socioéconomiques de la protection sociale, etc. Les documents consultés nous ont permis également d'avoir une vision plus large de notre sujet d'étude.

Aussi, notre visite au Service Régional de l'Action Sociale de Ziguinchor a permis également d'enrichir notre connaissance. Les documents obtenus au niveau du service nous ont permis de comprendre le processus de ciblage des bénéficiaires.

L'Agence Nationale de Statistiques et de Démographique (ANSD) nous a également fourni des documents parlant du Programme de Bourse de Sécurité Familiale, ainsi que sur la situation économique, sociale, géographique de la région et la commune de Ziguinchor. Sur la situation de la pauvreté également. En outre, la recherche documentaire sur Internet, nous a permis d'avoir des connaissances plus approfondies à propos de notre sujet. A cet effet, le site internet de L'ANSD nous fournit des documents parlant du Programme National de Bourses de Sécurité Familiale, ainsi que sur la situation économique, sociale, géographique de la région et la commune de Ziguinchor. Enfin, la CARITAS nous a également donné des documents (présentation sur le paiement, présentation de ciblage RNU, présentation accompagnement des ménages, processus de mise en œuvre du PNBSF, etc.) plus approfondis sur notre sujet.

2.2.1.2 L'enquête par l'entretien

L'entretien est une technique de collecte de données qualitatives qui permet de créer une interaction entre l'enquêteur et l'enquêté. C'est donc un contact direct entre le chercheur et son interlocuteur par le verbe. Il existe plusieurs types d'entretiens qui peuvent être mobilisés selon les besoins du chercheur.

Dans ce travail, nous avons opté pour l'entretien semi-directif qui est très adapté pour une approche hypothétique déductive. Toutefois, ce type d'entretien nécessite un guide d'entretien. Pour ce travail, des guides d'entretien ont été élaborés et utilisés pour avoir des informations qualitatives au niveau du personnel des structures responsables de la mise en œuvre du programme. Au total, nous avons élaboré 07 guides d'entretien pour des acteurs clés qui se trouvent au niveau du Service Départemental de l'Action Sociale (SDAS), du Service Régional de l'Action Sociale (SRAS), au niveau du CARITAS, de la Mutuelle de Santé de la Commune de Ziguinchor, l'ANSD, la Mutuelle de Santé de l'Union Régionale de Santa Yallah et au niveau de la Poste.

Pour ce qui concerne la collecte des données, nous avons effectué les entretiens entre le mois d'Août 2019 et le mois de Janvier 2021. Au total nous avons réalisé 20 entretiens directs et téléphoniques d'une durée moyenne de 30 minutes. Tous les entretiens ont été enregistrés et transcrits en français.

2.2.2 Méthode quantitative

Cette méthode permet d'avoir des données chiffrées opportunes pour les statistiques. Elle sert à prouver ou à démontrer des faits en les quantifiant. Les résultats obtenus sont exprimés en données chiffrées et permettent de calculer par exemple des moyennes, de compter les fréquences, d'exprimer des pourcentages, etc. En outre, les résultats sont représentés le plus souvent sous forme de tableaux ou de graphiques. Dans cette démarche, le principal outil de collecte de données est le questionnaire.

2.2.2.1 L'Enquête par questionnaire

Dans ce mémoire, nous avons choisi comme technique de collecte de données l'enquête par questionnaire qui permet d'obtenir des données quantitatives sur la base d'un échantillon. Celui-ci a été administré à 110 des bénéficiaires de la bourse de sécurité familiale résidant dans quatre grands quartiers de la commune. Les réponses recueillies sont analysées dans la rubrique réservée à l'analyse empirique des données et à l'effet du Programme National de Bourses de Sécurité Familiale sur la vie des bénéficiaires.

2.3 Technique d'analyse

Les données quantitatives recueillies à travers le questionnaire, ont été saisies sur le logiciel SPSS 25. L'analyse de ces données a été descriptive et elle a été effectuée à l'aide de tableaux statistiques. Cependant, les informations recueillies lors de nos entretiens ont fait l'objet d'un tri. C'est celles qui sont les plus significatives qui ont été retenues. Ensuite, ces dernières ont fait l'objet d'une synthèse partant des thèmes évoqués qui nous ont permis de dégager des conclusions pratiques initiales.

S'agissant de l'analyse qualitative, nous avons opté pour l'analyse thématique et de l'analyse de contenu. Ces deux méthodes d'analyse ont l'avantage d'offrir au chercheur la possibilité d'organiser les informations mais aussi de saisir la signification des discours des enquêtés.

2.4 Historique de la collecte des données

L'historique de la collecte des données est constitué de trois parties : la recherche documentaire, la phase exploratoire et l'échantillonnage.

Cette phase s'est déroulée pendant le stage que nous avons effectué au niveau du Service Départemental de l'Action Sociale en 2018. La pré-enquête a permis d'effectuer des entretiens avec des personnes ressources (le chef de Service Départemental de l'Action

Sociale, le personnel du Service Départemental de l'Action Sociale, le Directeur du Service Départemental de l'Action, le Responsable de la Caritas et le personnel de la Caritas, le Directeur de la poste, les personnels de la Mutuelle de Silence), de faire des observations et de rencontrer des bénéficiaires. En effet, pour avoir le maximum des informations nous avons élaboré un questionnaire administré aux bénéficiaires du PNBSF.

Les données recueillies à travers le questionnaire nous ont fourni des informations sur les questions qui tournent autour du Programme de Bourses de Sécurité Familiale. Cette phase de pré-enquête nous a permis de mieux orienter la recherche et d'élaborer la méthodologie et les outils de collectes (questionnaire, guide d'entretien).

2.5 Méthode et technique d'échantillonnage

Dans cette sous-partie nous expliquons les méthodes et techniques utilisées pour choisir les individus enquêtés. Cela concerne la stratégie de ciblage et les méthodes et techniques d'échantillonnage.

2.5.1 Le ciblage

Dans cette recherche, la population cible sont les bénéficiaires du Programme National de Bourses de Sécurité Familiale. Nous avons choisi ces derniers parce qu'ils sont mieux placés pour nous expliquer le rôle qu'a joué le programme dans l'amélioration de leurs conditions de vie. A ce niveau, nous précisons que notre échantillon est majoritairement (95,5%) constitué de femmes. Cette configuration s'explique par le fait qu'actuellement le PNBSF a pour cible les femmes dans les ménages. Les hommes y figurent de façon exceptionnelle en cas de décès, de maladie grave, d'incapacité de la femme ciblée dans le ménage à répondre aux attentes du programme en termes de respect des conditions mais aussi de gestion de la bourse.

2.5.2 L'échantillonnage

L'échantillonnage est une méthode de sélection d'un sous-ensemble de la population appelé échantillon.

Dans cette étude nous avons choisi la méthode d'échantillonnage non probabiliste et la technique par convenance. Ce type d'échantillon est sollicité en l'absence d'une base de sondage et dans une situation de non généralisation des résultats. En effet, nous n'avons pas pu obtenir de base de sondage pour faire un échantillon aléatoire, stratifié ou par

quotas. Cependant, avec l'aide des relais, nous avons pu identifier sur le terrain des ménages bénéficiaires. Ainsi, nous avons opté pour l'échantillonnage par convenance pour des raisons pratiques puisque nous ne disposons pas de base de sondage.

Toutefois, nous précisons que cette étude n'a pas pour objectif d'assurer une représentativité statistique mais plutôt une mobilisation d'informations empiriques pour mieux comprendre l'effet de la bourse sur la vie des ménages Ziguinchorois. Ainsi, cet échantillonnage ne s'est pas fait par le moyen de calculs statistiques ou mathématiques ; il a plutôt été opéré selon la disponibilité des enquêtés dans les quartiers.

Sur le terrain, nous avons interrogé au hasard dans quatre grands quartiers, 110 bénéficiaires. Les quatre grands quartiers choisis sont : Néma (1 et 2), Santhiaba, Tilène et Boucotte centre. Nous n'avons pas un nombre égal d'enquêtés vu que nous avons utilisé la méthode d'échantillonnage non probabiliste ; c'est cela qui explique pourquoi il y a des quartiers où nous avons administré plus de questionnaires que d'autres. A Néma nous avons enquêtés 29 personnes, à Boucotte centre nous avons 26, à Tilène 29 ont été interrogées et à Santhiaba 26 personnes.

2.6 Les difficultés rencontrées

Dans le cadre de ce travail nous nous sommes heurtés à de nombreuses difficultés. La première difficulté que nous avons eu à faire face est le manque de documents et d'ouvrages qui traitent de manière spécifique de notre sujet. La deuxième difficulté, c'est au niveau des bénéficiaires. C'était un peu difficile pour nous de rencontrer les bénéficiaires, nous étions obligés de contacter les relais ou les délégués de quartiers pour nous guider vers eux en faisant du porte-à-porte ou visite à domicile. Sans l'aide de ces personnes il serait très difficile voire impossible de rencontrer beaucoup de bénéficiaires. En effet, lors de notre première visite de terrain nous étions seule et la majorité des bénéficiaires nous demandait à chaque fois d'où nous venons et qui nous a envoyé. Ils avaient tendance à se méfier car ils pensaient qu'on était là pour les espionner. Enfin, la dernière difficulté que nous avons rencontrée c'est au niveau de la disponibilité des personnes ressources. Pour rencontrer ces dernières, il nous a fallu faire plusieurs aller et retour avant d'obtenir un rendez-vous. Nous étions obligés de les rappeler très souvent pour avoir des informations sur leurs disponibilités.

DEUXIEME PARTIE : ANALYSE DU PROGRAMME NATIONAL DE BOURSES DE SÉCURITÉ FAMILIALE

Dans cette partie nous nous intéressons au PNBSF, aux différents acteurs du programme et la CMU. Cette partie est très importante parce qu'elle va nous permettre d'avoir une vision plus large du PNBSF, mais aussi de comprendre le processus de ciblage et de paiement des bénéficiaires. Nous allons également présenter dans cette partie les différents acteurs du programme. Enfin, nous essayons à ce niveau d'appréhender le Programme de la Couverture Maladie Universelle accessible à beaucoup de bénéficiaires de la bourse de sécurité familiale.

CHAPITRE 3: LE PROGRAMME NATIONAL DE BOURSES DE SECURITE FAMILIALE

Ce chapitre s'intéresse à la présentation du Programme National de Bourses de Sécurité Familiale. Cette étude va nous permettre de comprendre le processus de sélection des individus par le moyen du Registre National Unique (RNU), et le paiement des bénéficiaires, d'avoir une meilleure compréhension sur le financement du Programme, ainsi que les conditionnalités mises en place par les pouvoirs publics afin de mieux intéresser les cibles.

3.1 Présentation du Programme National de Bourses de Sécurité Familiale

En 2012, pour la première fois en Afrique de l'Ouest, on assiste à l'élaboration d'un programme national de protection sociale communément appelé Programme National de Bourses de Sécurité Familiale (PNBSF).

Le PNBSF a été mis en œuvre dans un contexte marqué par une demande sociale croissante et une situation politique fragilisée par les inégalités socio-économiques et l'essoufflement du système capitaliste néolibéral. Le PNBSF entre dans le domaine de la protection sociale. Il est fondé sur la reconstruction des solidarités et une redistribution des ressources basée sur l'équité, la justice sociale correspondant à des formes d'aides sociales utiles et pouvant atténuer les risques et chocs de la pauvreté sur les couches sociales les plus vulnérables.

Le PNBSF a pour objectif d'appuyer l'engagement du Gouvernement du Sénégal à établir un système national de filets sociaux et à mettre en œuvre le Programme National de Bourses de Sécurité Familiale au composant suivant :

- Soutien au développement du système national de filets sociaux ;
- Soutien au programme national de transferts monétaires ciblant les ménages pauvres et vulnérables.

3.2 Le budget de financement du PNBSF sur le territoire

Depuis le lancement du PNBSF, chaque année, un budget conséquent est alloué au Programme. Le tableau 4 montre le montant de financement pour chaque année.

Tableau 4 montant de financement du PNBSF 2013-2021

Années	Montant (en FCFA)
2013	5 000 000 000
2014	10 500 000 000
2015	20 000 000 000
2016	30 000 000 000
2017	30 000 000 000
2018	30 000 000 000
2019	30 000 000 000
2020	31 450 000 000
2021	31 800 000 000
TOTAL	186 950 000 000

Source : Caritas ,2021

De 2013 à 2021, le montant de financement du programme est estimé à 31 800 000 000 FCFA. Cette situation s'explique par le fait que dans chaque phase, il y a des ménages qui sont sélectionnées pour venir s'ajouter dans le panier des bénéficiaires. Depuis sa mise en œuvre en 2013, le nombre de bénéficiaires de la bourse de sécurité familiale augmente pour chaque phase.

Tableau 5 nombre de bénéficiaires de la bourse de sécurité familiale de 2015 à 2019

	Réalisations cumulées			
	2015	2016	2018	2019
Nombre de ménages inscrits dans le RNU	263800	442053	442 053	458 550
Nombre de ménages bénéficiaires de la BSF	197751	298381	316 941	316 941
Pourcentage (%) de ménages bénéficiaires ayant reçu des transferts monétaires du PNBSF	33,9	40,3	95	92

Source : DGPSN, rapport d'activités, 2019

Entre 2015 et 2019, au niveau national, le nombre de ménages inscrits dans le RNU est de 458 550. Sur l'ensemble de ces personnes, 316 941 sont bénéficiaires de la bourse de sécurité familiale, 92% des ménages bénéficiaires ont reçu des transferts monétaires du PNBSF et ce nombre augmente chaque année. L'objectif c'est d' enrôler sur l'ensemble du territoire les personnes vivant dans une situation de vulnérabilité et d'éliminer l'extrême pauvreté à l'horizon 2030.

3.3 Le processus de sélection des bénéficiaires du PNBSF à Ziguinchor

En 2022, dans la commune de Ziguinchor, les 5817 bénéficiaires sont répartis dans 26 quartiers. Ces derniers ont été sélectionnés par la Délégation Générale à la Protection et à la Solidarité Nationale. Le tableau 6 suivant montre dans chaque quartier le nombre de bénéficiaires.

A la lecture du tableau suivant, on peut voir qu'il y a plus de bénéficiaires dans les quartiers de Tilène, le grand Boucotte, Lyndiane, Colobane, Santhiaba, Soucoupapaye, Djirigho, Néma. Dans ces quartiers, on y trouve plus de 300 ou 400 bénéficiaires. Cette situation s'explique du fait que ce sont des quartiers très populaires où la pauvreté est très manifeste.

Tableau 6 effectif des bénéficiaires par quartier dans la commune de Ziguinchor

N°	QUARTIERS	EFFECTIFS
1	BELFORT	248
2	BOUCOTTE CENTRE	286
3	BOUCOTTE EST	462
4	BOUCOTTE NORD	175
5	BOUCOTTE OUEST	399
6	BOUCOTTE SUD	439
7	BOUDODY	41
8	COBITENE	20
9	COBODA	212
10	COLOBANE	304
11	DIABIR	70
12	DIEFAYE	51
13	DJIBOCK	253
14	DJIRIGHO	355
15	GOUMEL	75
16	GRAND KANDE	22
17	KANDJALANG EST	58
18	KANDJALANG OUEST	315
19	KANSSAOUDY	65
20	KENIA	121
21	LYNDIANE	410
22	NEMA	303
23	PETIT KANDE	43
24	SANTHIABA	324
25	SOUCOUPAPAYE	345
26	TILENE	423
	TOTAL	5817

Source : CARITAS / Ziguinchor, 2022

3.3.1 Le Registre National Unique : l'instrument de ciblage

Dans la première composante, le Gouvernement du Sénégal, « constant le manque de coordination entre les différents projets et programmes le gouvernement du Sénégal a ainsi choisi de mettre en place et de développer en 2015 un Registre National Unique (RNU) des ménages pauvres et en situation de vulnérabilité » (Ndiaye, Diop, et Sarr, 2019, p. 1).

Le RNU est outil de ciblage de tous les programmes et projets de filets sociaux du Sénégal. C'est donc une base de données dynamique obtenue suivant un processus d'identification et de sélection de ménages en situation de pauvreté et de vulnérabilité. Son objectif est de répertorier

les ménages vulnérables et vivants dans l'extrême pauvreté pour leur permettre d'accéder, de façon équitable et transparente à des programmes de filets sociaux (Ndiaye, Diop, et Sarr, 2019, p. 2).

Le RNU poursuit les objectifs spécifiques suivants :

- Permettre à différents filets sociaux de sélectionner, de façon rapide, suivant une simple analyse de la base de données, leurs bénéficiaires ;
- Amoindrir les coûts liés au ciblage et à la sélection des bénéficiaires des différents programmes de filets sociaux ;
- Permettre la mise en œuvre rapide des programmes de filets sociaux.

Toutefois, il faut noter que l'inscription sur le registre ne garantit pas de bénéficier d'office d'un programme social. La sélection des bénéficiaires se fait suivant un processus en trois étapes : le ciblage géographique, le ciblage communautaire réalisé par les comités villageois et de quartier et les enquêtes auprès des ménages.

3.4 Le ciblage géographique et communautaire

Le ciblage géographique est basé sur les cartes de pauvreté réalisées par l'ANSD. Ici on cherche à voir le poids démographique des populations vulnérables et l'incidence de la pauvreté. La population cible est composée des personnes qui ont un âge compris entre 0-5 ans, 6-12 ans et 60 ans et plus.

Le ciblage communautaire est réalisé par les comités villageois et de quartier. Pour une sélection transparente des bénéficiaires un comité communal représentant de la Délégation Générale à la Protection Sociale et à la Solidarité Nationale (DGPSN) a été mis en place. Il est composé des chefs de quartier, des membres des associations sportives et communautaires de base, des imams, des prêtres, du chef de service départemental de l'action sociale et du Préfet. La mobilisation de ces acteurs permet de rendre le processus des bourses de sécurité familiale transparent.

Par ailleurs, le ciblage communautaire a pour mission d'identifier les personnes vulnérables éligibles selon les critères définis par le Programme National de Bourses de Sécurité Familiale ; d'assurer leurs inscriptions sur les fiches remises aux membres du comité et de remonter les listes aux niveaux départemental, régional et national. Ce sont les chefs de quartiers qui identifient et recensent les ménages de leur localité qui leur semblent les plus démunies. Ils observent l'environnement du ménage visité pour inscrire dans le cahier de bord les

observations faites sur les conditions de vie du ménage avant de présenter les résultats de l'enquête au comité communal de sélection » (ANSD, 2015, p. 9). Ils recensent également tous les enfants âgés de 0 à 16 ans qui se trouvent dans la fourchette d'âges du projet.

Le comité communal de sélection va organiser une réunion avec tous les membres pour dépouiller les listes des ménages et enfants recensés. Les ménages ayant des enfants de 4 à 16 ans supposés vulnérables sont retenus. Une liste générale des ménages retenus est envoyée au chef de service départemental de l'action sociale qui signe et transmet au Préfet pour approbation. La liste est donnée au Gouverneur pour validation. Ce dernier envoie la liste à la Délégation Générale à la Protection Sociale et à la Solidarité Nationale (DGPSN).

Enfin, des enquêtes sont effectuées auprès des ménages pour choisir les bénéficiaires. En effet, la Délégation Générale à la Protection Sociale et à la Solidarité Nationale (DGPSN) reçoit le document et instruit l'Agence Nationale de la Statistique et de la démographie (ANSD) d'effectuer une « enquête sociale approfondie pour évaluer les risques et privations auxquels les enfants qui y vivent sont confrontés » (Ndiaye, Diop, et Sarr, 2019, p. 1). Les agents de L'ANSD, grâce à leurs tablettes, envoient directement à la Délégation les informations qu'ils ont recueillies sur le terrain. « Chaque ménage est coté suivant une grille de vulnérabilité prédéfinie puis noté et classé par ordre décroissant de vulnérabilité » (ANSD, 2015, p. 9).

La liste des personnes sélectionnées et les cartes « Yaakaar » confectionnées par la Direction Générale des Bourses de Sécurité Familiale sont envoyées au Service Régionale de l'Action Sociale qui à son tour transmet l'ensemble au Service Départemental. Les bénéficiaires viennent récupérer leurs cartes pour percevoir leurs bourses à la Poste de la commune de Ziguinchor.

Actuellement, au niveau national, le RNU enregistre des informations socio-économiques de 550 000 ménages et prévoit une extension à 1 000 000 de ménages.

3.5 Les conditionnalités et le processus de paiement de la bourse

Dans cette sous-section, nous allons nous intéresser au processus de paiement de la bourse et des conditionnalités associées pour l'obtention et le maintien du soutien financier. L'étude de ces deux éléments va nous permettre de mieux comprendre les fondements de la bourse et comment les bénéficiaires arrivent-ils à la percevoir de manière transparente.

3.5.1 Les conditionnalités pour bénéficiaire de la bourse familiale

Avant tout, le PNBSF est un programme de transfert monétaire conditionnel. Ces conditionnalités sont : l'inscription et le maintien des enfants à l'école, la tenue à jour du carnet de vaccination, l'enregistrement à l'Etat-civil. Chaque bénéficiaire est tenu de respecter ces conditions au risque de voir une suspension du transfert monétaire versé au ménage ou son exclusion du programme.

3.5.2 Processus de paiement de la bourse

Le programme de bourses familiales est octroyé aux ménages d'extrême pauvreté avec enfant (s) scolarisable(s) entre 6 à 12 ans. Une allocation annuelle de 100 000 FCFA est attribuée dans chaque ménage (sous la responsabilité de l'épouse) soit une somme de 25 000 FCFA par trimestre pendant 5 ans. A chaque trimestre les bénéficiaires vont au niveau de la Poste pour récupérer leurs bourses. Dans certaines localités le paiement se fait par Orange Money. En effet, le paiement via Orange money se fait dans 05 départements (Thiès, Médina Yoro Foula, Kolda, Dagana et Mbour). Pour toutes les autres localités, le paiement se fait au niveau de la Poste. Le délai de retrait du montant transféré est de deux mois pour la Poste et 15 jours pour le transfert par Orange Money.

Le récipiendaire qui est souvent l'épouse ou la grand-mère dispose d'une carte de bénéficiaire que l'on appelle la Carte Yakaar⁹. Cette carte atteste l'enrôlement du bénéficiaire dans le PNBSF et lui permet de percevoir le transfert sans difficulté et dans la plus grande dignité et permet de veiller à la régularité du paiement.

3.6 Les contraintes de mise en œuvre du PNBSF

La mise en œuvre du PNBSF a soulevé des conflits sociaux liées à la sélection des ménages, l'insuffisance des bureaux de Poste, l'utilisation de la bourse, la non maîtrise des procédures de paiement, etc. En effet, les comités (CCC, CVCS, CQCS) mis en place pour identifier les bénéficiaires à travers une pré-enquête, profitaient de ce privilège pour enrôler des personnes, de connaissances et les membres de famille ayant déjà une situation moins vulnérable que les ménages pauvres. De ce fait, il y avait des personnes qui bénéficiaient de la bourse gratuitement sans être concerné. Les propos de M. Ndiaye (Directeur du Service Régional de l'Action confirme bien cette situation :

⁹ Yakaar est un mot wolof qui signifie en français « l'espoir »

Durant la première et la deuxième phase du PNBSF, nous avons trouvé dans la base de données des bénéficiaires de la bourse de sécurité familiale des personnes qui, au vu de leurs revenus mensuels ne devraient pas être parmi les bénéficiaires. Nous avons fait des enquêtes auprès de ces personnes et nous avons vu qu'effectivement ces personnes étaient choisies par liens de parentés ou de connaissances et on les a retirées de la base de données. On avait même retrouvé des enseignants bénéficiaires de la bourse, ce qui n'est pas normal. La bourse est spécifiquement destinée aux personnes vivant dans une situation de vulnérabilité et non à des personnes qui ont déjà un revenu.

Cette situation a même poussé la DGPSN à refaire une autre enquête et donner la gestion de la bourse à la mère de famille. Cette décision est liée à la l'utilisation non transparente que les chefs de famille (père) font de la bourse.

M. A. Diédhiou souligne que :

Si la DGPSN a donné à la mère de famille la gestion de la bourse, c'est parce qu'il était constaté que les chefs de famille hommes ne respectent pas les conditionnalités. Certains quand ils perçoivent la bourse au lieu d'acheter des produits alimentaires, inscrire les enfants, ils vont directement dans les bars, les points de jeux de la LONASE, etc., pour dépenser une moitié parfois même la totalité de la bourse avant d'arriver à la maison.

Par ailleurs, l'insuffisance des bureaux de Poste, rend difficile, la disponibilité de la bourse pour les bénéficiaires vivant en milieu rural. Ces derniers sont obligés de faire des kilomètres pour percevoir leur argent. Parfois, ils ne perçoivent pas le même jour la bourse, à cause de longues files d'attente. Ils sont donc obligés de supporter le coût du transport. En plus, la majorité des bénéficiaires n'est pas instruite. Beaucoup de personnes ont du mal à faire seules certaines procédures administratives dans les cas de perte d'un document, de rédaction de procuration. Dans ces situation la plupart des bénéficiaires perd leurs bourses, puisqu'il y a un délai (2 mois après la date de paiement) pour récupérer la bourse.

3.7 Les différents acteurs du programme de bourse familiale

Plusieurs acteurs ou institutions ont joué un rôle très important pour la mise en œuvre du PNBSF. Du niveau national jusqu'au niveau local, les acteurs ont mis en place des stratégies pour le bon fonctionnement du Programme. Le tableau ci-dessous montre les différents acteurs intervenant dans la mise en œuvre du Programme National de Bourses de Sécurité Familiale.

Tableau 7 : les acteurs du PNBSF

Acteurs étatiques	Acteurs non étatiques
Délégation Générale à la Protection et à la Solidarité Nationale	La CARITAS
Direction Générale de l'Action Sociale	La Poste
Service Régional de l'Action Sociale	L'Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie
Service Départemental de l'Action Sociale	L'Agence de la CMU
Le Comité locaux de Ciblage et de suivi (CQVS, CVCS)	

Source : enquête personnelle, 2021

Qu'ils soient étatiques ou non, ces acteurs interagissent mutuellement pour la bonne mise en œuvre du Programme.

3.7.1 Les acteurs étatiques du Programme National de Bourses de Sécurité Familiale

De nombreux acteurs étatiques sont mobilisés pour la mise en œuvre du PNBSF. Très souvent il s'agit des directions ou services déconcentrés qui sont les représentants régionaux du ministère chargé de la protection sociale, de l'équité et de la solidarité nationale.

3.7.1.1 Délégation Générale à la Protection Sociale et à la Solidarité Nationale

La DGPSN est une structure dotée d'une autonomie de gestion qui est rattachée à la présidence de la République. La DGPSN est chargée de coordonner les politiques de protection sociale et de solidarité nationale. Elle pilote tout le processus de la mise œuvre du PNBSF. A cet effet, elle coordonne les activités des différents acteurs et veille au bon déroulement du programme à l'échelle nationale (Décret n°2012-1311 du 16 novembre 2012). La DGPSN est responsable du traitement et de la gestion des données du RNU et à l'évaluation du Programme. Dans les régions, la DGPSN est représentée par la Direction Générale de l'Action Sociale.

3.7.1.2 Direction Générale de l'Action Sociale

La Direction Générale de l'Action Sociale (DGAS) est une structure rattachée au ministère de la santé et de l'action sociale. La Direction travaille avec la DGPSN dans le cadre de la mise en œuvre des programmes en matière de protection sociale.

La Direction Générale de l'Action Sociale est chargée de préparer et de mettre en œuvre la politique nationale d'action sociale. A ce titre, elle est chargée d'impulser et de coordonner les programmes de recherche en matière d'action sociale ; d'élaborer les textes législatifs et

réglementaires relatifs à l'action sociale et de veiller à leur application. La DGAS intervient dans les 14 régions et les 45 départements du Sénégal sur la base d'une gestion axée sur les résultats et en privilégiant la gouvernance locale.

Par ailleurs, la DGAS mène un certain nombre de programmes pour soutenir certaines catégories vulnérables comme les personnes âgées, les personnes à mobilité réduite, les indigents. Ces dernières années les programmes suivants ont été exécutés par cette direction :

- Le Programme d'Autonomisation des Personnes Affectées par la Lèpre et leurs Familles,
- Le Programme d'Appui à la Promotion des Aînés,
- Le Programme National de Réadaptation à Base Communautaire des Personnes Handicapées,
- Le Programme Enfant Déshérité,
- La Couverture Maladie Universelle

Enfin, la Direction Générale de l'Action Sociale travaille sous les ordres de la Délégation Générale à la Protection et à la Solidarité Nationale. Pour exécuter les programmes, elle travaille avec le Service Régional de l'Action et le Service Départemental de l'Action Sociale.

3.7.1.3 Le Service Régional de l'Action Sociale

Le Service Régional de l'Action Sociale (SRAS) est sous la tutelle de la Direction Générale de l'Action Sociale. Il a pour mission d'exécuter au niveau régional les programmes élaborés au niveau de la hiérarchie. Le SRAS est l'organe régional de coordination des activités des services déconcentrés de l'action sociale (SDAS, CNRS et CPRS) dans la région de Ziguinchor. Il a sous sa direction trois (03) SDAS, un CNRS et un CPRS¹⁰.

A ce titre, le Service Régional de l'Action Sociale a pour mission de :

- Veiller à l'application de la politique sociale définie par les autorités publiques
- Contribuer à l'amélioration des conditions de vie et à la promotion socioéconomique des groupes vulnérables (personnes en situation de handicap, enfants orphelins familles démunies, déplacées, victimes de calamités ou de catastrophes naturelles personnes du troisième âge)

¹⁰ Le Service Départemental de l'Action Sociale de Ziguinchor; Le Service Départemental de l'Action Sociale (SDAS) de Bignona ; Le Service Départemental de l'Action Sociale(SDAS) d'Oussouye ; Le Centre National de Réinsertion Sociale (CNRS) de Bignona. Le Centre e Promotion et de Réinsertion Sociale (CPRS) de Ziguinchor.

- - Superviser et coordonner les programmes et activités des structures intervenant dans le domaine de l'Action Sociale (SDAS, CPRS, centres sociaux privés)
- -Assister les collectivités locales dans l'organisation et la gestion des secours au profit des nécessiteux
- -Accompagner et orienter les partenaires intervenant dans le social
- - Mettre en place une base de données relative à l'action Sociale.

Le SRAS pilote plusieurs programmes et projets avec les SDAS, le CNRS et le CPRS¹¹.

3.7.1.4 Le Service Départemental de l'Action Sociale

Le Service Départemental de l'Action Sociale dépend du Service Régional qui couvre les trois départements de la région de Ziguinchor (Bignona, Ziguinchor et Oussouye). Il reçoit tous les projets et programmes décidés par la Direction Générale qu'il ventile au niveau des services départementaux de la région.

Au niveau du département de Ziguinchor, le Service Départemental de l'Action sociale couvre six (06) communes : Ziguinchor, Niaguis, Adéane, Enampore, Boutoupa Camaracounda et Nyassia. Dans chacune de ces communes, il exécute les programmes liés aux bourses de sécurité familiale, aux cartes d'égalité des chances, aux certificats d'indigence, aux mutuelles de santé, etc.

Durant la période 2013-2017, c'est le SDAS qui a piloté le PNBSF. Actuellement, le Service n'exécute plus le PNBSF. C'est la Caritas qui exécute présentement le PNBSF dans la commune de Ziguinchor.

3.7.1.5 Le Comité Communal de Ciblage

Le comité Communal de Ciblage est essentiellement composé des autorités administratives, des élus locaux, des personnes ressources de la communauté locale, etc. Ces personnes procèdent à la pré-identification des ménages à inscrire dans le RNU, au suivi et à la validation des listes de ces ménages.

¹¹ Programme National de Réadaptation à Base Communautaire (PNRBC). Ce programme a pour objectif d'appuyer l'autonomisation socioéconomique des personnes en situation de handicap ; Projet d'Appui à la Promotion des Aînés (PAPA). Qui a pour objectif de renforcer les capacités économiques des Personnes âgées ; Programmes Enfance Déshéritée (PED) qui a pour objectif de lutter contre la maltraitance des enfants et d'améliorer les conditions socioéconomiques des veuves ; Programme d'Appui à la Promotion des Personnes Affectées par la Lèpre et Famille (PAPALF) qui a pour objectif d'accompagner l'autonomisation et l'inclusion des personnes affectées par la Lèpre et leur famille...

Le Maire, sous la supervision des Préfets et Sous-préfets, met en place le comité communal de ciblage, qui doit être reconnu, représentatif et impartial.

3.7.1.6 Les comités locaux de ciblage et de suivi

Il s'agit du Comité Villageois de Ciblage et de Suivi (CVCS) et du Comité de Quartier de Ciblage et de Suivi (CQVS), qui sont composés au minimum de 05 membres ¹². Ces individus, recrutés sur la base du volontariat, ont une connaissance supposée de la communauté et une légitimité auprès des populations.

Les comités (CVCS et CQVS) sont mis en place par arrêté du Maire de la localité et fonctionnent selon ce texte. Le chef de village ou le Délégué de quartier préside les réunions des comités, mais la décision revient aux membres des comités sur la base de consensus. En collaboration avec l'ANSD, des quotas des ménages potentiellement bénéficiaires sont déterminés lors des réunions des comités.

3.7.2 Les acteurs non étatiques du Programme National de Bourses de Sécurité Familiale

Le PNBSF est une politique publique conçue par l'Etat et pilotée par ses services déconcentrés. Toutefois, pour plus d'efficacité et d'efficience, le Gouvernement du Sénégal a décidé de confier à la Caritas la mise en œuvre du programme dans la zone casamançaise.

3.7.2.1 La CARITAS

La Caritas est une structure qui œuvre dans le domaine social. Elle s'inspire de l'évangile, de la charité chrétienne et les enseignements de l'Église Catholique. Sa mission est de servir les pauvres et de promouvoir la charité et la justice partout dans le monde. Ainsi, la Caritas, aide les femmes et les hommes des communautés les plus vulnérables à survivre face aux crises humanitaires créées par les catastrophes naturelles, les conflits et les effets du changement climatique.

Pour ce qui concerne le PNBSF, c'est la Caritas qui pilote actuellement ce Programme dans la commune de Ziguinchor. Dans la commune de Ziguinchor, la Caritas est dirigée par un

¹² Le comité est composé d'un minimum de 05 membres ayant une parfaite connaissance de la communauté ciblée et d'une légitimité sans faille. Présidé par le chef de village ou le délégué de quartier, le comité est composé comme suit : 1. Délégué de quartier ou chef de village ; 2. Élus locaux ; 3. Les OCB (Représentant des femmes, Représentant des jeunes) ; 4. Les personnes morales, Imam/Curé ; 5. Le comité de santé/Relais communautaire /Badienou Gokh ; 6. Un membre de l'APE Association Parents d'Elèves, 7. Autres, le comité peut se s'adjoindre toute personne ressource dont les compétences peuvent aider à la bonne marche des activités.

responsable de service qui travaille avec des superviseurs et des relais pour le bon fonctionnement du Programme. Les superviseurs sont chargés de l'animation des séances de sensibilisation destinées à impulser un changement de comportements des bénéficiaires de l'encadrement des relais communautaires et du suivi des activités réalisées par ces derniers, de l'appui au système de réclamation et à la mise à jour des SIG¹³ par la saisie dans le SIG de la planification des séances et par le changement des listes de présence correctement remplies après le déroulement des séances. Ils doivent aussi appuyer à la ré-identification des ménages, appuyer le suivi des bénéficiaires des alliances stratégiques ainsi que les ménages enrôlés dans la CMU.

Les relais sont chargés, entre autres, de la distribution des Cartes Yakaar, de la mobilisation des bénéficiaires pour toutes les activités de l'Opérateur Sociale (CARITAS), de l'information des communautés et comités par l'organisation des séances de sensibilisation ou la transmission d'informations et de la facilitation des activités de terrain de la DGPSN.

3.7.2.2 La Poste

C'est un acteur financier, un partenaire pour le paiement des bourses de sécurité familiale. En fait, l'Etat à travers la Délégation Nationale à la protection et à la Solidarité Nationale a signé un partenariat avec la Poste. Comme le souligne le Directeur de la poste d'Escale « pour un paiement transparent, régulier et cohérent, la DGPSN travaille avec la Poste ».

Pour l'identification des bénéficiaires et la planification du paiement, c'est la poste qui travaille avec la Caritas, car elle a les informations nécessaires pour mieux organiser le paiement des bénéficiaires.

3.7.2.3 L'Agence Nationale des Statistiques et de la Démographie

L'Agence Nationale des Statistiques et de la Démographie (ANSD) a joué un rôle très important dans la mise en œuvre du programme. Les enquêtes réalisées par les agents de l'ANSD, ont permis à la DGPSN d'avoir une base de données des ménages vulnérables dans l'ensemble du territoire. Dans le cadre de la mise en œuvre du PNBSF, l'ANSD est intervenu dans le ciblage géographique (détermination des quotas), dans l'enquête et le scoring (collecte de données des ménages pré-identifiés et formulations de scoring qui permettent d'identifier les ménages bénéficiaires à d'éventuels programmes).

¹³ C'est le Système d'information géographique que la DGPSN utilise pour travailler avec les structures qui exécutent le PNBSF. La Caritas met toutes les activités qu'elle fait (journées de sensibilisation, planning de paiement, etc.) dans ce site afin de rendre compte à la DGPSN de ce qu'elle fait.

3.7.2.4 L'Agence de la CMU

L'Agence est chargée de l'exécution du Programme de la Couverture Maladie Universelle. Elle a pour mission d'assurer la mise en œuvre de la stratégie nationale de développement de Couverture Maladie Universelle.

L'Agence de la CMU assure la promotion des mutuelles de santé et autres mutuelles sociales dans le cadre de l'extension de la couverture du risque maladie au secteur informel et au monde rural¹⁴. Actuellement, l'Agence de la CMU exécute dans la commune de Ziguinchor des programmes tels que :

- La CMU-Elève, c'est un régime d'assurance basé sur les mutuelles de santé qui prend en charge à 80% les dépenses de santé des élèves¹⁵ ;
- La Couverture Maladie Universelle pour les bénéficiaires de bourse de sécurité familiale ;
- La Couverture Maladie Universelle pour les classiques¹⁶ ;

L'Agence de la CMU exécute le Programme de la CMU depuis 2013. C'est un programme qui permet à tous les citoyens d'avoir accès à des services de santé nécessaires, efficaces et de qualité, sans pour autant subir des conséquences fâcheuses sur le plan financier dues aux paiements des soins. C'est donc un moyen pour protéger les revenus des ménages et renforcer la solidarité et l'équité aux soins.

3.8 Analyse institutionnelle (les forces, faiblesses, opportunités et menaces)

Dans cette sous-partie, nous nous intéressons à l'analyse institutionnelle (forces, faiblesses, opportunités et menaces) des structures ciblées dans notre étude. C'est une méthode très importante car elle permet de ressortir les forces, les faiblesses, les opportunités et les menaces des structures qui exécutent le PNBSF.

Faire cette analyse permet également d'évaluer la viabilité de chaque structure. Il est important de noter que la mise en œuvre du PNBSF a suscité l'intérêt de plusieurs acteurs ou institutions

¹⁴ Pour la prise en charge sanitaire de la population, l'Agence de la CMU travaille avec les mutuelles de santé.

¹⁵ Chaque année, chaque élève cotise 1000 Francs CFA et l'Etat ajoute 3500 francs CFA. De ce fait, quand l'élève tombe malade, que ce soit à l'école ou chez lui, 80% des soins dans les établissements publics de santé sont payés par la mutuelle. Par exemple, pour une facture de 2500 FCFA, la mutuelle de santé va payer les 2000 FCFA et l'élève ne paye que l'autre moitié.

¹⁶ Les classiques se sont toutes les personnes qui adhèrent à la mutuelle en payant les frais d'adhésion (1000 FCFA). Chaque année, elles cotisent au niveau de la mutuelle une somme égale à 3500 FCFA. Ces personnes quand elles vont se soigner dans les postes ou centre de santé, ou quand elles achètent des médicaments au niveau des pharmacies elles ne payent que 20%, les 80% qui restent c'est la mutuelle qui payent ça.

qui voulaient porter en tête le Programme. Ensuite, nous avons constaté qu'en un moment, il arrivait que certaines structures perdent leur contrat d'exécution au détriment des autres structures. Cette situation nous pousse davantage à faire cette analyse pour voir les faiblesses ou les menaces qui ont conduit ces structures à perdre la mise en œuvre du Programme.

Si Certains acteurs se sont appuyés sur leurs forces et opportunités pour obtenir le contrat d'exécution du PNBSF, d'autres ont perdu ce privilège à cause de leurs faiblesses et les menaces qu'ils rencontrent.

Tableau 8 analyse institutionnelle SWOT (Forces, Faiblesses, Menaces, Opportunités) des différents acteurs du PNBSF

Acteurs/Institutions	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
CARITAS	<ul style="list-style-type: none"> ● Personnel suffisant ● Personnel formé, disponible et motivé ● Organisation de journées de sensibilisations ● Recours aux relais ● Équipement (voitures, tablettes, motos) en qualité et en quantité ● Présence de relais des superviseurs sur le terrain 	<ul style="list-style-type: none"> ● Absence d'autoévaluation ● Retard des paiements de bourses au niveau de la Poste 	<ul style="list-style-type: none"> ● Existence de la Poste pour payer la bourse. De ● Existence l'Agence de la CMU pour la prise en charge sanitaire des bénéficiaires 	<ul style="list-style-type: none"> ● Existence de structures étatiques (SRAS, SDAS, etc.) ● Retard de paiement par la Poste. ● Existence d'autres structures étatiques ou ONG capables de mettre en œuvre le PNBSF
Délégation Générale à la Protection et à la Solidarité National	<ul style="list-style-type: none"> ● Existence d'une base de données (RNU). ● Prise en charge des personnes vulnérables. ● Existences des structures étatiques (SRAS, SDAS, DGBSF...) ● Auto-évaluation des Programmes 	<ul style="list-style-type: none"> ● Présence des autres acteurs de développement (ONG, Association) 	<ul style="list-style-type: none"> ● Coopération avec la Banque Mondiale ● Présence des institutions au niveau national comme locale 	<ul style="list-style-type: none"> ● Retrait de la Banque Mondiale ● Existence des ONG, Association qui œuvre dans le social
Poste	<ul style="list-style-type: none"> ● Présence sur l'ensemble du territoire ● Personnel qualifié ● Disposition d'équipement (voiture, ordinateurs, tablettes...) 	<ul style="list-style-type: none"> ● Retard des virements par la DGPSN. ● Problème de connexion et retard de paiement des bourses 	<ul style="list-style-type: none"> ● Collaboration avec DGPSN ● Soutien de la Caritas 	<ul style="list-style-type: none"> ● Existence des autres opérateurs (Orange Money, Wave, etc.)

ANSD	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réalisation des enquêtes pour beaucoup de programmes ▪ Outils de recensement ▪ Disposition d'équipement pour les recensements ▪ Agents qualifiés 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Manque de données bien détaillées ▪ Manque de données récentes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Collaboration avec les structures ▪ Présence de la Banque Mondiale 	
CCC, CQCS, CVCS	<ul style="list-style-type: none"> ● Interaction de plusieurs acteurs (Chefs de quartiers/villages, préfets, sous-préfets, maires, etc.) ● Sensibilisation des populations ● Accès à la population 	<ul style="list-style-type: none"> ● La non prise en compte de certains ménages en situation de vulnérabilité ● Le non-respect des critères de ciblage ● Manque d'un système de suivi 	<ul style="list-style-type: none"> ● L'interaction avec les ménages ● L'implication des autorités (préfets, sous-préfets, maires, ...) ● Existence du SRAS, SDAS, ANSD 	<ul style="list-style-type: none"> ● L'auto-évaluation de la DGPSN ● Le recensement de l'ANSD
Service Départemental de l'Action Sociale	<ul style="list-style-type: none"> ● Présence sur le terrain pour exécuter les programmes et projets ● Personnel qualifié ● Maîtrise de la population 	<ul style="list-style-type: none"> ● Manque d'équipement pour exécuter les Programmes sur le terrain ● Manque de personnels 	<ul style="list-style-type: none"> ● Existence du SRAS, ● Les Comités de Ciblage et de Suivie ● Présence de l'ANSD 	Concurrence avec les autres structures comme Caritas
Service Régional de l'Action Sociale	<ul style="list-style-type: none"> ● Prise en charge des personnes vulnérable ● Structure étatique ● Présence dans chaque région ● Exécution de plusieurs programme et projet ● Existence de personnel ● Prise charge des personnes en situation de handicap ● Formation et accompagnement des personnes en situation de handicap et des femmes 	<ul style="list-style-type: none"> ● Manque de moyens pour mieux assister les personnes en situation de vulnérabilité ● Manque de moyens pour faire l'auto-évaluation des programmes et des projets 	<ul style="list-style-type: none"> ● Existences des structures étatiques (DGPSN, DGBSF, SDAS) des Comités (CCC, CVSC/CVSC) ● Collaboration avec les ONG, GIE et les associations 	Présence de la Caritas, des ONG et Associations qui s'activent dans le social
L'Agence de la CMU	<ul style="list-style-type: none"> ● L'existence de mutuelles. ● Personnels qui travaillent au niveau des mutuelles 	<ul style="list-style-type: none"> ● Suspension du Programme parfois à cause des retards de paiements des factures. 	<ul style="list-style-type: none"> ● Collaboration avec les pharmacies, ● Existence des mutuelles 	L'arrêt de collaboration avec les pharmacies, les mutuelles, etc.

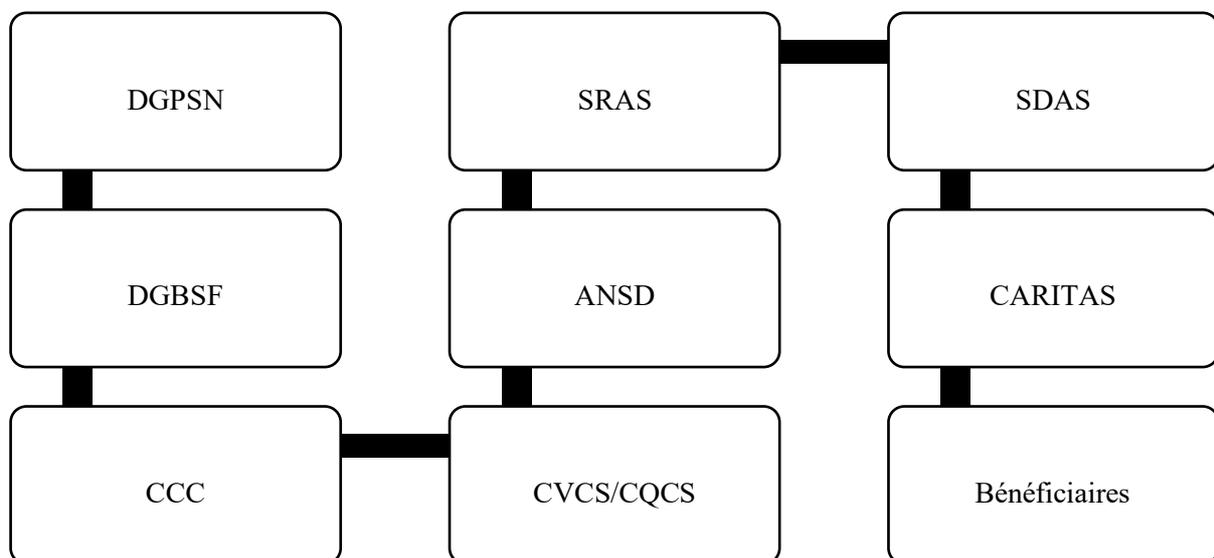
Chaque acteur (structure) à ses faiblesses et fait face à des menaces. Toutefois, les acteurs s'appuient sur leurs forces et sur leurs opportunités pour exécuter le PNBSF.

Pour le SRAS et le SDAS ce sont des structures étatiques, du coup pour ne pas que les gens pensent que le PNBSF est un Programme à caractère politique, il fallait le confier à une structure qui s'active dans la même vocation que le Programme. Pour le bon fonctionnement du Programme, les acteurs interagissent entre eux et ceci constitue leur point fort commun.

3.9 Les relations entre des différents acteurs du PNBSF

Ce schéma suivant donne une vue plus claire et plus détaillée des différents acteurs du PNBSF. Ce schéma montre le processus de mise en œuvre du PNBSF. La Délégation Générale à la Protection et à la Solidarité Nationale est le principal acteur du Programme. Pour la mise en œuvre du Programme, c'est la Direction Générale des Bourses Sécurité Familiale qui est chargée de l'exécution. Pour identifier les ménages, un CCC et les CVSC/CQSC, sont mises en place, ces comités sont ainsi chargés de faire des pré-enquêtes auprès des ménages.

Figure 3: schéma sur les différents acteurs du PNBSF



Source : Enquête personnelle 2021

Après l'identification des ménages, la liste des ménages identifiés est envoyée à la DGBSF qui après concertation avec la DGPSN, coopèrent avec l'ANSD, pour envoyer des agents sur le terrain pour faire un recensement auprès des ménages identifiés par les comités. Les agents de l'ANSD, après le recensement, renvoient la liste à la DGBSF pour une auto-vérification avec la DGPSN. Après cette étape, la DGBSF, envoie la liste des bénéficiaires au SRAS au niveau régional, qui à son tour renvoie la liste des bénéficiaires au SDAS, vu qu'il est plus en contact permanent et direct avec la population. En ce qui concerne la première phase et la troisième du PNBSF c'est le SDAS qui exécutait le Programme. Mais pour la quatrième phase, le SDAS a perdu ce privilège au détriment de la Caritas, qui pilote actuellement le Programme. En matière de la prise en charge sanitaire des bénéficiaires, c'est l'agence de la CMU qui pilote ce Programme. Malgré leurs différences, tous ces acteurs interagissent, afin de bien mettre en œuvre le PNBSF et d'apporter une meilleure prise en charge aux personnes vulnérables.

CHAPITRE 4 : le Programme National de Bourse de Sécurité Familiale et la Couverture Maladie Universelle

L'Etat du Sénégal, sachant que la bourse seule ne peut pas prendre en charge les problèmes de santé des bénéficiaires, a jugé nécessaire d'enrôler ces derniers au niveau de la Couverture Maladie Universelle. En effet, les bénéficiaires du PNBSF sont pris en charge gratuitement à 100% au niveau de la CMU, que ce soit au niveau des consultations comme sur les médicaments.

Pour la prise en charge des bénéficiaires du PNBSF, l'Etat a logé la CMU à l'agence de la CMU qui est rattachée au ministère de l'action sociale. Tous les programmes sociaux du point de santé des citoyens sont pilotés par cette agence. La Délégation à la Protection et à la Solidarité Nationale a signé un contrat avec l'agence de la CMU, qui est ainsi chargée d'accompagner les bénéficiaires dans leur prise en charge dans les différentes mutuelles. L'Agence de la CMU a également signé un contrat avec les mutuelles de santé pour prendre en charge les bénéficiaires de la Bourse.

4.1 Le processus d'enrôlement des bénéficiaires au niveau des mutuelles de santé

Le Programme National de Bourses de Sécurité Familiale est un programme qui ne se limite pas seulement aux transferts monétaires, mais cherche à offrir à ses bénéficiaires un certain nombre de services comme l'accès à la santé. En effet, les bénéficiaires, en plus d'avoir la bourse, sont également enrôlés dans les mutuelles de santé, pour être prise en charge gratuitement. Actuellement, la CMU en est à sa quatrième phase d'enrôlement (quatrième génération). Le tableau 9 suivant montre le nombre d'adhérents et de bénéficiaires depuis la première génération jusqu'à la quatrième génération dans la commune de Ziguinchor.

Tableau 9: le nombre de bénéficiaires de la bourse de sécurité familiale enrôler au niveau de la CMU

Les différents générations	Adhérents : 1 925		Bénéficiaires : 8 148	
Première génération	Hommes : 141	Femmes : 1 784	Hommes : 3595	Femmes : 4553
Deuxième génération	Adhérents : 1 391		Bénéficiaires : 11 614	
	Hommes : 292	Femmes : 1 099	Hommes : 5 375	Femmes : 6 239
Troisième génération	Adhérents : 1 469		Bénéficiaires : 9 147	
	Hommes : 175	Femmes : 1 294	Hommes : 4183	Femmes : 4 964
Quatrième génération	Adhérents : 2 529		Bénéficiaires : 11 223	
	Hommes : 320	Femmes : 2 203	Hommes : 4 125	Femmes : 7 098

Source : MSCZ et MSURSY, 2021

Les adhérents sont les bénéficiaires de la bourse de sécurité familiale. Les bénéficiaires sont les membres de la famille de l'adhérent (les enfants, le mari, neveu, etc.). Dans ce tableau se sont les femmes qui sont majoritaires. Selon M. Doudou Diadhio, trésorier de la MSCZ cette situation s'explique du fait que les femmes sont plus soucieuses de la santé de leur famille.

De la première à la troisième génération c'était la Mutuelle de Santé de la Commune de Ziguinchor qui était chargée de l'enrôlement et de la prise en charge sanitaire des bénéficiaires.

Cependant, pour la quatrième génération c'est la Mutuelle de Santé de l'Union Régional de Santa Yallah ¹⁷ qui est chargée de l'enrôlement et de la prise en charge sanitaire des bénéficiaires de la bourse. Toutefois, il est important de noter à ce niveau que, la MSURSY a fini d'enrôler les bénéficiaires, mais, elle n'a pas encore commencé la prise en charge sanitaire des bénéficiaires. Contrairement à la MSCZ qui s'est lancée dans la prise en charge des bénéficiaires sans attendre les subventions de l'Etat, la MSURSY quant à elle, veut attendre les subventions de l'Etat avant qu'elle se lance dans la prise en charge sanitaire des bénéficiaires. Elle ne veut pas se retrouver avec des dettes qu'elle ne pourra pas payer aux Centres et postes

¹⁷ C'est une association de femmes qui a un moment, ont décidé à travers leur leadership de créer une mutuelle pour aider les femmes, les personnes vulnérables à bénéficier des soins de santé. D'où la création de la MSURSY le 16 Mars 2016.

de santé. La MSCZ avait fait face à ce problème, qui était même la cause de la suspension de la prise en charge sanitaire des bénéficiaires du PNBSF.

4.2 La prise en charge sanitaire des bénéficiaires du PNBSF

L'étude de la professeure Fatoumata Hane montre qu'en 2019, la contribution financière des ménages était toujours élevée au Sénégal, particulièrement en ce qui concerne les dépenses en médicaments. Selon Hane, 2,59% des ménages avaient effectué des dépenses catastrophiques (Hane, 2019). En plus de leur situation de pauvreté, les ménages arrivent difficilement à se soigner. Donc il fallait prendre en charge les coûts des soins de ces personnes.

Dans la commune de Ziguinchor, c'est la mutuelle santé¹⁸ de la commune de Ziguinchor (MSCZ) qui loge au niveau du centre de santé de silence qui est chargé de récupérer toutes les factures au niveau des postes de santé et pharmacies. En effet, chaque fin du mois, les postes de santé et les pharmacies envoient au niveau de la mutuelle de santé de la commune de Ziguinchor leurs factures de paiement. Après évaluation des factures, la mutuelle procède au paiement de ces factures envoyées par ces structures sanitaires. Le tableau suivant montre le bilan cumulé des prestations de santé et fournitures en médicaments prises en charge durant l'exercice 2021.

¹⁸ La mutuelle de santé est une association de personnes qui, grâce aux cotisations de ses membres, prend en charge totalement ou partiellement les dépenses de santé de ses membres bénéficiaires.

Tableau 10 Présentation Cumulée des prestations de santé et fournitures en médicaments prises en charge durant l'exercice 2021 (taux de 80% et 100%)

Cumul Poste, Centre et officines	80% Et 100%	Rubrique	Consultation	Médicaments I B	Médicaments Officine	Analyse	Radio	Autres	Cumul
		Pourcentage	6%	20%	48%	19%	2%	5%	100%
		Montant en FCFA	1 037 221	3 328 286	7 917 709	3 114 073	384 600	836 200	16 618 088
		Nombre Cas	3 829	1 618	2 085	495	46	95	8 168
		Coût Moyen en FCFA	271	2 057	11 630	6 291	8 361	8 802	2 035

Source : Mutuelle de santé de la commune de Ziguinchor, 2021

Selon les données du tableau 10 précédent, durant le quatrième trimestre 2021, la mutuelle a eu à 3929 consultations dans différents postes et centres de santé conventionnés pour un coût de 1037 221. Les médicaments IB ont coûté 3 328 286 FCFA pour 1618 ordonnances ; Les médicaments des pharmacies portent sur 7 917 709 pour 2085 ordonnances, Les analyses ont coûté 3114073 FCFA pour 495 cas et la radiologie 384 600 FCFA pour 46 cas. Dans ce tableau la rubrique « Autres » regroupe (les échographes, les chirurgies, accouchements, etc.) qui coûte 836 200 FCFA pour 94 cas. Il faut noter que ces données contiennent des factures provenant de l'année 2012. En effet, si on retrouve des factures de l'année 2021 dans les données de 2022, c'est parce que, la mutuelle a parfois des dettes au niveau des Postes et centres de santé. Ceci du fait que l'Etat ne donne pas à temps les subventions qu'il doit à la mutuelle. De ce fait, la mutuelle est obligée avec les cotisations qu'elle reçoit des classiques de prendre une partie de cet argent pour régler petit à petit les dettes. C'est pourquoi le paiement aux postes, centres et aux pharmacies prend un peu plus de temps.

En somme, le Programme National de Bourses de Sécurité Familiale constitue un instrument privilégié d'opérationnalisation d'un axe stratégique majeur de la politique économique et sociale du Gouvernement du Sénégal, celui de lutter durablement contre la pauvreté (ANSD, 2015, p. 4). Pour répertorier toutes les personnes en situation de vulnérabilités, la DGPSN a mis en place le Registre National Unique (RNU) qui est une base de données qui permet de cibler facilement les ménages vulnérables, c'est également un moyen de repérage pour d'autres programmes ou projets destinés à ces derniers. Toutefois, les bénéficiaires de la bourse de sécurité familiale sont appelés à respecter un certain nombre de conditionnalités comme l'inscription et le maintien des enfants à l'école, l'état civil, la vaccination des enfants de 0-5 ans.

Par ailleurs le PNBSF est un Programme qui regroupe des acteurs étatiques et non étatiques qui interagissent pour le bon fonctionnement du Programme. Les bénéficiaires de la bourse de sécurité familiale bénéficient à part la bourse bénéficient gratuitement de la Couverture Maladie Universelle. Ceci dans le but de régler les problèmes sanitaires auxquels font face les ménages.

TROISIEME PARTIE : ANALYSE DES DONNÉES EMPIRIQUES SUR LA BOURSE DE SECURITE FAMILIALE À ZIGUINCHOR

Cette partie concerne l'analyse et l'interprétation des données recueillies sur le terrain. En effet, les informations récoltées à l'aide du questionnaire et des entretiens vont permettre de ressortir les caractéristiques de la population, de mesurer le changement qu'a apporté le programme dans leurs vies, ainsi que leur perception et connaissance sur le programme de bourses familiales. Mais également cette partie permet de comprendre les services de soins dont les bénéficiaires ont accès à travers la CMU.

CHAPITRE 5 : LA BOURSE DE SECURITE FAMILIALE A ZIGUINCHOR : APPRÉCIATIONS ET USAGES

Dans ce chapitre, nous allons d'une part, exploiter les variables sociodémographiques du questionnaire (âge, sexe, profession, taille du ménage, nombre de personnes en charge, quartier de résidence, etc.) pour montrer les caractéristiques et le profil de la population étudiée et d'autre part mettre en lien d'autres variables en lien avec la bourse. Aussi, nous nous intéressons à la perception des bénéficiaires, aux domaines ou secteurs investis dans le ménage et à leur satisfaction.

5.1 Caractéristiques sociodémographiques des bénéficiaires du PNBSF dans la commune de Ziguinchor

Les bénéficiaires du PNBSF enquêtés dans le cadre de cette recherche sont globalement des femmes chefs de famille (95,45%). Ces résultats s'expliquent simplement parce qu'au début du Programme c'est le chef du ménage homme qui aller récupérer la bourse. Mais un constat a été fait, c'est que les chefs des ménages au lieu d'utiliser l'argent pour les besoins de la famille et des enfants, ils l'utilisent parfois à des fins personnelles. Cette situation a suscité l'attention des acteurs du programme qui décidèrent ainsi de confier la gestion de la bourse à la femme, mère de famille, car ils jugent que cette dernière est plus responsable et très soucieuse du bien-être de la famille et des enfants. Mais malgré cela on ne peut pas ignorer la présence des hommes dans le programme. Lors de nos enquêtes on a eu l'occasion de rencontrer quelques hommes qui sont bénéficiaires (4,55%). Ceci s'explique du fait que quand la mère de famille décède ou qu'elle est dans une situation d'incapacité qui ne la permette pas de récupérer la bourse, c'est l'homme (le mari) qui est autorisé à récupérer l'argent pour le ménage

Par ailleurs, la majorité des enquêtés est constituée de personnes âgées, très souvent vivant avec leurs enfants et parfois même avec leurs petits-fils.

L'analyse du tableau 11 suivant montre des statistiques intéressantes sur l'âge des bénéficiaires enquêtés. En effet, on peut lire que l'âge moyen des bénéficiaires est de 53,11 ans. La plus jeune a 23 ans et le plus âgé à 82 ans. En outre, la moitié des enquêtés a plus de 52 ans ; un enquêté sur quatre a moins de 43,75 ans. Toutefois, nous avons de nombreuses personnes âgées de 42 ans. Ces données s'expliquent du fait que nos enquêtés sont des chefs de famille (mère ou père). Certains parmi les enquêtés sont des grands-mères ou grands-pères vivant avec leurs enfants et petits-fils.

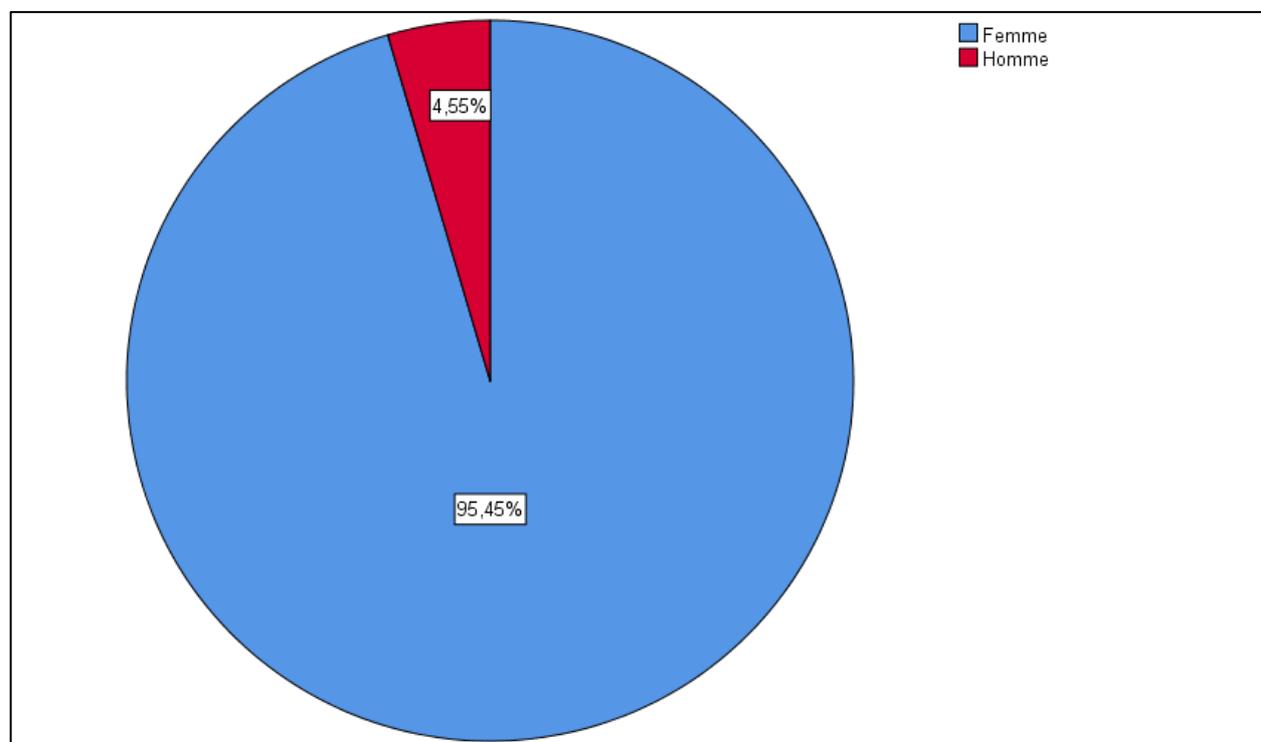
Tableau 11 Statistiques descriptives de l'âge des enquêtés

Échantillon	Valide	110
	Manquant	0
Moyenne		53,11
Médiane		52,00
Mode		42
Ecart type		12,531
Variance		157,034
Minimum		23
Maximum		82
Percentiles	25	43,75
	50	52,00
	75	60,25

Source : enquête personnelle, 2021

Si l'on s'intéresse à la répartition de l'échantillon selon le quartier de résidence, nous observons que les bénéficiaires sont équitablement répartis dans les quatre grands quartiers enquêtés. En effet, près d'un individu sur quatre est enquêté dans chaque quartier même si c'est à Tilène et à Nema qu'on a eu plus de bénéficiaires qui ont répondu à notre questionnaire (graphique suivant).

Graphique 2 : L'échantillonnage selon le sexe



Source : enquête personnelle, 2021

Dans ce graphique précédent, les femmes sont plus nombreuses que les hommes. Elles représentent 95,4%, alors que les hommes représentent seulement 4,5%. Au début du Programme c'est le chef du ménage qui allait récupérer la bourse. Cependant, le constat est que les chefs des ménages au lieu d'utiliser l'argent pour les besoins de la famille et des enfants, l'utilisent parfois à des fins personnelles. Cette situation a suscité l'attention des acteurs du programme qui décidèrent ainsi d'attribuer la gestion de la bourse à l'épouse ou à la conjointe dans le ménage. Ils jugent que cette dernière est plus responsable et très soucieuse du bien-être de la famille et des enfants, donc, elle est mieux placée pour gérer la bourse. Une mère si la famille va bien, elle aussi se sent bien. Mais malgré cela on ne peut pas ignorer la présence des hommes dans le programme.

Lors de nos enquêtes, nous avons eu l'occasion de rencontrer des hommes qui sont bénéficiaires. Ceci s'explique du fait que quand la mère de famille décède ou qu'elle est dans une situation d'incapacité qui ne lui permet pas de s'y rendre.

Tableau 12 : répartition de l'échantillon selon le quartier de résidence

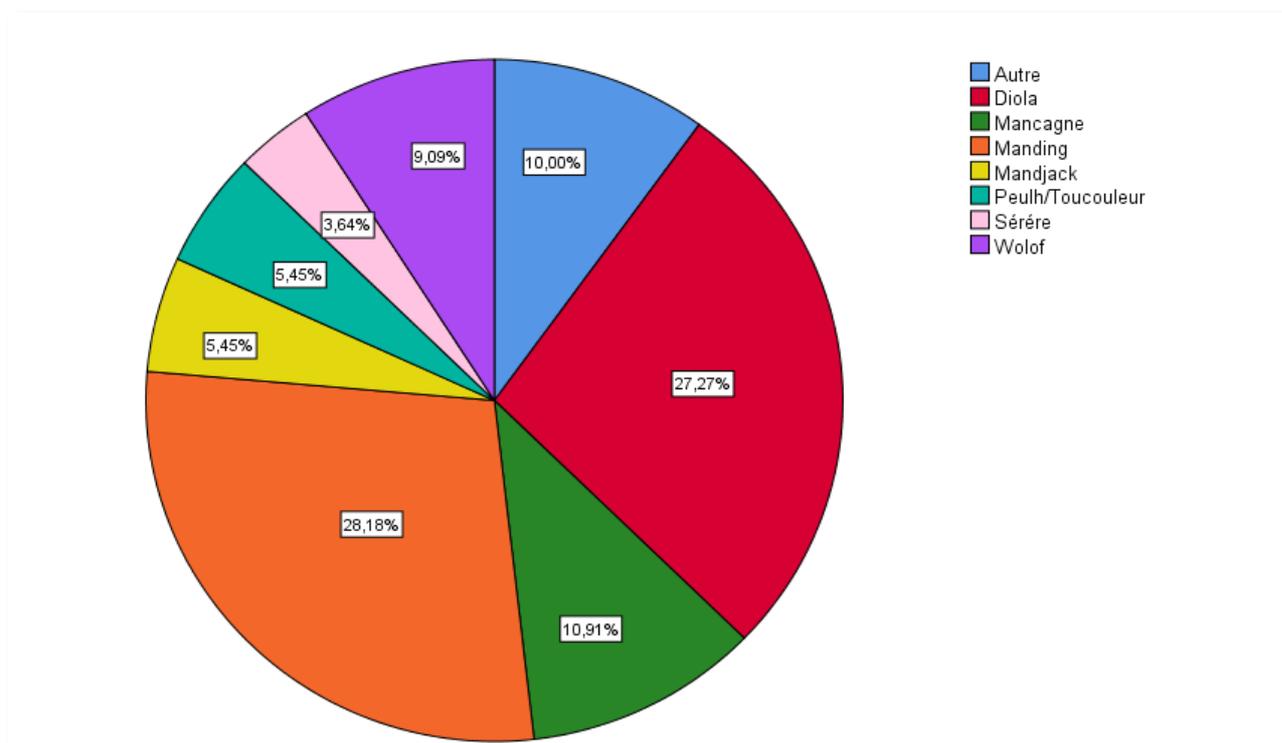
Quartier		Fréquence	Pourcentage
	Néma	29	26,4
	Santhiaba	26	23,6
	Tilène	29	26,4
	Boucotte centre	26	23,6
	Total	110	100,0

Source : enquête personnelle, 2021

Nous avons choisi ces quartiers parce qu'ils font partie des quartiers les plus populaires de la commune de Ziguinchor. En plus de cela dans ces quartiers la situation sociale et économique des populations n'est pas aussi favorable car ce sont des quartiers qui manquent d'infrastructures socio-économiques de base.

S'agissant des ethnies, l'enquête que l'ethnie mandingue domine avec 28% des enquêtés, Ensuite, les Diolas viennent en deuxième position avec 27, 3%. L'ethnie Mancagne est représentée de l'ordre de 10,9% et l'ethnie Wolof 9,1%. Enfin, les Mandjacks et Peuls/Toucouleurs représentent 5,5% des bénéficiaires enquêtés. L'ethnie Sérère a le plus petit pourcentage dans ce tableau, elle ne représente que 3,6%.

Graphique 3 représentation de l'échantillonnage selon l'ethnie des bénéficiaires



Source : enquête personnelle, 2021

La surreprésentation de l'ethnie Mandingue s'explique par le fait que dans certains quartiers comme Nema, les mandingues sont bien représentés.

Pour ce qui est du niveau d'étude, le tableau suivant montre que les bénéficiaires qui ont fait des études générales en Français sont plus nombreux, ils représentent 60%. Or, ceux qui ont effectué des études coraniques ne représentent que 17,3%. Le tableau 13 suivant montre le type d'étude effectuée par les bénéficiaires.

Tableau 13 : répartition de l'échantillon selon le type d'études effectué

TYPE D'ETUDES	Fréquence	Pourcentage
Autres	25	22,7
Enseignement coranique	19	17,3
Enseignement général en français	66	60,0
Total	110	100,0

Source : enquête personnelle, 2021

La rubrique « Autres » regroupe les enquêtés ayant effectué des études dans d'autres domaines différents des enseignements généraux en Français et coranique mais aussi ceux qui n'ont pas étudié (analphabète).

Les enquêtés qui ont répondu avoir effectué des études dans d'autres domaines sont des étrangers provenant de la Gambie et de la Guinée Bissau, etc. Ils ont quitté leur pays pour des raisons économiques ou familiales.

Si l'on s'intéresse au niveau d'étude des bénéficiaires scolarisés, les données du terrain montre que généralement, le niveau est faible

Plus de la moitié des bénéficiaires ont arrêté leurs études en primaire (55,5%). Pour le secondaire 1,8% ont continué leurs études jusqu'à ce niveau. Et 3,5% ont continué jusqu'au secondaire. La plupart d'entre elles, disent s'ils n'ont pas pu continuer leurs études c'est à cause des raisons financières, comme l'exemple d'une femme de 52 ans résident à Santhiaba:

Je suis issue d'une famille pauvre, j'étais obligé d'arrêter l'école pour aller vendre de l'eau dans la rue. Ce travail me permet d'aider ma mère. Elle vend de petits produits devant la porte de la maison. Donc j'ai quitté l'école pour la soutenir). Après je voulais continuer l'école, mais malheureusement on m'a donnée en mariage, du coup j'étais obligé d'abandonner définitivement mes ambitions.

Plus de la moitié des bénéficiaires ont arrêté leurs études en primaire (55,5%). Pour le secondaire 1,8% ont continué leurs études jusqu'à ce niveau. Et 3,5% ont continué jusqu'au secondaire. La plupart d'entre elles, disent s'ils n'ont pas pu continuer leurs études c'est à cause des raisons financières, comme l'exemple d'une femme de 52 ans résident à Santhiaba:

Je suis issue d'une famille pauvre, j'étais obligé d'arrêter l'école pour aller vendre de l'eau dans la rue. Ce travail me permet d'aider ma mère. Elle vend de petits produits devant la porte de la maison. Donc j'ai quitté l'école pour la soutenir). Après je voulais continuer l'école, mais malheureusement on m'a donnée en mariage, du coup j'étais obligé d'abandonner définitivement mes ambitions.

Tableau 14 : répartition de l'échantillon selon le niveau d'étude des bénéficiaires

NIVEAU D'ETUDES		Fréquence	Pourcentage
Valide		42	38,2
	Moyen	1	0,9
	Primaire	61	55,5
	Secondaire	6	5,5
	Total	110	100,0

Source : enquête personnelle, 2021

Par ailleurs, si l'on s'intéresse à la taille du ménage des enquêtés, l'enquête par questionnaire renseigne que les bénéficiaires font partie de ménages de grande taille avec en moyenne 10,30

individus par ménage. La moitié des ménages a plus de 9,5 membres et trois ménages sur quatre ont 12,25 individus. Très souvent, les personnes enquêtées disent qu'ils sont au nombre de 7 dans le ménage. Toutefois, nous avons rencontré un ménage composé de 26 membres.

Tableau 15 : répartition de l'échantillon selon le nombre de personnes dans le ménage.

N	Valide	110
Moyenne		10,30
Médiane		9,50
Mode		7
Ecart-type		4,363
Minimum		3
Maximum		26
Percentiles	25	7,00
	50	9,50
	75	12,25

Source : enquête personnelle 2021

Les données sur la taille des ménages peuvent s'expliquer par le fait que la plupart des enquêtés sont âgés et vivent avec leurs enfants, pour que ces derniers puissent prendre soin d'eux. Les enfants des enquêtés parfois sont mariés et ont des enfants. De ce fait, les enquêtés vivent avec leurs enfants et leurs petits fils ou petites filles. C'est pourquoi parfois nous avons rencontré des ménages où il y a beaucoup de personnes (maximum 26).

Tableau 16 : répartition de l'échantillon selon le nombre d'enfant de 0-5 ans

N	Valide	110
Moyenne		1,15
Médiane		1,00
Mode		0
Ecart type		1,248
Minimum		0
Maximum		6
Percentiles	25	0,00
	50	1,00
	75	2,00

Source : enquête personnelle, 2021

Dans ces ménages, le nombre moyen d'enfants âgés de 0-5 ans est de 1,15 et la moitié des ménages a plus d'un enfant.

Toutefois, le mode statistique indique que de nombreux ménages n'ont pas d'enfants de cette catégorie d'âge. Ces données peuvent se comprendre facilement parce que, les bénéficiaires de la bourse sont très souvent des personnes âgées (moyenne d'âge de 53 ans pour notre échantillon) dont les enfants ont dépassé cette catégorie (0-5 ans).

Toutefois, les informations montrent que les personnes enquêtées prennent en charge d'autres individus un peu plus âgés dans le ménage.

Le tableau 17 suivant montre qu'ils ont en charge en moyenne 8,16 personnes dans le ménage. Il y a certains qui prennent en charge 23 individus. D'ailleurs la moitié des enquêtés affirment prendre en charge plus de 7 personnes et trois enquêtés sur quatre ont en charge moins de 10 personnes.

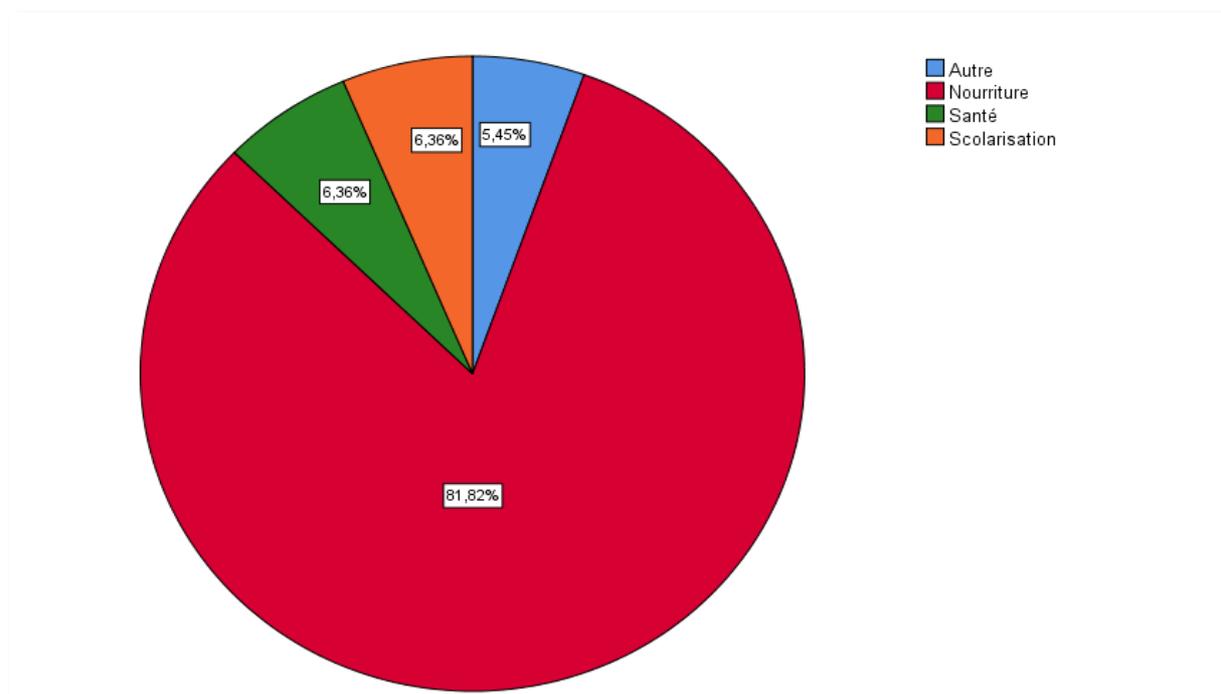
Tableau 17: répartition de l'échantillon selon le nombre de personnes en charge à l'exception des enfants de 0-5 ans

N	Valide	110
Moyenne		8,16
Médiane		7,00
Mode		7
Ecart type		4,029
Minimum		2
Maximum		23
Percentiles	25	5,00
	50	7,00
	75	10,00

Source : enquête personnelle 2021

La taille du ménage peut avoir des conséquences sur les besoins des membres. En effet, on peut supposer que plus le nombre est élevé plus les besoins sont importants. Les bénéficiaires rencontrent plus de problèmes en ce qui concerne l'alimentation. En effet, 81,82% des personnes interrogées affirment avoir des problèmes dans ce domaine.

Graphique 4: répartition de l'échantillon selon le domaine de problème du ménage



Source : enquête personnelle, 2021

La scolarisation (6,36%), la santé (6,36%) et les autres besoins (5,45%) ont été faiblement cités comme des besoins à difficulté.

Pour ce qui concerne les besoins en santé, la CMU offre aux bénéficiaires de la bourse de sécurité familiale le moyen de se soigner gratuitement. En ce qui concerne également la santé, la Caritas a également joué un rôle très important dans ce domaine à travers les journées de sensibilisations qu'elle organise avant le paiement des bourses¹⁹.

S'agissant des stratégies de résolution des problèmes du ménage, plus des deux tiers des bénéficiaires (67,3%) comptent sur le soutien de l'Etat. Les autres comptent sur la solidarité familiale (20%) ou à moindre mesure sur un revenu personnel (12,7%) issu très souvent du petit commerce.

¹⁹Avant le paiement des bourses, la Caritas fait le tour des quartiers pour organiser des journées de sensibilisations sur différents thèmes (la scolarisation des enfants, la déclaration des naissances, la vaccination des enfants, la santé, etc.)

Tableau 18: répartition de l'échantillon selon la stratégie de résolution des problèmes du ménage

	Fréquence	Pourcentage
L'aide d'un membre de la famille	22	20,0
Revenu personnel	14	12,7
Soutien de l'Etat	74	67,3
Total	110	100,0

Source : enquête personnelle, 2021

Il faut dire qu'avec l'âge beaucoup d'entre elles ne peuvent plus travailler. De ce fait la bourse qu'elles perçoivent est un moyen pour eux de régler certains problèmes familiaux, comme le souligne une femme de 52 ans résidant à Boucotte Centre, bénéficiaire du soutien de l'Etat.

Quand je perçois la bourse, je règle certains problèmes sans aller demander ailleurs. Maintenant les gens sont méchants, si tu leur demandes une chose, ils ne vont pas t'aider, mais après ils vont prendre ça pour parler du n'importe quoi sur toi. La bourse me permet aujourd'hui d'éviter ce genre de situation. Même si ce n'est pas beaucoup mais au moins la bourse nous complète.

La bourse, malgré qu'elle soit faible, joue un rôle très important, vue qu'elle permet à certaines de régler secrètement leurs problèmes. Certaines bénéficiaires font des activités comme vendre du poisson, faire de petits commerces, Élevage, pour prendre en charge leurs familles.

5.2 Appréciations et usages de la bourse familiale dans la commune de Ziguinchor

La bourse de sécurité familiale est un programme de transfert monétaire conditionnel à l'intention des ménages les plus pauvres. Depuis, 2013, près de 300 000 sénégalais bénéficient de trois versements dans l'année. Au-delà du caractère solidaire ou humanitaire du programme, il est important de mesurer l'effet du PNBSF dans la vie des bénéficiaires.

Dans cette étude, beaucoup de bénéficiaires interrogés apprécient le programme de bourse de sécurité familiale. Le tableau 19 suivant montre un taux de satisfaction très élevé avec près de neuf enquêtés sur dix. (86,4%).

Tableau 19 : répartition de l'échantillon selon le niveau de satisfaction des bénéficiaires par rapport au PNBSF

NIVEAU DE SATISFACTION		Fréquence	Pourcentage
	Pas du tout satisfait	1	0,9
	Satisfait	14	12,7
	Très satisfait	95	86,4
	Total	110	100,0

Source : enquête personnelle, 2021

Le PNBSF est un moyen pour les bénéficiaires de compléter leurs dépenses. Beaucoup de bénéficiaires témoigne que c'est une bonne chose, comme le note une femme âgée de 48 ans résident dans le quartier de Néma :

Macha Allah²⁰ c'est une bonne chose. La bourse est donnée gratuitement, donc c'est une chose à remercier et à féliciter. Chaque trimestre dû à en tête que tu vas recevoir de l'argent. Cela te reconforte et te donne du courage.

Plus de la moitié des bénéficiaires (66,4%) ne rencontrent pas de problèmes pour percevoir la bourse. Ceci du fait que, la Caritas avant le paiement des bourses élabore un planning de paiement. En effet, dans le planning de paiement, la Caritas donne à chaque quartier un délai de paiement et ce planning est déposé au niveau de la poste.

Les relais vont entrer dans chaque maison pour informer le délai de paiement de leur quartier. Parfois ils profitent des journées de sensibilisation pour informer les bénéficiaires. De ce fait, la Poste n'aura pas à accueillir un monde de personnes lors de paiement. Avec ce système, chaque bénéficiaire sera payé sans faire une longue queue. Mais ce n'est pas facile d'organiser une telle chose explique D.S relais dans le quartier de Santhiaba

Certains bénéficiaires a beau parler, ils ne respectent pas les consignes, quand ils attendent paiement de bourses, ils vont se présenter à la poste. D'autres, ils reçoivent tardivement l'information, vue qu'elles ne viennent pas personnellement aux journées de sensibilisation à cause des problèmes de santé ou d'incapacité. Elles envoient un membre de famille pour venir les représenter, mais ce dernier parfois ne transmet pas bien l'information.

Les bénéficiaires parfois entre eux refusent de s'informer mutuellement. Un homme âgé 59 résidant à Boucotte Centre souligne que :

Moi, je reçois tardivement les informations par rapport au paiement de la bourse. Mes voisins, par contre ne m'informent rien sur le paiement. Moi chaque jour je pars au marché pour vendre, du coup je n'ai pas beaucoup de temps pour savoir ce qui se passe.

²⁰ Macha Allah est un mot arabe qui signifie en Français "Dieu soit loué"

Normalement les bénéficiaires ne devraient pas avoir des problèmes pour percevoir la bourse parce qu'il y a un planning de paiement pour chaque quartier. Ceux qui disent avoir des problèmes pour percevoir la bourse sont généralement des personnes qui ne reçoivent pas très tôt les informations concernant le paiement. Il y a aussi un problème qui parfois est inévitable : le rang.

Le problème de l'attente est également évoqué par plusieurs enquêtés. Quand le paiement commence chaque bénéficiaire est pressé d'aller à la Poste pour percevoir sa bourse ce qui fait que les premiers jours du paiement la Poste reçoit un grand nombre de bénéficiaires. De ce fait, le premier jour, les bénéficiaires sont obligés de patienter longtemps avant de percevoir.

Par ailleurs, il arrive parfois que la Poste tarde à payer les bourses à cause d'un manque d'argent ou d'un problème de connexion internet. Dans le premier cas, la Poste repousse le paiement des bourses. De fait, les bénéficiaires sont obligés de patienter parfois jusqu'au quatrième mois pour percevoir la bourse, comme le souligne une femme âgée de 77 ans résidant à Santhiaba :

Parfois si nous allons à la poste pour percevoir la bourse, on nous dit qu'il n'y a pas encore d'argent. Donc on est obligé de rentrer et de patienter parfois des jours, parfois même des semaines. Parfois, cette situation peut aller jusqu'au quatrième mois. Dans ces situations nous sommes obligés de gérer parce que nous n'avons pas travaillé pour avoir la bourse, on nous la donne gratuitement.

Certains bénéficiaires rencontrent des problèmes pour percevoir la bourse parce qu'avec l'âge, les personnes âgées se déplacent difficilement pour aller à la Poste. La plupart d'entre eux souffrent des troubles musculo-squelettiques ou de problèmes physiques de mobilité qui les empêchent de se déplacer jusqu'au lieu de paiement

Même si les bénéficiaires rencontrent parfois certains problèmes pour percevoir la bourse, néanmoins, ils apprécient beaucoup le Programme. La bourse leur permet de compléter leurs dépenses dans les ménages.

Le tableau suivant va nous permettre de voir si la bourse règle les problèmes financiers des bénéficiaires et à, partir de là nous pourrons comprendre comment les bénéficiaires utilisent la bourse. Dans ce tableau, plus de huit individus sur 10 enquêtés (81,8%) affirment que la bourse règle parfois les problèmes du ménage.

Tableau 20: répartition de l'échantillon sur la résolution des problèmes par la bourse

RESOLUTION DES PROBLEMES PAR LA BOURSE		Fréquence	Pourcentage
	Parfois	90	81,8
	Souvent	18	16,4
	Très souvent	2	1,8
	Total	110	100,0

Source : enquête personnelle, 2021

La bourse est allouée par trimestre, donc elle ne peut pas régler très souvent les problèmes des bénéficiaires, c'est pourquoi seulement 1,8% ont répondu très souvent. 81,8 % et 16,4 souvent.

Tableau 21: répartition de l'échantillon selon le sexe et la résolution des problèmes financiers dans le ménage

Sexe		RESOLUTION DES PROBLEMES FINANCIERS DANS LE MENAGE		
		Non	Oui	TOTAL
	Femme	18,1%	81,9%	100,0%
	Homme	20,0%	80,0%	100,0%
	Total	18,2%	81,8%	100,0%

Source : enquête personnelle, 2021

Les personnes interrogées affirment très souvent que lorsqu'elles perçoivent la bourse, elles peuvent acheter au moins un sac de riz, de l'huile et garder un peu d'argent pour compléter la dépense quotidienne.

La majorité des bénéficiaires dès qu'elle perçoit la bourse, la première chose qu'elles font c'est d'acheter des produits alimentaires. Seulement 20% des hommes et 18,1% des femmes disent que la bourse ne résout pas leurs problèmes financiers. Une femme âgée de 42 résidant à Tilène affirme que :

La bourse est très petite pour résoudre nos problèmes financiers, parce que si tu achètes un sac de riz, de l'huile, ça ne reste plus rien. Nous avons beaucoup de problèmes comme la scolarité des enfants, payer l'électricité, l'eau etc. Donc ça ne suffit pas.

Pour certaines bénéficiaires, la bourse est un moyen qui leur permet de résoudre leurs problèmes financiers, ce qui n'est le cas pour les autres qui affirment que « la bourse, elle seule ne suffit pas pour résoudre leurs problèmes financiers ». Mais malgré ces divergences, il est important de noter que la bourse est appréciée par les bénéficiaires

CHAPITRE 6 : L'EFFET SOCIO-ÉCONOMIQUE DU PNBSF DANS LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ DANS LA COMMUNE ZIGUINCHOR

Le Programme National de Bourse de Sécurité Familiale a des avantages que nous pouvons analyser au niveau social, sanitaire et économique. Dans ce chapitre nous allons voir le rôle du PNBSF.

6.1 Le rôle du PNBSF au niveau socio-économique

Le programme de bourse de sécurité familiale est une politique publique qui vise à améliorer les conditions de vie des populations les plus vulnérables par un transfert monétaire régulier sur cinq ans. Pour mieux apprécier l'efficacité du programme sur la population soutenue, il est important d'appréhender l'effet du programme sur les moyens d'existence des bénéficiaires.

De façon générale, nous pouvons considérer que bien que le montant de 25.000 FCFA (environ 38 euros) par trimestre soit faible, la bourse représente une partie des revenus des bénéficiaires (Sène, Diallo, 2021, P 75). Les bénéficiaires ont tendances à chaque fois qu'elles perçoivent la bourse, d'acheter un sac de riz ou de l'huile ceci me permet d'avoir un sort de stock pour les jours à venir, comme l'a mentionné un homme de 50 ans lors de nos entretiens :

Quand je perçois de l'argent j'achète un sac de riz, de l'huile et le reste je le garde pour acheter les autres problèmes. Ceci me permet d'avoir un petit stock de riz et d'autres produits alimentaires.

Une femme âgée de 71 ans explique également :

Dès que je perçois l'argent la première chose que je fais c'est acheter la nourriture pour la famille, soigner ma famille, tout va dans la famille.

Par ailleurs, la bourse est également utilisée pour soigner et payer la scolarisation des enfants. Les bénéficiaires même s'ils ont tendance d'acheter un petit stock de produits alimentaires, à chaque fois, elles réservent une petite somme pour la prise en charge des enfants. Une femme de 64 ans, bénéficiaire de la bourse familiale explique que :

Si la bourse coïncide avec les inscriptions des enfants je l'utilise pour inscrire les enfants, j'achète aussi la nourriture pour la famille, on se soigne avec si quelqu'un est malade surtout du côté des enfants. C'est pourquoi il est important de réserver un peu d'argent.

Toutefois, il est important de noter que la bourse ne représente pas l'unique source de revenu de ces ménages, car 60% des bénéficiaires ayant un revenu issu d'activités rémunératrices, font de petits commerces pour gagner de l'argent et pouvoir ainsi mieux prendre en charge leur famille. En fait, comme la plupart des enquêtés sont âgés, elles ne peuvent pas faire d'activités physiquement dures, elles préfèrent mettre une table devant la porte de la maison pour vendre des produits (fruits, légumes, poissons, etc.). L'argent qu'elles gagnent dans cette activité, plus la bourse, leur permet résoudre leurs problèmes quotidiens. Ces derniers ne comptent pas sur l'aide d'un membre de famille ou d'amis pour régler leurs problèmes, car seulement 2,7% affirment avoir de l'aide d'un membre de famille.

Tableau 22 : répartition de l'échantillon selon les sources de revenus

SOURCE DE REVENU		Fréquence	Pourcentage
Valide		1	0,9
	Aucun	25	22,7
	Autre	15	13,6
	Petit commerce occasionnel	66	60,0
	Soutien familial	3	2,7
	Total	110	100,0

Source : enquête personnelle 2021

Les autres revenus proviennent de certaines activités (Maçon, lingère, Gargote, femme de ménage) qu'exercent 13,6% des bénéficiaires. Aussi, chez 0,9% des enquêtés, la bourse est leur unique revenu. Même si elle ne prend pas en charge tous leurs besoins, ils ne comptent que sur la bourse pour vivre. Cependant, les ménages (67,3%) en cas de problèmes (scolarisation, nourriture, santé, ...), comptent beaucoup sur le PNBSF pour résoudre leurs problèmes. En somme, la bourse constitue un moyen pour les bénéficiaires pour compléter leurs dépenses quotidiennes comme le souligne Une femme de 35 ans, résident à Santhiaba ;

C'est une bonne chose car la moitié de nos problèmes on le règle grâce à la bourse. Auparavant c'était difficile pour moi d'avoir une telle somme en une journée. Aujourd'hui j'achète mon sac de riz et d'autres choses.

Apprécier par la majorité des bénéficiaires, mais il faut savoir que le PNBSF est loin de prendre en charge globalement toutes les dépenses des ménages vulnérables.

L'analyse fait ressortir une occurrence importante de mots comme changement, bourse, acheter, compléter, dépenses, alimentation, beaucoup, riz, etc. La figure suivante montre les occurrences les plus représentées dans le discours de nos enquêtes.

Figure 5: les occurrences dans les discours des bénéficiaires



Source : Enquête personnelle, 2021

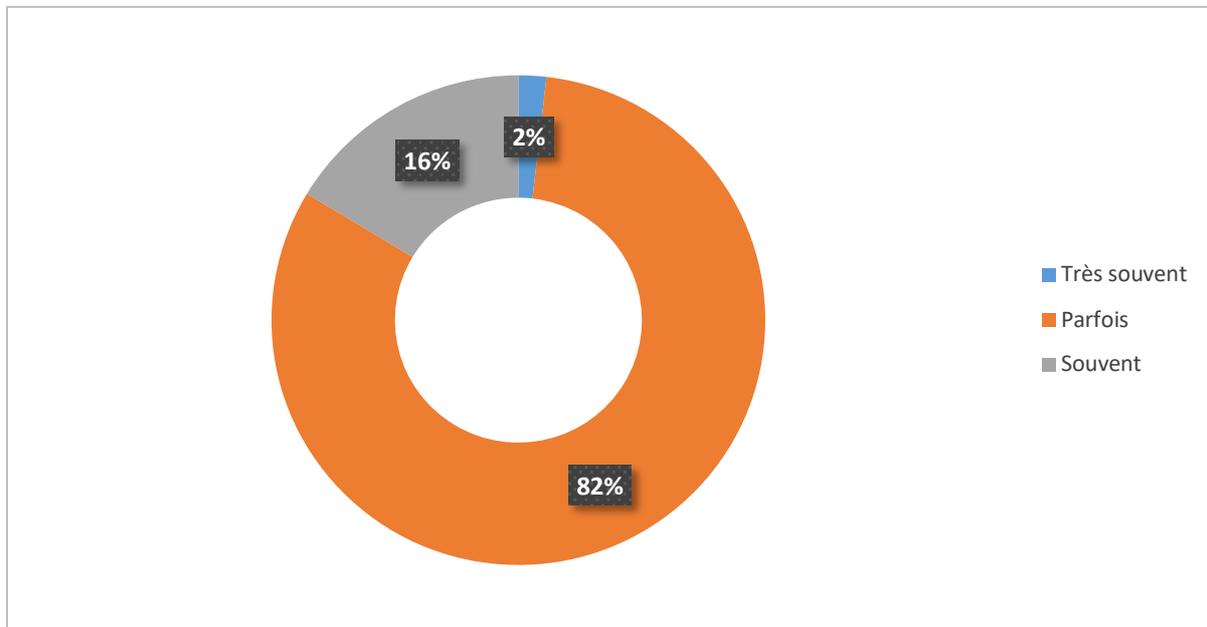
L'ensemble de ces occurrences montre que le programme a apporté un changement dans la vie des ménages. Avec la bourse, les enquêtes parviennent à chaque trimestre à acheter des produits alimentaires comme le riz, l'huile, le savon. Des produits qu' ils avaient du mal à acheter comme on peut le voir dans les extraits suivants :

Tableau 24 : Extrait de discours des bénéficiaires sur l'appréciation du changement apporté par le PNBSF

Âge	SEXE	QUARTIER	EXTRAITS
53	Femme	Santhiaba	Nous mangeons bien lorsque l'on perçoit la bourse, le jour-là, nous achetons de la viande, boisson. Le reste nous achetons un sac de riz et de l'huile.
52	Femme	Santhiaba	Le changement c'est au niveau de l'achat de la nourriture, les enfants arrivent à bien manger maintenant.
23	Femme	Santhiaba	Il y a une amélioration sur l'achat de la nourriture
57	Femme	Boucotte Centre	La bourse a changé notre façon de se nourrir car si je perçois la bourse j'achète la nourriture pour la famille
28	Femme	Boucotte Centre	Oui au début nous avons des problèmes pour se nourrir mais grâce à la bourse on achète la nourriture
46	Femme	Boucotte Centre	La bourse m'a aider à régler mes soucis d'alimentation et cela à changer notre vie, On peut se débrouiller.
43	Femme	Boucotte Centre	Il n'y a pas beaucoup de changement seulement du côté de l'alimentation ça m'aide à compléter Le changement c'est au niveau de la dépense quotidienne
54	Femme	Néma	Le grand changement c'est au niveau de la nourriture. Auparavant c'était difficile pour nous d'acheter même un sac de riz. Mais, maintenant, chaque trois mois je peux acheter un sac de riz, de l'huile, soigner les enfants, etc.
42	Femme	Néma	Avec la bourse tous les trois mois, je peux maintenant acheter le riz et le garder pendant quelque temps. Au début, c'était très difficile. Je peux aussi inscrire les enfants et prendre en charge leur santé.
60	Femme	Néma	Avec la bourse mes enfants arrivent maintenant à mieux étudier et à bénéficier gratuitement des soins de santé.
45	Femme	Tilène	Au début c'était très difficile pour moi d'avoir même 25000 pour acheter un sac de riz. Maintenant «alhamdulillah » je parviens chaque trois mois à acheter un sac de riz et à régler les petits problèmes
74	Femme	Tilène	La bourse apaise un peu nos souffrances. Elle nous aide beaucoup pour la consommation. Elle règle certains problèmes. J'arrive maintenant à me débrouiller seule grâce à la bourse
49	Femme	Tilène	Le changement c'est dans la prise en charge des enfants. Avec la bourse je prends mieux en charge mes enfants et je m'occupe mieux de leur scolarisation et de leur santé
68	Femme	Tilène	Avant, c'était difficile pour moi d'acheter la nourriture et de prendre en charge mes enfants. Maintenant avec la bourse je peux acheter le riz et régler certains problèmes
79	Femme	Santhiaba	Avec la bourse j'apporte à mes enfants mon soutien et je peux contribuer dans les dépenses de la famille
42	Femme	Tilène	C'est grâce à la bourse que j'aide mon mari à régler certains besoins de la famille. Si je perçois la bourse durant cette période certains problèmes je peux les régler sans fatiguer mon mari.
50	Femme	Tilène	Avec la bourse chaque trois mois je peux maintenant acheter le riz et le gardé au début c'était très difficile

Toutefois, il faut admettre que la bourse ne règle pas souvent les problèmes financiers des bénéficiaires. Le graphique 5 suivant montre que les bénéficiaires n'arrivent pas toujours à régler leurs problèmes financiers à l'aide de la bourse.

Graphique 5: répartition de l'échantillon sur la résolution des problèmes par la bourse



Source : enquête personnelle, 2021

Certains restent trois mois avant de percevoir leur bourse. Cette durée d'attente n'arrange pas les bénéficiaires. En effet, un sac de riz ne peut pas suffire toute une famille durant trois, sachant que trois bénéficiaires sur quatre ont en charge moins de 10 personnes, sans compter parfois les enfants de 0-5ans qui sont eux aussi pris en charge.

Le PNBSF a certes un avantage économique, mais cet avantage reste encore à apprécier, vu que la bourse n'arrive pas à couvrir la totalité des dépenses des ménages. En plus 25 000 FCFA par trimestre, c'est une petite somme et ça dure avant de la percevoir. C'est ce que même souligner une femme de 35ans résident dans le quartier de Tilène :

La durée pour percevoir la bourse est très longue. Si on peut le faire chaque mois cela va beaucoup nous arranger. Trois mois c'est beaucoup. Moi j'ai une grande famille et chaque mois j'achète un sac de riz et je ne compte sur personne pour m'aider. Je me débrouille et la bourse c'est elle qui complète mes dépenses.

De nombreux bénéficiaires comme cette femme suggèrent que la bourse soit mensualisée afin de leur permettre de faire face aux problèmes financiers récurrents.

Par ailleurs, le PNBSF a un effet social positif. Les problèmes comme la santé, la scolarisation des enfants, l'état civil constituent aujourd'hui un domaine où les ménages vulnérables arrivent difficilement à faire face.

En ce qui concerne la santé, l'enrôlement des bénéficiaires au niveau de la CMU, a aidé les bénéficiaires à accéder aux structures de soins et de bénéficier également à des services de soins gratuitement. La Caritas de son côté a eu à faire un très grand travail lors des journées de sensibilisation qu'elle organise. Comme le souligne monsieur A. Diédhiou, le responsable de la Caritas :

La Caritas, à travers les superviseurs et les relais, organise des journées de sensibilisation dans chaque quartier avant le paiement des bourses. Pour le bon fonctionnement de ces journées, les relais vont dans chaque maison de leurs quartiers pour informer les bénéficiaires sur les journées de sensibilisation. Durant ces journées beaucoup de thèmes sont développés par les relais et les superviseurs pour faire comprendre aux bénéficiaires que la bourse n'est pas donnée pour des besoins personnels, mais pour les besoins de la famille. Ils insistent durant ces journées sur les questions de santé, de la scolarisation des enfants, de la vaccination, et de l'Etat civil. Car le PNBSF ne se limite pas seulement aux 25000 FCFA. En octroyant la bourse, le DGPSN cherche à responsabiliser les bénéficiaires dans la résolution de leurs problèmes de santé, d'alimentation, de la scolarisation et du maintien des enfants à l'école.

Le plus grand problème de la majorité des ménages est l'alimentation. Le tableau 25 suivant traite le domaine dans lequel les ménages rencontrent plus de problèmes, montre que 81% des ménages rencontrent plus de problèmes dans l'alimentation.

Tableau 25 : le domaine de problèmes que rencontrent le plus les ménages

PROBLEMES RENCONTRES		Fréquence	Pourcentage
Valide	Autre	6	5,5
	Nourriture	90	81,8
	Santé	7	6,4
	Scolarisation	7	6,4
	Total	110	100,0

Source : enquête personnelle, 2021

Actuellement en matière de santé, beaucoup de bénéficiaires ne rencontrent pas de problème à ce niveau. Ceux qui rencontrent plus de problèmes à ce niveau (6,4%), c'est parce qu'ils ne sont pas encore enrôlés au niveau de la CMU ou bien n'ont pas des informations nécessaires sur comment fonctionne la CMU et comment renouveler le carnet de santé. Le relais de Santhiaba D.S explique que :

S'il y a des bénéficiaires qui n'arrivent plus à se soigner à travers la CMU, c'est parce que à un moment, la CMU avait suspendu ces services du coup, si les bénéficiaires partaient pour se soigner à travers leur carnet de santé, ils le font savoir que le Programme est suspendu. Et les bénéficiaires étaient obligés de payer pour se soigner. A un moment, ils ont relancé le programme, mais il y avait de bénéficiaires qui n'étaient pas au courant du repris des activités de la CMU, surtout ceux qui ne venaient pas souvent aux journées de sensibilisation.

La suspension des activités de la CMU a eu un effet négatif, puisque plusieurs bénéficiaires à un moment se sont découragés et préfèrent en cas de maladie payer pour se soigner.

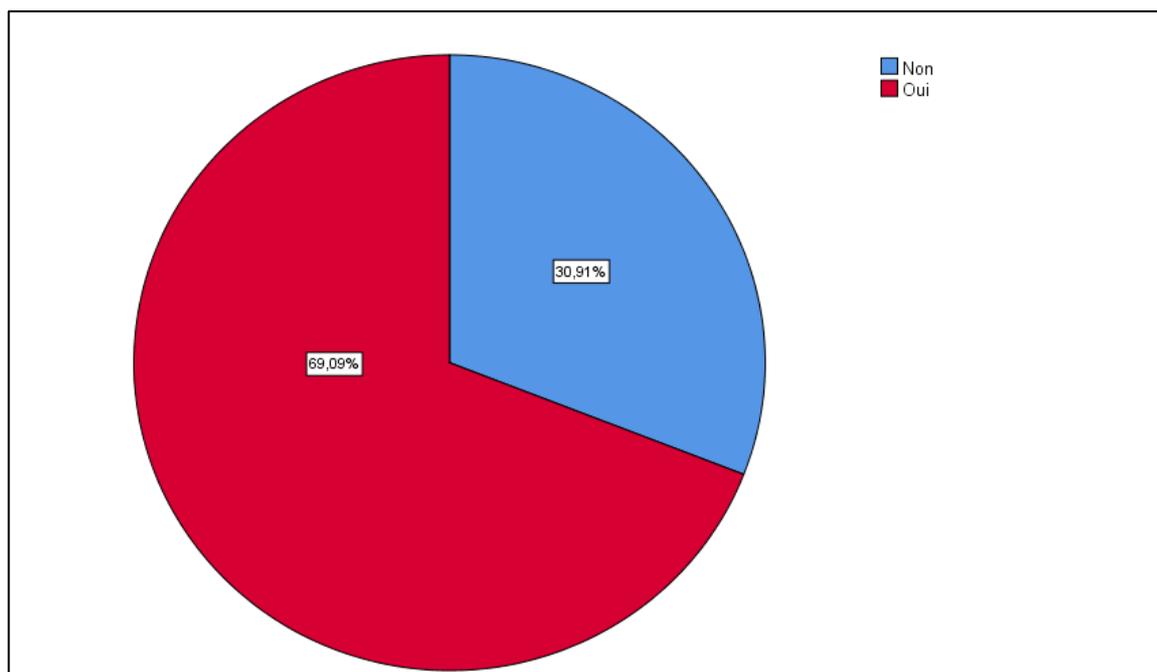
Globalement avec le PNBSF, on peut dire qu'il a un effet socio-économique positif, malgré qu'il ne couvre pas la totalité des dépenses des ménages vulnérables. D'où l'importance des autorités parfois de prendre en compte parfois les recommandations, les suggestions, ou les besoins réels des personnes en situation de vulnérabilité. Mais également de mettre en place des dispositifs pour aider les personnes vivant dans une situation de vulnérabilité à exercer des activités génératrices de revenus.

Par ailleurs, les bénéficiaires de la bourse familiale peuvent bénéficier d'une assurance santé à travers la couverture maladie universelle (CMU).

Durant la première phase, tous les bénéficiaires qui avaient la bourse avaient été enrôlé au niveau de la CMU gratuitement, ce qui n'était pas le cas pour les phases suivantes

Le graphique 6 suivant donne une vue plus large sur l'enrôlement des bénéficiaires. En effet, la majorité des personnes interrogées (69,09%) bénéficie actuellement des soins à 100% grâce à la CMU. Ceux qui n'en bénéficient pas représentent 30,91%, disent qu'ils étaient enrôlés mais jusqu'à présent n'ont pas reçu le carnet.

Graphique 6: répartition de l'échantillon selon Les bénéficiaires enrôlés dans la CMU



Source : enquête personnelle, 2021

Cette situation peut se justifier par plusieurs raisons. D'abord comme l'explique M. Sambou agent de promotion des Mutuelles

Durant la première phase l'Etat avait demandé à la MSCZ d'enrôler tous les bénéficiaires de la bourse, après il va subventionner à 100% la prise en charge de ces bénéficiaires. Après l'évaluation de cette phase, l'Etat s'est retrouvé avec un bilan très élevé par rapport à son budget. Du coup, l'Etat a demandé à la mutuelle de réduire le nombre de personnes en charge, durant la deuxième phase. L'Etat nous a même envoyé une base de données contenant toutes les informations des personnes à enrôler. Si ça continuait dans cette lancée, la dette serait très importante et pour dire jusqu'à présent l'Etat doit de l'argent à la Mutuelle.

A la lecture de cet extrait nous pouvons comprendre que la prise en charge n'est pas liée à l'enrôlement mais à une sélection de la part des services de l'Etat. En effet, dans chaque phase du PNBSF un nombre limité de personnes est choisi par la Délégation Générale à la Protection et à la Solidarité Nationale pour être bénéficiaire à la CMU.

Par ailleurs, il y a également la question des omissions. Il y a des bénéficiaires dont le nom ne figure pas dans la base de données. De ce fait, ces personnes ont la bourse mais ne bénéficient pas gratuitement des soins de santé. Dans ce genre de cas, il arrive que les personnes concernées viennent elles-mêmes au niveau de la mutuelle de santé de la commune de Ziguinchor, ou dans les autres mutuelles pour réclamer leurs carnets. Mais ceci peut durer avant que la personne obtienne le carnet, parce que, la mutuelle inscrit sur une liste l'ensemble des personnes omises

et envoie cette liste à la DGPSN. La Délégation après vérification va renvoyer cette liste à la mutuelle, pour que ces personnes puissent finalement bénéficier de la CMU.

La CMU est un programme qui permet aux bénéficiaires de bénéficier gratuitement des soins de santé. Plusieurs services de soins sont octroyés gratuitement aux bénéficiaires depuis la consultation jusqu'aux médicaments. Les bénéficiaires du PNBSF bénéficient de tous les soins de santé (consultation, opération, radio, analyse, etc.). Les bénéficiaires n'ont aucun problème pour accéder aux centres de santé et aux Postes de santé. Mais en ce qui concerne les hôpitaux comme la paix ou l'hôpital régional, il faut faire quelque procédure pour être prise en charge gratuitement.

Tableau 26: répartition de l'échantillon selon l'accès aux structures de santé

		Fréquence	Pourcentage
Valide	Non réponse	15	13,6
	Non	72	65,5
	Oui	23	20,9
	Total	110	100,0

Source : enquête personnelle, 2021

Plus de la moitié des bénéficiaires n'accèdent pas au niveau des structures de santé. Seulement 20,9 % accèdent au niveau des structures de santé. Ceci s'explique du fait qu'il y a des bénéficiaires qui n'ont pas jusqu'à présent le carnet de santé de la CMU. D'autres affirment même qu'ils n'étaient pas au courant à propos du programme.

Au niveau des centres de santé et les postes de santé, les bénéficiaires ayant un carnet de santé ne trouvent aucun problème pour se soigner. Avec leur carnet de santé à jour, les bénéficiaires arrivent à se soigner facilement. Dans les hôpitaux (la paix et l'hôpital région), si une bénéficiaire va au niveau de ces hôpitaux pour se soigner, ce n'est plus les mutuelles qui gèrent la prise en charge des bénéficiaires, dans ces structures, c'est l'Union Départemental qui gère la prise en charge des bénéficiaires de la CMU.

Le bénéficiaire n'a pas besoin de revenir jusqu'à sa mutuelle, il doit tout faire pour avoir le cachet du médecin traitant et de la structure, sur son ordonnance, comme ça ils pourront aller au niveau des pharmacies et avoir les médicaments gratuitement.

soigner, ils disent que le Programme a été suspendu. D'autres disent qu'ils étaient même obligés d'adhérer à la CMU destinées aux classiques²¹.

Par ailleurs, la question de l'enrôlement a été soulevée par beaucoup de bénéficiaires. En effet, il y a des bénéficiaires qui disent qu'ils étaient enrôlés au niveau de la CMU mais jusqu'à présent ils n'ont pas de carnet de santé. Comme le confirme une femme de 57 ans résidant à Boucotte Centre :

Je ne parviens pas à me soigner à travers ce service, depuis que l'on m'a enrôlé, je n'ai plus de nouvelle sur ce programme. J'étais allé à l'hôpital silence, mais on m'a dit que mon nom ne figure pas sur la base de données, mais on va me mettre sur la liste des omissions pour que puisse me prendre en charge et depuis lors je ne suis plus intéressée, par ce que j'étais fatiguée de faire des vas et viens.

Pour chaque génération, l'Etat envoie une base de données aux mutuelles, qui va servir de référence pour l'enrôlement des bénéficiaires. Mais, il arrive que les mutuelles ne réussissent pas à recenser tous les bénéficiaires figurant sur la base de données comme le souligne le trésorier de la MSCZ M. Diadhiou :

L'Etat nous envoie une base de données de 1000 bénéficiaires par exemple, mais nous à notre niveau, il arrive que nous ne parvenions pas à recenser toutes ces personnes. Parfois nous arrivons qu'à enrôler seulement 800 individus au lieu de 1000. Cette situation s'explique du fait que, lors des recensements, on va chez une bénéficiaire, on ne le trouve pas chez lui, il est en voyage ou au travail. Parfois on les appelle pour les prévenir de notre présence mais, il y a des bénéficiaires qui ne respectent pas le rendez-vous. C'est pourquoi on ne parvient pas à enrôler tout le monde.

L'enrôlement des bénéficiaires au niveau de la CMU n'a jamais été complet. Mais les mutuelles à chaque fois qu'une bénéficiaire vient à leur niveau pour réclamer une omission, ils font tout pour que cette personne puisse bénéficier de la CMU.

En outre, les bénéficiaires de la bourse de sécurité familiale, contrairement aux autres²², rencontrent plus de problèmes pour bénéficier régulièrement des soins de santé qu'offre la CMU. Ceci du fait que l'Etat a des dettes au niveau des mutuelles de santé. De ce fait, les mutuelles, parfois sont obligées de suspendre le Programme le temps de régler ces dettes avec l'Etat.

²¹ Ce sont tous les personnes qui ont adhéré à la mutuelle en payant la fiche d'adhésion à 1000 FCFA et cotisent chaque année une somme de 3500 FCFA

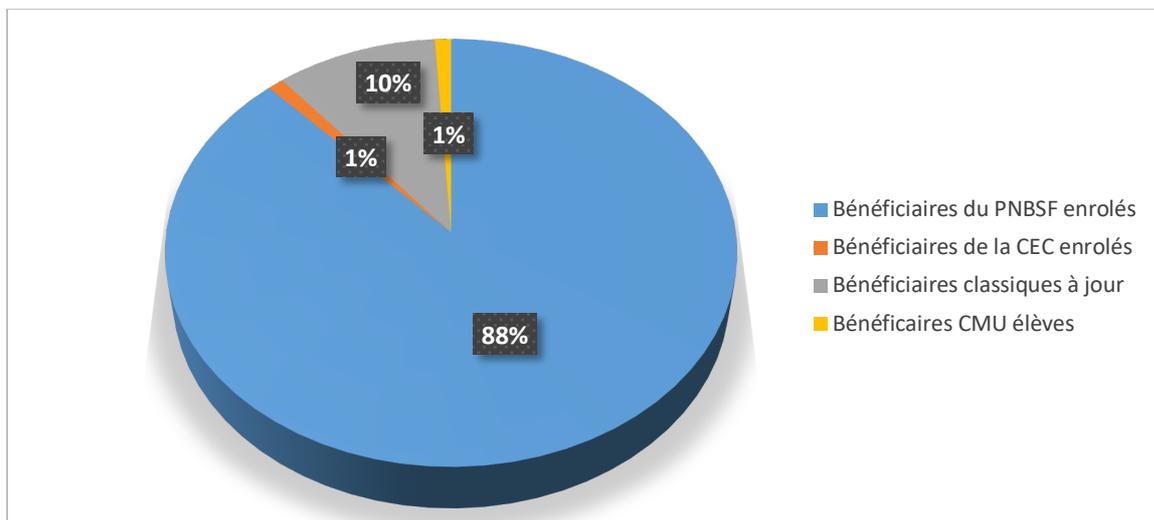
²² Ceux qui bénéficient à 80% de la Couverture Maladie Universelle (Les classiques)

M. Diadiou, trésorier de la MSCZ souligne que :

La prise en charge sanitaire des bénéficiaires du PNBSF coûte très chère. A ce niveau, l'Etat a du mal à nous payer la totalité des subventions. C'est pourquoi, parfois on est obligé de suspendre le programme. Mais cette suspension ne concerne que les bénéficiaires de la bourse. Quant aux autres adhérents et bénéficiaires (les classiques), nous avons moins de problèmes en ce qui concerne leur prise en charge.

Les bénéficiaires de la bourse de sécurité famille sont éligibles à la Couverture Maladie Universelle contrairement aux personnes en situation de handicap, les classiques et les élèves. Le graphique suivant montre qu'au niveau de certaines mutuelles de santé comme la MSCZ, les bénéficiaires du PNBSF sont les plus nombreux à bénéficier de la CMU (88%. Les autres catégories (adhérents classiques, les élèves et les détenteurs de la Carte d'Égalité de Chance) aussi subventionnés à hauteur de 80% par l'Etat ne sont pas très représentées (entre 1% et 10%).

Graphique 7: répartition de l'échantillon selon la situation des ménages enrôlés dans la MSCZ en 2021



Source : MSCZ, 2022

Toutefois, avec les retards de paiement de la part de l'Etat, les mutuelles se débrouillent à travers les cotisations qu'elles reçoivent des classiques pour payer les factures qu'elles doivent aux postes de santé, aux centres de santé et aux pharmacies.

6.2.2 Les limites de la Couverture Maladie Universelle pour les bénéficiaires du PNBSF

Actuellement les bénéficiaires de la bourse familiale ont beaucoup de peine à se soigner gratuitement. Ceci du fait que l'Etat depuis 2017 n'arrive pas à payer les subventions et les frais auprès des mutuelles de santé et des structures sanitaires. Si nous prenons le cas de la Mutuelle de Santé de la Commune de Ziguinchor, le trésorier affirme que « depuis 2017, l'Etat n'a pas

payé la dette qu'ils doivent à cette mutuelle. Et actuellement, l'Etat doit 80 milliards à la MSCZ. Les faiblesses sont donc d'ordre financier ».

6.3 Quelques recommandations des bénéficiaires sur le programme de bourse de sécurité familiale

Dans cette étude, l'ensemble des recommandations tournent autour du montant de la bourse et la fréquence de paiement de la bourse comme on peut le voir dans le nuage de mot suivant.

Figure 7: nuage de mots portant sur les souhaits des enquêtés



Source : enquête personnelle, 2021

Lors de notre enquête, les personnes rencontrées ont beaucoup insisté sur l'augmentation du montant de la bourse. En effet, elles souhaitent que les 25 000 FCFA soient augmentés afin qu'ils puissent résoudre certains problèmes comme l'alimentation, la scolarisation des enfants, la santé etc. De plus, les enquêtés trouvent que la durée trimestrielle de paiement de la bourse est très longue. Ils souhaitent percevoir mensuellement la bourse, car la somme qu'ils perçoivent (25 000 FCFA) ne suffit pas pour prendre en charge les problèmes quotidiens du ménage pendant trois mois comme l'explique une femme âgée de 33 ans résident à Boucotte Centre :

Je prends en charge beaucoup de personnes. Quand je perçois la bourse, la première chose que je fais c'est d'acheter un sac de riz, de l'huile et quelques produits alimentaires. Mais à un mois le sac de riz, l'huile et d'autres produits sont finis. Parfois même avant la fin du mois, je suis obligée de chercher un autre sac de riz pour que ma famille mange. Ce n'est pas facile de trouver chaque mois de l'argent. C'est pourquoi je souhaite qu'on paie mensuellement la bourse, comme ça, nous pourrions régler souvent nos problèmes quotidiens.

Les souhaits des enquêtés sont raisonnables parce que du point de vue économique, la bourse ne peut pas gérer tous les problèmes financiers des ménages.

CONCLUSION

Nous sommes partis d'une étude mixte (quantitative et qualitative) pour étudier l'effet du PNBSF sur la vie des ménages à Ziguinchor. Partant de questionnement et d'hypothèses de recherche, nous avons réalisé des enquêtes auprès des bénéficiaires du programme mais aussi auprès d'acteurs et des structures impliquées dans sa mise en œuvre à Ziguinchor.

L'analyse des données montre que notre hypothèse générale est confirmée. En effet, le PNBSF a joué un rôle dans la lutte contre la pauvreté socio-économique. En ce qui concerne la santé, l'éducation, l'Etat civil, etc. le PNBSF a eu un effet très positif à ces niveaux, car les bénéficiaires actuellement accèdent aux structures de soins sanitaires à travers la CMU, parviennent à inscrire les enfants et les maintenir grâce à la bourse qu'ils reçoivent. En mettant en place le PNBSF, l'Etat ne vise pas seulement l'aspect économique, vu que, chaque bénéficiaire est appelé à respecter un certain nombre de conditionnalités s'ils veulent continuer à percevoir la bourse. Ceci c'est dans le but de permettre aux bénéficiaires de prendre en charge leurs problèmes sociaux.

Par contre, l'hypothèse spécifique 1 est infirmée. En effet, le PNBSF n'est pas seulement destiné aux ménages, mais à toutes les personnes vivant dans une situation de vulnérabilité comme les personnes en situation de handicap. Ces derniers à travers la Carte d'Égalité des Chances bénéficient du soutien financier du PNBSF. Chaque trimestre, les personnes en situation de handicap perçoivent la même somme (25 000 FCFA) que les ménages bénéficiaires de la bourse. Il arrive même parfois de voir une même bénéficiaire percevoir deux fois la bourse. Cela dû au fait que, si le chef de ménage choisi est une personne en situation de handicap, cette bénéficiaire va percevoir la bourse destinée aux ménages. De plus, avec sa Carte d'Égalité des Chances, elle va percevoir la bourse destinée aux personnes en situation de handicap,

Par ailleurs, les résultats montrent que les stratégies mises en place par les acteurs du PNBSF ne permettent pas de lutter contre la pauvreté. Ce qui infirme l'hypothèse spécifique 2 qui s'intéresse aux stratégies mises en place par les acteurs pour lutter contre la pauvreté. En effet, les acteurs n'ont pas essayé de mettre en place des stratégies concrètes permettant aux bénéficiaires de développer des activités génératrices de revenus, qui va les permettre d'être indépendant économiquement, même après la suspension du programme sera suspendu où arrêter. Cela explique même les résultats mitigés qu'enregistre le Programme. En matière de santé, de scolarisation et du maintien des enfants à l'école, la vaccination des enfants, l'Etat civil, le PNBSF a apporté des changements positifs dans la vie sociale des bénéficiaires. Mais

économiquement, le Programme n'aide pas les bénéficiaires à résoudre leurs problèmes financiers, vu la faiblesse du montant de la bourse (25 000 FCFA par trimestre).

Par ailleurs, le budget investi chaque année pour l'exécution du PNBSF est trop lourd et augmente chaque année. En 2013, un budget de 5 000 000 000 FCFA a été mis sur la table pour l'exécution du Programme. En 2021 ce montant a augmenté jusqu'à atteindre 186 950 000 000 FCFA. Ces données poussent à se poser un certain nombre de questions sur la durabilité du PNBSF. En plus, le PNBSF est un Programme mis en œuvre par un parti au pouvoir (régime) et cette situation montre encore la faiblesse de la durabilité du Programme, parce que si le régime perd un jour sa légitimité, cela va avoir des répercussions sur la continuité du Programme. C'est pourquoi il faut que les acteurs revoient leurs stratégies afin de permettre aux ménages d'être autonomes financièrement, même après la suspension du Programme. Et ceci peut se faire à travers le développement des activités génératrices de revenus. Dans une perspective d'études plus exhaustives, il serait important d'approfondir la recherche sur les stratégies de résilience socio-économique des bénéficiaires de la bourse de sécurité dans la région de Ziguinchor.

BIBLIOGRAPHIE

ANSD. (2008). *Evolution annuelle de l'indice harmonisé des prix de la consommation en*. Consulté le Janvier 2, 2021, sur http://www.ansd.sn/ressources/publications/EvolAnnuel_IHPC_2007.pdf

ANSD. (2015). *Proposition de mesures pour l'alignement du Programme cash transféré de l'UNICEF aux PNBSF*. Consulté le Mai 10, 2021, sur [c:/users/mariama/downloads/rap_propositions%20de%20mesures%20pour%20allignement%20du%20pct%20de%20unicef%20au%20pnbsf%20\(1\).pdf](c:/users/mariama/downloads/rap_propositions%20de%20mesures%20pour%20allignement%20du%20pct%20de%20unicef%20au%20pnbsf%20(1).pdf)

ANSD. (2018). *Situations économiques et sociales régionales*. Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers. Consulté le Février 8, 2021, sur http://www.ansd.sn/index.php?option=com_regions&view=region&layout=ses&id=14

ANSD. (2021). *Enquête harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM) au Sénégal*. Sénégal.

Banque Mondiale. (2018). *Rapport 2018 sur la pauvreté et la prospérité partagée : compléter le puzzle de la pauvreté*. Consulté le Janvier 5, 2021, sur <https://www.banquemondiale.org/fr/research/brief/poverty-and-shared-prosperity-2018-piecing-together-the-poverty-puzzle-frequently-asked-questions>

Bey, M. (2008). Le Programme Sociale PROGRESA- OPORTUNIDADES au Mexique, de vieilles recettes pour un nouveau modèle. *Cairn.Info*, 881 à 900. Consulté le Avril 03, 2021, sur <https://www.cairn.info/revue-tiers-monde-2008-4-page-881.htm>

Castel, R. (2003). *l'insécurité sociale : Qu'est-ce qu'être protégé*. France: Sueil.

Cling, J.-P., Razafindrakot, M., & Roubaud, F. (2003). *Les nouvelles stratégies internationales de lutte contre la pauvreté* (éd. IRD Éditions/Économica). IRD Éditions. Consulté le Décembre 23, 2020, sur https://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/doc34-08/010031195.pdf

De Sylva, J. (2014). Le Programme Bolsa Família au Brésil et son contexte international. *Le Programme Bolsa Família au Brésil et son contexte international*, 15. (U. Genève, Éd.) Consulté le Décembre 18, 2020, sur file:///C:/Users/MARIAMA/Downloads/unige_78584_attachment01.pdf

- Depelteau, F. (2000). *La démarche d'une recherche en sciences humaines*. Presses Université Laval. Consulté le 8 5, 2021, sur https://www.fractale-formation.net/dmdocuments/La-d%C3%A9marche-dune-recherche-en-sciences-humaines_Depelteau.pdf
- DGPSN. (2014). Décret n° 2012-1311 du 16 novembre 2012 portant organisation et fixant les règles de fonctionnement de la délégation générale à la protection sociale et à la solidarité nationale. *journal officiel du senegal*, 2. Consulté le Décembre 20, 2021, sur http://www.jo.gouv.sn/spip.php?page=imprimer&id_article=9647
- DGPSN. (2016). *Stratégies Nationale de Protection Sociale SNPS 2015-2035*. Consulté le Avril 10, 2020, sur <http://extwprlegs1.fao.org/docs/pdf/sen176991.pdf>
- DGPSN. (2021). *Extension de la protection sociale : analyse des options de des investissements financement et simulations de rentabilité*. Consulté le Décembre 15, 2021, sur socialprotection-pfm.org/wp-content/uploads/2021/04/Financement-de-lextension-de-la-protection-sociale-au-Senegal.pdf: www.equité.gouv.sn
- Diallo, M. A. (2014). *La protection sociale au Sénégal: l'exemple des ouvriers du bâtiment à Dakar. Thèse de doctorat unique*. Brest: UBO.
- Diouf, A. (2014). *Systèmes de protection sociale dans les stratégies de lutte contre la pauvreté au Sénégal*. Conseil Economique, Sociale et Environnemental (CESE). Consulté le Février 3, 2022, sur www.dri.gouv.sn/sites/default/files/docs-cese/systeme%20de%20protection%20sociale%20dans%20les%20strategies.pdf
- Esping-Andersen, G. (1999). *Les trois mondes de l'Etat-providence, Essai sur le capitalisme*. Paris: Presses Universitaires de France.
- Hane, F. (2019). *Sénégal: des mutuelles mieux adaptées pour les travailleurs du secteur informel*. Sénégal. Consulté le Novembre 3, 2021, sur <https://theconversation.com/senegal-des-mutuelles-mieux-adaptees-pour-les-travailleurs-dusecteur-informel-115513>
- Hodges, A. (2015). *Appui à la conception d'un dispositif d'échange et de formation régional sur les filets sociaux de sécurité en Afrique de l'Ouest*. Oxford Policy Management. Consulté le Février 4, 2021, sur file:///C:/Users/MARIAMA/Desktop/Rapport%20FSS_%20Senegal%20-version%20finale.pdf

- LARTES-IFAN-UCAD. (s.d.). Consulté le Janvier 4, 2021, sur <https://lartes-ifan.org/fr/presentation-lartes-ifan>
- Malthus, T. R. (1798). *An Essay on the Principle of Population* (Vol. Tome 1). (Flammarion, Éd., & P. e. Prevost, Trad.)
- MEFP. (2018). *Forum Politique de Haut Niveau, Objectif de Développement Durable*. Consulté le Mars 12, 2022, sur https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/19253Rapport_national_volontaire_Snegal_versionn_finale_juin_2018_FPHN2.pdf
- Merrien, F.-X. (2007). L'État-providence. *Cairn. info*, 128. Consulté le 10 26, 2021, sur <https://www.cairn.info/l-etat-providence--9782130539353.htm>
- Merrien, F.-x. (2007). *l'Etat providence*. (P. U. France, Éd.) Paris.
- Mourão, L., & Macedo de Jesus, A. (2012). Le programme Bolsa Família (Bourse familiale) : analyse du programme brésilien de transfert conditionnel de revenus. *Field Actions Science Report*. Consulté le Novembre 5, 2020, sur <https://journals.openedition.org/factsreports/1233>
- Ndiaye, F., Diop, O., & Sarr, S. M. (2019). *Le Registre national unique (RNU) du Sénégal : vers une couverture nationale*. Centre International de Politiques pour la Croissance Inclusive. Consulté le Avril 13, 2021, sur https://ipcig.org/pub/fra/PRB63FR_Institutionnalisation_et_extension_de_la_couverture.pdf
- N'gaka, P. (Janvier 2011). *Le système de protection sociale au Congo-Brazzaville*. L'Harmattan.
- Ninno, C., & Mills, B. 2. (2015). *Les filets sociaux en Afrique : Des méthodes efficaces pour cibler les populations pauvres et vulnérables en Afrique Sub-Saharienne*. (D. W. Africa Development Forum. Washington, & a. A. Bank., Éd.) Consulté le Janvier 14, 2021, sur <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/21369> License: CC BY 3.0 IGO.”
- Rocha, S. (2008). le déclin de la pauvreté au Brésil et les programmes de transferts de revenus. 195. Consulté le Novembre 14, 2020, sur www.cairn.info/revue-tiers-monde-2008-3-page-631.htm

Sène, I., & Diallo, M. A. (2021). Politiques de protection sociale et réduction de la vulnérabilité socio-économique au Sénégal. *Annales de l'Université de N'Djamena, Série A*, N° 13, 62-82.

TABLE DES MATIERES

DEDICACES	i
REMERCIEMENTS	ii
SIGLES ET ACRONYMES	iii
TABLE DES ILLUSTRATIONS	v
SOMMAIRE	vii
RESUME.....	i
SUMMARY	ii
ABSTRATO.....	iii
INTRODUCTION.....	1
PREMIERE PARTIE : APPROCHE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE.....	3
CHAPITRE 1 : CADRE THEORIQUE ET CONCEPTUEL.....	4
1.1 Revue critique de la littérature	4
1.2 Problématique.....	16
1.3 Objectifs de recherche	21
1.3.1 Objectif général	21
1.3.2 Objectifs spécifiques	21
1.4 Hypothèses	21
1.4.1 Hypothèse générale	21
1.4.2 Hypothèses secondaires.....	21
1.5 Contexte et intérêt de sujet	22
1.6 Conceptualisation et modèle théorique d'analyse	23
1.6.1 Conceptualisation ou modèle d'analyse.....	23
1.6.2 Les modèles théoriques	27
CHAPITRE 2 : APPROCHE METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE	30
2.1 Présentation du cadre général et physique d'étude	30
2.1.1 Cadre général de l'étude.....	30

2.1.2	Cadre physique d'étude	31
2.2	Méthodes et techniques de recherche.....	35
2.2.1	La méthode qualitative	35
2.2.1.1	La recherche documentaire	35
2.2.1.2	L'enquête par l'entretien	36
2.2.2	Méthode quantitative.....	37
2.2.2.1	L'Enquête par questionnaire	37
2.3	Technique d'analyse.....	37
2.4	Historique de la collecte des données	37
2.5	Méthode et technique d'échantillonnage.....	38
2.5.1	Le ciblage	38
2.5.2	L'échantillonnage.....	38
2.6	Les difficultés rencontrées	39
DEUXIEME PARTIE : ANALYSE DU PROGRAMME NATIONAL DE BOURSES DE SÉCURITÉ FAMILIALE		40
■ CHAPITRE 3: LE PROGRAMME NATIONAL DE BOURSES DE SECURITE FAMILIALE		41
3.1	Présentation du Programme National de Bourses de Sécurité Familiale	41
3.2	Le budget de financement du PNBSF sur le territoire	42
3.3	Le processus de sélection des bénéficiaires du PNBSF à Ziguinchor.....	43
3.3.1	Le Registre National Unique : l'instrument de ciblage.....	44
3.4	Le ciblage géographique et communautaire.....	45
3.5	Les conditionnalités et le processus de paiement de la bourse	46
3.5.1	Les conditionnalités pour bénéficier de la bourse familiale.....	47
3.5.2	Processus de paiement de la bourse	47
3.6	Les contraintes de mise en œuvre du PNBSF	47
3.7	Les différents acteurs du programme de bourse familiale	48
3.7.1	Les acteurs étatiques du Programme National de Bourses de Sécurité Familiale	49
3.7.1.1	Délégation Générale à la Protection Sociale et à la Solidarité Nationale	49

3.7.1.2	Direction Générale de l'Action Sociale	49
3.7.1.3	Le Service Régional de l'Action Sociale	50
3.7.1.4	Le Service Départemental de l'Action Sociale	51
3.7.1.5	Le Comité Communal de Ciblage	51
3.7.1.6	Les comités locaux de ciblage et de suivi	52
3.7.2	Les acteurs non étatiques du Programme National de Bourses de Sécurité Familiale.....	52
3.7.2.1	La CARITAS.....	52
3.7.2.2	La Poste	53
3.7.2.3	L'Agence Nationale des Statistiques et de la Démographie	53
3.7.2.4	L'Agence de la CMU	54
3.8	Analyse institutionnelle (les forces, faiblesses, opportunités et menaces).....	54
3.9	Les relations entre des différents acteurs du PNBSF	57
■ CHAPITRE 4 : le Programme National de Bourse de Sécurité Familiale et la Couverture Maladie Universelle		
4.1	Le processus d'enrôlement des bénéficiaires au niveau des mutuelles de santé.....	59
4.2	La prise en charge sanitaire des bénéficiaires du PNBSF	61
■ CHAPITRE 5 : LA BOURSE DE SECURITE FAMILIALE A ZIGUINCHOR : APPRÉCIATIONS ET USAGES		
5.1	Caractéristiques sociodémographiques des bénéficiaires du PNBSF dans la commune de Ziguinchor.....	65
5.2	Appréciations et usages de la bourse familiale dans la commune de Ziguinchor....	73
■ CHAPITRE 6 : L'EFFET SOCIO-ÉCONOMIQUE DU PNBSF DANS LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ DANS LA COMMUNE ZIGUINCHOR.....		
6.1	Le rôle du PNBSF au niveau socio-économique	77
6.2	Quelques limites et observation des bénéficiaires sur le Programme de la Couverture Maladie Universelle	87
6.2.1	Les observations des bénéficiaires sur la CMU	87
6.2.2	Les limites de la Couverture Maladie Universelle pour les bénéficiaires du PNBSF.....	89

6.3 Quelques recommandations des bénéficiaires sur le programme de bourse de sécurité familiale	90
CONCLUSION	92
BIBLIOGRAPHIE	94
TABLE DES MATIERES	98